



Government Services Union  
Syndicat des services gouvernementaux

---

## **Réunion du Conseil national du SSG**

### **Procès-verbal de la réunion**

**Dates: Les 2, 3 et 4 mai 2023**

**Inn at Laurel Point, Victoria, C.-B.**

---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE .....</b>	<b>1</b>
	<b>COMMUNIQUÉS.....</b>	<b>2</b>
<b>2.</b>	<b>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR .....</b>	<b>2</b>
<b>3.</b>	<b>HORAIRE DE LA SÉANCE .....</b>	<b>2</b>
<b>4.</b>	<b>ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS.....</b>	<b>3</b>
A)	PROCÈS-VERBAL DU 30 SEPTEMBRE 2022.....	3
B)	PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU 9 DÉCEMBRE 2022 .....	3
C)	PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE EXTRAORDINAIRE TÉLÉPHONIQUE DU 3 AVRIL 2023 .....	3
<b>5.</b>	<b>RAPPORTS DES DIRIGEANTES ET DES DIRIGEANTS .....</b>	<b>3</b>
A)	RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL.....	3
B)	RAPPORTS DE LA VICE-PRÉSIDENTE NATIONALE, DU VICE-PRÉSIDENT NATIONAL ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE NATIONALE, ÉQUITÉ .....	3
C)	RAPPORTS DES VICE-PRÉSIDENTES RÉGIONALES ET DES VICE-PRÉSIDENTS RÉGIONAUX .....	3
<b>6.</b>	<b>RAPPORTS DES COMITÉS DU SSG .....</b>	<b>4</b>
A)	COMITÉ D'EXAMEN DES FINANCES .....	4
B)	COMITÉ DES RÈGLEMENTS, DES RÈGLES ET DES POLITIQUES .....	14
C)	COMITÉ D'ÉDUCATION.....	28
D)	COMITÉ DE MISE EN VALEUR DES SECTIONS LOCALES.....	28
E)	COMITÉ DES RECONNAISSANCES SYNDICALES .....	29
F)	COMITÉ D'ÉQUITÉ.....	30
G)	COMITÉ DES JEUNES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES .....	31
<b>7.</b>	<b>AFFAIRES EN SUSPENS .....</b>	<b>31</b>
A)	PROPOSITION LIÉE AU LOGO.....	31
B)	PRÉSENTATION PORTANT SUR L'ENQUÊTE EN MATIÈRE DE MOBILISATION .....	31
A)	RÉSOLUTION NO 2 SUR L'ÉQUITÉ / BOURSES – RENVOYÉE AU COMITÉ DES RECONNAISSANCES SYNDICALES...31	
B)	RÉSOLUTION NO 4 SUR L'ÉQUITÉ / CONFÉRENCE D'ÉQUITÉ .....	32
<b>C)</b>	<b>RÉSOLUTION NO 6 SUR L'ÉQUITÉ / EXIGENCE DES VPN.....</b>	<b>33</b>
<b>8.</b>	<b>AFFAIRES NOUVELLES.....</b>	<b>34</b>
A)	NOMINATION: MEMBRE À VIE POUR RANDY HOWARD .....	34
B)	MISE À JOUR PORTANT SUR LE CONGRÈS 2023 DU SSG .....	35
C)	MISE À JOUR PORTANT - CONFÉRENCE 2024 DES PRÉSIDENTES ET DES PRÉSIDENTS DE SECTION LOCALE .....	35
D)	RAPPORT SUR LES GRIEFS .....	35
<b>9.</b>	<b>TABLE RONDE.....</b>	<b>36</b>
<b>10.</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE .....</b>	<b>38</b>
	MESURES DE SUIVI .....	38
	8.B) CONGRÈS DU SSG DE 2023 .....	38
	VOTES CONSIGNÉS.....	39

## **APPENDICES**

APPENDICE « A » – ORDRE DU JOUR.....	42
APPENDICE « B » – RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL, BRUCE ROY .....	44
APPENDICE « C » – RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE NATIONALE, MARTINE BABCOOK .....	48
APPENDICE « C » – RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT NATIONAL, KEVIN HANSON .....	50
APPENDICE « C » – RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE NATIONALE, ÉQUITÉ, KELLY BUSH.....	55
APPENDICE « D » – RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL, STEVE COLTERMAN.....	58
APPENDICE « D » – RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL, ANTHONY DROZDOWSKI.....	60
APPENDICE « D » – RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE RÉGIONALE, MÉLANIE HAMEL .....	62
APPENDICE « D » – RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE RÉGIONALE, LINDA HARDING .....	64
APPENDICE « D » – RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL, SHELDON JACOBS.....	68
APPENDICE « D » – RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE RÉGIONALE, AZRA JUSUF .....	69
APPENDICE « D » – RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL, MIKE LEBLANC .....	71
APPENDICE « D » – RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE RÉGIONALE, LEANNE MOSS.....	73
APPENDICE « D » – RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL, PAUL PAQUETTE .....	75
APPENDICE « D » – RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE RÉGIONALE, HEATHER RAWLINS.....	76
APPENDICE « D » – RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE RÉGIONALE, RENI STEIN .....	78
APPENDICE « D » – RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL, WILLIAM TAIT .....	80
APPENDICE « E » – COMITÉ D'EXAMEN DES FINANCES DU SSG .....	84
APPENDICE « F » – RAPPORT DU COMITÉ DES RÈGLEMENTS, RÈGLES ET POLITIQUES .....	86
APPENDICE « G » – RAPPORT DU COMITÉ DE L'ÉDUCATION .....	87
APPENDICE « H » – RAPPORT DU COMITÉ DE LA MISE EN VALEUR DES SECTIONS LOCALES ..	89
APPENDICE « I » – RAPPORT DU COMITÉ DES RECONNAISSANCES SYNDICALES .....	91
APPENDICE « J » – RAPPORT FINAL DU COMITÉ DE L'ÉQUITÉ DU SSG .....	93
APPENDICE « K » – RAPPORT DU COMITÉ DES JEUNES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES	102

## 1. Ouverture de la séance

La réunion du Conseil national du SSG est déclarée ouverte à 9 h 10, le mardi 2 mai 2023. Le Président national du SSG (PN), Bruce Roy, préside la réunion et les participantes et les participants suivants sont présents :

### Participantes et Participants :

Bruce Roy	Président national
Martine Babcook	Vice-présidente nationale
Kelly Bush	Vice-présidente nationale, Équité
Kevin Hanson	Vice-président national
Steve Colterman	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Anthony Drozdowski	Vice-président régional, Nouvelle-Écosse
Mélanie Hamel	Vice-présidente régionale, l'est du Québec, y compris la ville de Québec
Linda Harding	Vice-présidente régionale, Vancouver, et les basses-terres
Azra Jusuf	Vice-présidente régionale, région de l'Ontario, y exclus la région de la Capitale nationale
Mike LeBlanc	Vice-président régional, Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard
Leanne Moss	Vice-présidente régionale, Terre-Neuve, et le Labrador
Paul Paquette	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Heather Rawlins	Vice-présidente régionale, Alberta, Nunavut, et les Territoires du nord-ouest
Nicole Rousseau	Vice-présidente régionale, région de la Capitale nationale
Reni Stein	Vice-présidente régionale, l'île de Vancouver, le reste de la Colombie-Britannique et les Territoires du Yukon
William Tait	Vice-président régional, région de la Capitale nationale

### Absents :

Jeff Tessier Vice-président régional, Monnaie royale canadienne

**Note :** Deux postes vacants de vice-présidentes régionales ou Vice-présidents régionaux : Région de l'Ontario et l'ouest du Québec

### Observatrices et Observateurs en personne:

Sheldon Jacobs	Vice-président régional, Saskatchewan, et le Manitoba
Kuldeep Deol	Présidente, section locale 20001
Joe Walsh	Vice-président, 1er section locale 20001
Joel Kowerko	Président, section locale 50057
Sina Agah	Président, section locale 70013
Marc Mousseau	Trésorier, section locale 70019
Ian LeBlanc	Président, section locale 70055
Suzanne Sirois	Présidente, section locale 70017

### Observatrices et Observateurs - virtuel

Liliana Manolache	Présidente, section locale 00027
Manpreet Gill	Présidente, section locale 20008
Monica Martin	Présidente, section locale 70019
Christian Smith	Vice-président, section locale 70019
Grant Russell	Président, section locale 70020

## **Personnel :**

Dominique Barrette	Coordonnatrice exécutive au Président national
Monique Desrosiers	Agente des finances et de l'administration
David Girard	Représentant syndical principal
Diane Rancourt	Adjointe administrative et communication
Maria Thomas	Adjointe exécutive au Président national

## **Communiqués**

Le Président national du SSG, Bruce Roy, (« Président national »), souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

### **Déclaration de la reconnaissance des territoires traditionnels**

Le président national fait la déclaration suivante :

*« Aujourd'hui, nous reconnaissons et honorons les premiers habitants de cette terre, les Salish de la côte et les Lkwungen (LEK WON GUEN), ce qui signifie "endroit où l'on fume le hareng", qui réunit encore aujourd'hui les peuples d'Esquimalt et de Songhees en une seule famille.*

*Nous reconnaissons que ces territoires traditionnels ont été affectés par le colonialisme au fil des ans et nous sommes reconnaissants de pouvoir nous réunir sur ces terres.*

*Nous reconnaissons et remercions le peuple Lkwungen - passé, présent et futur - pour sa gestion, ses soins et son leadership sur ces terres. »*

- Le président national fait savoir au Conseil national que le personnel de l'hôtel Inn at Laurel Point est désormais légalement autorisé à se mettre en grève. En conséquence, l'ordre du jour a été modifié pour tenir compte de cette situation, et des dispositions alternatives ont été mises en place au cas où la grève aurait lieu.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

**p/a Linda Harding / Mike Leblanc**

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté.

**Motion adoptée.**

**(Appendice « A »)**

## **3. Horaire de la séance**

Que soit adopté l'horaire de la séance tel que proposé par la présidence :

Le 2 mai 2023	9 h – midi
	13 h – 17 h (Affaires courantes)
Le 3 mai 2023	9 h – midi
	13 h – 17 h (Affaires courantes)
Le 4 mai 2023	9 h – midi (Affaires courantes)
	13 h – 16 h

**Motion adoptée.**

#### **4. Adoption des procès-verbaux précédents**

##### **a) Procès-verbal du 30 septembre 2022**

**p/a Nicole Rousseau / Steve Colterman**

Que soit adopté le procès-verbal du 30 septembre 2022.

**Motion adoptée.**

##### **b) Procès-verbal de la conférence téléphonique du 9 décembre 2022**

**p/a Mélanie Hamel / Linda Harding**

Que soit adopté le procès-verbal de la conférence téléphonique du 9 décembre 2022.

**Motion adoptée.**

##### **c) Procès-verbal de la conférence extraordinaire téléphonique du 3 avril 2023**

**p/a Kelly Bush / Paul Paquette**

Que soit adopté le procès-verbal de la conférence téléphonique du 3 avril 2023.

**Motion adoptée.**

#### **5. Rapports des dirigeantes et des dirigeants**

##### **a) Rapport du Président national**

La consœur Martine Babcook, Vice-présidente nationale, occupe la présidence.  
(9 h 17 à 9 h 20)

**p/a Bruce Roy / Linda Harding**

Que soit adopté le rapport du Président national Bruce Roy.

**Motion adoptée. (Appendice « B »)**

Le Président national reprend la présidence à 9 h 20.

##### **b) Rapports de la Vice-présidente nationale, du Vice-président national et de la Vice-présidente nationale, Équité**

**p/a Kelly Bush / Steve Colterman**

Que les rapports de la vice-présidente nationale, Martine Babcook, du vice-président national, Kevin Hanson et de la vice-présidente nationale, Kelly Bush, Équité soient adoptés.

**Motion adoptée. (Appendice « C »)**

##### **c) Rapports des Vice-présidentes régionales et des Vice-présidents régionaux**

**p/a Martine Babcook / Mélanie Hamel**

Les membres du Conseil national ayant soumis un rapport écrit sont invités à s'adresser au Conseil national. Les rapports verbaux ne sont plus acceptés.

Mike LeBlanc indique que les travailleurs fédéraux étaient en grève du 19 avril au 3 mai 2023 et que cela devrait être inclus dans tous les rapports.

**Motion adoptée.**

**(Appendice « D »)**

## **6. Rapports des comités du SSG**

### **a) Comité d'examen des finances**

Martine Babcook, présidente du Comité des finances, dépose un rapport au nom du comité et présente les membres du comité, Mélanie Hamel, VPR, Azra Jusuf, VPR Sonia Gagné, Présidente, section locale 10060, Monica Martin, Présidente, section locale 70019 et Monique Desrosiers, personne-ressource du personnel.

Martine Babcook procède à la lecture du rapport du Comité des finances, réunion tenue du 27 au 31 mars 2023. Une copie des états financiers a été fournie électroniquement au Conseil national et ne sont pas inclus dans le présent procès-verbal.

Mélanie Hamel procède à la lecture de la motion suivante.

**p/a Martine Babcook / Mélanie Hamel**

**Motion : F-01-23**

**Objet : Motion pour Fonds de réserve des Campagnes d'action politique**

**Source : Comité des finances au Conseil national – 2 au 4 mai 2023**

Le Comité des finances recommande de créer un Fonds de réserve au montant de 500 000 00 \$ pour les Campagnes d'action politique, tel que présenté dans le cadre de l'État de la situation financière du SSG au 31 décembre 2022. Le Fonds de réserve des CAP sera maintenu pour fournir des fonds lors de campagnes qui pourraient survenir dans le cadre des négociations et d'arènes politiques, au cours des prochaines années.

**Appendice A.2 : Situation financière 2022 du SSG au 31 décembre 2022**

**a/a Kelly Bush / Leanne Moss**

Que le montant de 500 000 00 \$ soit divisé :

250 000 00 \$ pour la campagne d'action politique

250 000 00 \$ pour le Fonds de grève

**Motion retirée.**

**a/a Leanne Moss / Mike LeBlanc**

Que les mots suivants soient inclus (en rouge) : Le Comité des finances recommande qu'un fonds réservé de 500 000 00 \$ soit créé pour les campagnes d'action politique, y compris un **fonds de grève**, tel que présenté dans l'état de la situation financière du SSG au 31 décembre 2022.

**Vote consigné no 1.** Motion adoptée sur l'amendement.

**Vote consigné no 2.** Motion adoptée.

### **Communiqué**

Le président national remercie le Conseil national et le personnel pour tout le beau travail accompli pendant la grève fédérale.

**p/a Martine Babcook / Mélanie Hamel**

Mélanie Hamel procède à la lecture de la motion suivante :

**Motion : F-02-23**

**Objet : Adoption des États financiers (non-vérifiés) du SSG – 31 décembre 2022**

**Source : Comité des Finances au Conseil National – le 2-4 mai 2023**

Le Comité recommande que soient adoptés les États financiers (**non-vérifiés**) du SSG au 31 décembre, 2022, ainsi présentés, jusqu'à ce que les États financiers (**vérifiés**) du SSG au 31 décembre, 2022 soient présentés au Conseil National en septembre 2023.

**Appendice A.1 : 2022 SSG Opérations du 1er janvier au 31 décembre 2022**

**Appendice A.2 : 2022 SSG Situation financière au 31 décembre 2022**

**Vote consigné no 3. Motion adoptée.**

---

**p/a Martine Babcook / Mélanie Hamel**

Mélanie Hamel procède à la lecture de la motion suivante :

**Motion : F-03-23**

**Objet : Motion visant à modifier la Règle 4 – Dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG**

**Source : Comité des finances au Conseil national – le 2-4 mai 2023**

Le Comité des finances recommande que la Règle 4 du SSG - Dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG soit modifiée comme suit, et que les changements entrent en vigueur **le 1er juillet 2023** :

## **RÈGLE 4 – DÉPENSES DES MEMBRES EXERÇANT DES ACTIVITÉS AU SERVICE DU SSG**

### **ARTICLE 5 – DÉPLACEMENTS**

Tous les membres du SSG appelés à voyager pour des activités syndicales ont droit au remboursement des frais suivants sur présentation des reçus pertinents :

- transport par le moyen le plus économique ;
- transport terrestre le plus économique pour aller du domicile du membre ou de l'hôtel à l'aéroport, à la gare ferroviaire ou routière, et pour en revenir;
- **et, pour les transports terrestres, un voyageur qui choisit d'utiliser son véhicule privé à sa convenance pour des distances de plus de 300 km, aller simple, sera remboursé pour la distance kilométrique au taux applicable, plus le stationnement, jusqu'à un maximum de 700 00 \$, aller- retour.**

### **ARTICLE 6 – JOURS DE REPOS**

Les membres **du SSG** exerçant des activités au service du SSG pendant un jour de repos reçoivent pour ce jour de repos une rémunération équivalant au

salaires moyens des membres du Conseil national du SSG, le jour suivant le dernier congrès national triennal du SSG. ~~Ce montant est calculé au prorata s'il s'agit de journées partielles.~~

#### **ARTICLE 7 – INDEMNITÉ JOURNALIÈRE**

~~Un(e) dirigeant(e) à l'extérieur de sa zone d'affectation~~ **Un membre du SSG** qui exerce des activités au service du SSG ~~reçoit, pour chaque journée, une indemnité journalière de 130 00 \$ conforme au taux versé par l'AFPC. Ce montant est calculé au prorata s'il s'agit de journées partielles.~~ **Le montant du taux journalier est contrôlé conformément aux taux journaliers et frais accessoires de l'AFPC publiés chaque trimestre et sera ajusté en conséquence, si nécessaire.**

#### **ARTICLE 8 – AVANCES DE VOYAGE**

Toutes les avances remises à des ~~membres dirigeant(e)s~~ du SSG doivent être justifiées par une demande de remboursement incluant les reçus pertinents, présentée dans les ~~60~~ **90** jours qui suivent l'activité l'avance. Dans les circonstances normales, une deuxième avance ne peut être accordée à un membre, à moins qu'il puisse justifier d'une avance non réglée.

#### **ARTICLE 9 – DATE LIMITE POUR LA SOUMISSION DES DEMANDES DE REMBOURSEMENT**

Les demandes de remboursement des dépenses doivent être soumises à la Section des finances du SSG dans les 90 jours suivant l'activité.

**a/a Linda Harding / Reni Stein**

Que le libellé du paragraphe 5 – Déplacements – soit non discriminatoire.

**Vote consigné no 4. Motion rejetée sur l'amendement.**

**Vote consigné no 5. Motion adoptée.**

Le Président national informe les membres du Conseil national que le SSG est en voie de changer tous les documents pour refléter l'égalité.

**a/a Steve Colterman / Mike LeBlanc**

Que la distance soit modifiée comme suit : changer 300 kms à 100 kms.

**Vote consigné no 6. Motion rejetée sur l'amendement.**

**Vote consigné no 7. Motion adoptée.**

Leanne Moss demande d'être inscrite contre la motion et que cela soit reflété dans le procès-verbal. Le Président national indique que cela est reflété dans les votes consignés.

---

**p/a Martine Babcook / Mélanie Hamel**

Mélanie Hamel procède à la lecture de la motion suivante :

**Motion : F-04-23**

**Objet : Motion visant à modifier la Politique 3 – Service de garde pour les membres de la famille lors des réunions du SSG**

**Source : Comité des finances au Conseil national – le 2-4 mai 2023**

**ATTENDU QUE** le SSG veut éliminer les obstacles à la participation syndicale ; et

**ATTENDU QUE** les membres du SSG qui doivent amener sa ou ses personnes à charge à un événement du SSG ne devrait pas encourir de frais supplémentaires ; et

**ATTENDU QUE** les membre du SSG ne devraient pas se voir imposer un fardeau financier pour participer à un événement du SSG.

**IL EST RÉSOLU QUE** la Politique 3 du SSG - **Service de garde pour les membres de la famille lors des réunions du SSG** soit modifiée comme suit et que les changements entrent en vigueur **le 1er juillet 2023** :

### **POLITIQUE 3 – SERVICE DE GARDE POUR LES MEMBRES DE LA FAMILLE LORS DES ÉVÉNEMENTS RÉUNIONS DU SSG**

#### **ARTICLE 1 – Services de garde sur place**

- a) Le Syndicat fournit des services de garde de qualité pour la famille des membres qui en ont besoin lors de ~~s congrès et des conférences~~ **l'événement**;
- b) Lorsque des services de garde de qualité sont fournis, toutes les sections locales et tous (toutes) les délégué(e)s qui assistent ~~au congrès ou à la conférence~~ **à l'événement** en sont informé(e)s.
- c) **Les membres qui ont besoin d'un service de garde sur place doivent remplir le formulaire de demande de service de garde, afin de préciser leurs besoins et de suivre la politique de l'AFPC en matière de service de garde ;**
- d) **Le Syndicat couvre les frais de déplacement de chaque personne à charge qui voyage avec le membre;**
- e) **Le Syndicat verse une indemnité journalière de 100 \$ pour chaque personne à charge qui voyage avec le membre et cette indemnité peut être incluse dans la demande de remboursement de frais de déplacement du SSG soumise aux Finances aux fins de traitement.**

#### **ARTICLE 2 – Services de garde au domicile**

- a) S'il n'existe pas de services de garde de qualité ~~ou s'il est peu pratique ou trop coûteux d'amener les familles dans ces installations,~~ les membres ayant besoin d'aide seront remboursés selon la Politique de garde familiale de l'AFPC.
- b) **Les membres qui ont besoin d'un service de garde au domicile doivent remplir le formulaire de demande de service de garde, afin de préciser leurs besoins et de suivre la politique de l'AFPC en matière de service de garde; une fois vérifiés, les frais de garde de famille approuvés peuvent être inclus dans la demande de remboursement de frais de voyage du SSG soumise aux Finances pour traitement.**

**Vote consigné no 7. Motion adoptée.**

p/a **Martine Babcook / Mélanie Hamel**

Mélanie Hamel procède à la lecture de la motion suivante :

**Motion : F-05-23**

**Objet : Motion visant à déplacer la Règle 4.9 b) i, ii, iii – Frais divers des membres du Conseil national**

**Source : Comité des finances au Conseil national – le 2-4 mai 2023**

Le Comité des Finances recommande que la Règle 4.9 b) i, i,ii,iii du SSG – Frais divers pour les membres du CN soit retirée de la Règle 4 et déplacée sous les Politiques comme nouvelle Politique 4 par la Politique 4 – Frais divers pour les membres du CN.

**Politique 4 Frais divers pour les membres du Conseil national**

- A.** Les dirigeant(e)s du Conseil national reçoivent une **allocation pour frais divers** de 200 \$ par mois, payable trimestriellement à la fin des mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année (2 400 00 \$ par an).

Cette allocation pour frais divers concerne des articles tels que les ordinateurs portables, le matériel informatique, les fournitures de bureau, le papier, **frais de résidence**, etc. **Une demande de remboursement des dépenses en vertu de la Politique 4 du SSG doit être remplie, listant les dépenses engagées au cours de l'année, y compris les reçus, et soumise à la section des finances du SSG au plus tard le 31 décembre de chaque année.**

- B.** Les dirigeant(e)s du Conseil national reçoivent une **indemnité pour les frais liés au téléphone cellulaire et internet** de 200 00 \$ par mois, payable trimestriellement à la fin de mars, juin, septembre et décembre de chaque année (2 400 00 \$ par an). ~~Une demande de remboursement de frais doit être remplie et accompagnée d'un reçu mensuel du fournisseur de téléphonie cellulaire/Internet, une fois par an.~~

**Une demande de remboursement des dépenses en vertu de la Politique 4 du SSG doit être remplie, accompagnée d'un reçu mensuel de votre fournisseur de téléphone cellulaire ou d'Internet, et soumise à la Section des finances du SSG au plus tard le 31 décembre de chaque année.**

- C.** Les dirigeant(e)s du Conseil national reçoivent une **allocation** de 200 \$ par mois, payable deux fois par an, à la fin des mois de juin et de décembre de chaque année (2 400 00 \$ par an). L'allocation est considérée comme un supplément de revenu imposable par l'ARC et est assujettie à l'impôt, mais sans déduction au titre du RPC ou de l'AE.

**Justification** - Les dépenses diverses pour les membres du Conseil national détaillées ci-dessus ne sont pas des frais de déplacement et ne devraient donc pas être incluses dans la règle 4 - Dépenses des membres pour les affaires du SSG.

**Vote consigné no 8. Motion adoptée.**

---

**p/a Martine Babcook / Mélanie Hamel**

Martine Babcook procède à la lecture de la motion suivante :

**Motion : F-06-23**

**Objet : Motion pour le poste budgétaire no 8 – Conférence des présidentes et des présidents de section locale – Année budgétaire 2024 & 2025**

**Source : Comité des finances au Conseil national – le 2-4 mai 2023**

**Attendu que** le SSG a financé entièrement la participation d'une (1) observatrice ou d'un (1) observateur en provenance de chaque section locale du SSG lors de la Conférence des présidentes et des présidents de section locale du SSG en 2022, et s'est avéré être un grand succès pour promouvoir la mobilisation des membres au sein de leur section locale et de leur participation aux Conférences nationales.

**Il est résolu que** le SSG finance entièrement la participation d'une (1) observatrice ou d'un (1) observateur en provenance de chaque section locale du SSG pour participer à la Conférence des présidentes et des présidents de section locale du SSG, dans le cadre du cycle budgétaire pour les années 2024 et 2025; l'observatrice ou l'observateur de section locale pleinement financé sera un membre actif au sein de l'exécutif de la section locale.

**Justification** - Le Comité d'examen des finances est arrivé à la conclusion que le financement d'une (1) observatrice ou d'un (1) observateur de section locale, en provenance de chaque section locale, sera bénéfique aux sections locales du SSG et aux membres d'une façon très positive. Il s'agit d'une bonne façon d'utiliser les fonds budgétaires du SSG dans le cadre du prochain cycle budgétaire, à savoir 2024 et 2025, pour faire la promotion de la mobilisation des membres et de la continuité du leadership au sein de l'organisation du SSG.

**Vote consigné no 9. Motion adoptée.**

---

**Séance de l'après-midi (13 h 03)**

**p/a Martine Babcook / Mélanie Hamel**

Mélanie Hamel procède à la lecture de la motion suivante :

**Motion : F-07-23**

**Objet : Motion visant à modifier la Règle 4.12 a) b) c) – Événements de l'AFPC**

**Source : Comité des finances au Conseil national – le 2-4 mai 2023**

Le Comité des finances recommande que la Règle 4.12 a) b) c) du SSG - ÉVÉNEMENTS DE L'AFPC soit modifiée comme suit, et que les changements entrent en vigueur **le 1er juillet 2023** :

## RÈGLE 4 – ARTICLE 12 13 – ÉVÉNEMENTS DE L'AFPC

### a) Congrès national ~~et régionaux~~ triennal de l'AFPC :

Lorsqu'un membre **du SSG** assiste au ~~à un événement de l'AFPC, par exemple un~~ Congrès **national triennal de l'AFPC** ~~ou régional~~, en tant que **délégué(e) du SSG**, ledit membre est considéré comme étant en service commandé pour le SSG. Ainsi, le SSG lui rembourse les dépenses qui ne sont pas prises en charge par l'AFPC, **plus précisément, l'indemnité de jour de repos pour les sessions tenues le samedi et/ou le dimanche, en plus du temps de voyage, s'il est supérieur aux heures incluses dans l'indemnité de jour de repos.** ~~conformément aux dispositions de la Règle 4.~~

### b) ~~Autres conférences de~~ Congrès régionaux de l'AFPC :

Lorsqu'un membre **du Conseil national** du SSG assiste à **un Congrès régional de l'AFPC** ~~une conférence de l'AFPC approuvée par le/la président(e) national(e)~~, ledit membre est considéré comme étant en service commandé pour le SSG. Ainsi, le SSG lui rembourse les dépenses qui ne sont pas prises en charge par l'AFPC, **plus précisément, l'indemnité de jour de repos pour les sessions tenues le samedi et/ou le dimanche, en plus du temps de voyage, s'il est supérieur aux heures incluses dans l'indemnité de jour de repos.** ~~conformément aux dispositions de la Règle 4.~~

### c) Autres conférences de l'AFPC :

**Lorsqu'un membre du Conseil national du SSG assiste à une autre conférence de l'AFPC, approuvée par la présidente ou le président national, le membre du Conseil national est considéré comme étant en service commandé pour le SSG. Ainsi, le SSG lui rembourse les dépenses qui ne sont pas prises en charge par l'AFPC, plus précisément, l'indemnité de jour de repos pour les sessions tenues le samedi et/ou le dimanche, en plus du temps de voyage, s'il est supérieur aux heures incluses dans l'indemnité de jour de repos.**

### d) ~~Demande de remboursement d'un membre du SSG :~~

~~La demande de remboursement d'un membre du SSG doit être accompagnée d'une copie de la demande de remboursement de l'AFPC traitée et payée ; le remboursement des dépenses non couvertes par l'AFPC sera effectué en conséquence et conformément aux dispositions de la Règle 4.~~

#### **Justification :**

*Les événements de l'AFPC décrits ci-dessus nécessitent plus de clarté en ce qui a trait à l'indemnité du jour de repos pour les séances tenues le samedi et/ou le dimanche, ainsi qu'au temps de déplacement, qui n'est pas couvert par l'AFPC. Cette précision est également reflétée dans les postes budgétaires de la section 9 pour les congrès et conférences de l'AFPC.*

#### **a/a Leanne Moss / Mike LeBlanc**

Changer la date du 1er Juillet 2023, qui doit prendre effet dès maintenant.

**Vote consigné no 10. Motion rejetée sur l'amendement**

**Vote consigné no 11. Motion adoptée.**

p/a **Martine Babcook / Mélanie Hamel**

Martine Babcook procède à la lecture de la motion suivante :

**Motion : F-08-23**

**Objet : Motion visant à modifier la Politique 9 du SSG - Subventions accordées aux sections locales pour assister aux conférences**

**Source : Comité des finances au Conseil national – le 2-4 mai 2023**

Le Comité des finances recommande que la Politique 9 du SSG - Subventions accordées aux sections locales pour assister aux conférences soit modifiée comme suit, et que les changements entrent en vigueur **le 1er juillet 2023** :

## **POLITIQUE 9 – SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX SECTIONS LOCALES POUR ASSISTER AUX CONFÉRENCES ET CONGRÈS**

### **Généralités**

#### **ARTICLE 1 – Subventions aux sections locales pour les conférences et congrès**

Le syndicat accorde à chaque section locale une subvention maximale de 250 00 \$ par conférence **ou congrès**, jusqu'à concurrence d'un maximum de quatre subventions par ~~période cycle~~ de congrès, par section locale, afin d'aider les sections à envoyer des délégué(e)s **ou des observateurs(trices)** aux conférences **et congrès de l'AFPC, du CTC ou toutes autres Fédérations du travail.** ~~sur la condition féminine, aux conférences régionales ou nationales de l'AFPC sur la santé et la sécurité, et à toutes les conférences de l'AFPC sur l'équité.~~

La section locale doit demander la subvention par écrit en précisant le coût prévu et le montant de la subvention demandée. Si, pour une raison quelconque, la subvention n'est pas utilisée, la section locale doit la rembourser à l'Élément.

#### **ARTICLE 2 - Subvention aux sections locales pour les congrès régionaux triennaux et les conférences de l'AFPC**

**Le SSG versera une subvention de 300 00 \$ par jour de repos, par délégué(e), aux membres des Sections locales du SSG qui ont assisté à un congrès régional de l'AFPC ou à une conférence de l'AFPC.**

**Le président ou la présidente de la Section locale doit demander la subvention pour chaque délégué(e), par écrit, après l'événement, en précisant le nom complet du délégué(e) présent(e) et le montant de la subvention demandée pour chaque délégué(e). Les délégué(e)s doivent figurer sur la liste des participant(e)s que l'AFPC fournit à l'Élément pour avoir droit à la subvention. Une fois que la Section locale a reçu la subvention, elle la transfère à chaque membre de la section locale qui a assisté au congrès régional de l'AFPC ou à une autre conférence de l'AFPC.**

***Justification*** - L'Article 2, tel que décrit ci-dessus, était nécessaire pour offrir une solution plus équitable à TOUS les délégué-e-s du SSG qui assistent aux congrès régionaux de l'AFPC ou à d'autres conférences de l'AFPC. En accordant cette subvention directement aux sections locales, tous les délégué-e-s du SSG recevront une

*subvention de jour de repos pour les séances tenues le samedi et/ou le dimanche, semblable à l'indemnité de jour de repos versée aux membres du Conseil national, comme indiqué à la règle 4.13 - ÉVÉNEMENTS DE L'AFPC. Cette précision est également reflétée dans les postes budgétaires de la section 9 pour les congrès et les conférences de l'AFPC.*

**a/a Kelly Bush / Leanne Moss**

Changer la date du 1er juillet 2023 au 2 mai 2023.

**Vote consigné no 12. Motion rejetée sur l'amendement**

**Vote consigné no 13. Motion adoptée.**

---

**p/a Martine Babcook / Mélanie Hamel**

Martine Babcook procède à la lecture de la motion suivante :

**Motion : F-09-23**

**Objet : Motion pour ajouter le poste budgétaire #9.G – Conférences régionales du SSG – Année budgétaire 2024 & 2025**

**Source : Comité des finances au Conseil national – le 2-4 mai 2023**

**Attendu que** le Président national du SSG souhaite planifier une visite au sein de chaque région (CB, Prairies, RCN, y compris l'Ontario, Québec, Atlantique et la MRC), au cours des années 2024 et 2025, en vue de rencontrer chaque section locale, au moins une fois au cours du cycle budgétaire, laquelle fait partie des conditions du Président national.

**Attendu que** le SSG ajoute un poste budgétaire 9.G – Conférences régionales du SSG. La Conférence régionale du SSG consisterait en une Conférence de 3-jours, tenue au sein de chaque région énumérée ci-dessus, au cours des années 2024 et 2025, ce qui permettrait aux exécutifs de section locale et aux VPR affectés à la région de se réunir, échanger des idées et permettrait au SSG de fournir de la formation sur une base plus régionale.

***Justification*** - *Le Comité d'examen des finances, conjointement avec la demande du Président national, a ajouté ce poste budgétaire dans le budget triennal et est arrivé à la conclusion qu'il s'agit d'une bonne façon d'utiliser les fonds budgétaires du SSG dans le cadre du prochain cycle budgétaire, à savoir 2024 et 2025, pour faire la promotion de la mobilisation des membres et de la continuité du leadership au sein de l'organisation du SSG.*

**Vote consigné no 14. Motion adoptée.**

---

**p/a Martine Babcook / Mélanie Hamel**

Mélanie Hamel procède à la lecture de la motion suivante :

**Motion : F-10-23**

**Objet : Motion pour ajouter le poste budgétaire #11.C – Campagnes d'action politique du SSG**

**Source : Comité des finances au Conseil national – le 2-4 mai 2023**

---

**Attendu que** le SSG a créé un fonds de réserve de 500 000 \$ dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2022.

**Il est résolu que** le SSG ajoute un poste budgétaire 11.C – Campagnes d'action politique pour le cycle budgétaire 2024, 2025 et 2026. Ce poste budgétaire couvrirait les dépenses des campagnes spécifiques en vue d'appuyer l'organisation du SSG et de concert avec l'AFPC pour les années 2024, 2025 et 2026.

***Justification*** - *Le Comité d'examen des finances, conjointement avec la demande du Président national, a ajouté ce poste budgétaire dans le budget triennal et conclut qu'il s'agit d'une bonne utilisation des fonds budgétaires du SSG dans le prochain cycle budgétaire, à savoir 2024, 2025 et 2026, pour faire la promotion du militantisme syndical et appuyer les membres du SSG dans cette période très éprouvante.*

**Vote consigné no 15. Motion adoptée.**

---

**p/a Martine Babcook / Mélanie Hamel**

Martine Babcook procède à la lecture de la motion suivante :

**Motion : F-11-23**

**Objet: Approbation du Budget triennal du SSG pour les années 2024, 2025 et 2026**

**Source : Comité des finances au Conseil national – Le 2-4 mai 2023**

Le Comité des finances recommande que **le budget triennal du SSG ci-joint pour les années 2024, 2025 et 2026 et les notes explicatives** soit transmis au Congrès national triennal du SSG, tel que présenté.

- 1.** Budget triennal du SSG 2024-2025-2026 - **Appendice B.1**
- 2.** Notes explicatives au Budget triennal du SSG – **Appendice B.2**

**Vote consigné no 16. Motion adoptée.**

### ***Question de privilège***

Kelly Bush demande d'utiliser le Fonds de réserve – Campagne d'action politique pour créer une prestation supplémentaire pour les membres.

**p/a Kelly Bush / Nicole Rousseau**

Qu'une réunion extraordinaire du Conseil national soit tenue pour évaluer la possibilité d'une prestation supplémentaire pour les membres ayant été en grève.

**Vote consigné no 17. Motion adoptée.**

Le Président national indique qu'il est en attente de recevoir une liste de l'AFPC. Une fois la liste reçue, il sera en mesure d'évaluer la possibilité d'une prestation supplémentaire et de fixer la date pour une conférence téléphonique.

### ***Rappel au règlement***

Linda Harding indique que nous devons voter sur le rapport soumis par le Comité des finances.

**p/a Martine Babcook / Mélanie Hamel**

Que soit adopté le rapport du Comité des Finances du SSG.

**Motion adoptée**

**(Appendice « E »)**

**Question de privilège**

Kelly Bush demande des éclaircissements concernant le vote sur le rapport. Le Président national fournit des précisions.

**b) Comité des règlements, des règles et de politiques**

**i) Notes explicatives**

Les notes explicatives sont fournies à titre informatif.

**ii) Modifications – Règlements, Règles et Politiques**

Reni Stein, présidente du Comité des Règlements, Règles et Politique, dépose un rapport au nom du comité et présente les membres du comité, Nicole Rousseau, VPR, Will Tait, VPR, Troy MacDonnell, Président, section locale 60011, Joel Kowerko, Président, section locale 50057 et Dominique Barrette personne-ressource du personnel.

Reni Stein procède à la lecture du rapport du Comité des Règlements, Règles et Politiques.

**p/a Reni Stein / Nicole Rousseau**

Que soit adopté le rapport du Comité des Règlements, Règles et Politiques.

**Motion adoptée.**

**(Appendice « F »)**

---

**p/a Reni Stein / Nicole Rousseau**

**RÈGLEMENT 6 – CONSEIL NATIONAL**

**ARTICLE 2**

Le Conseil national se compose :

- a) du (de la) président(e) national(e),
- b) de 3 vice-président(e)s nationaux(ales) dont un(e) est chargé(e) des questions touchant l'équité,
- c) ~~46~~ **15** vice-président(e)s régionaux(ales) représentant les régions suivantes :
  - les Basses terres de la Colombie-Britannique, y compris Vancouver – 1 VPR,
  - l'Île de Vancouver, le reste de la Colombie-Britannique et les Territoires du Yukon - 1 VPR,
  - l'Alberta, le Nunavut, et les Territoires du Nord-Ouest - 1 VPR,

- la Saskatchewan et le Manitoba - 1 VPR,
- l'Ontario, à l'exclusion de la région de la capitale nationale – 2 1 VPR,
- la région de la capitale nationale - 4 VPR,
- l'ouest du Québec, y compris Montréal - 1 VPR,
- l'est du Québec, y compris la ville de Québec - 1 VPR,
- la Nouvelle-Écosse - 1 VPR,
- le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard - 1 VPR
- Terre-Neuve et le Labrador - 1 VPR
- la Monnaie royale canadienne – 1 VPR.

## ARTICLE 5

Le Conseil national doit se réunir au moins une journée **en personne et deux demi-journées en virtuel** par an ou sur convocation du (de la) président(e) national(e), et en tout autre temps si la demande en est faite par écrit par au moins le tiers de ses membres.

### Article 13

**Au moins deux semaines au préalable de chaque réunion du Conseil national, tous les documents pertinents à la réunion sont distribués au Conseil national.**

**Note: Change 16 à 15 Vice-présidentes régionales et Vice-présidents régionaux. (En rouge)**

**Vote consigné no 18. Motion adoptée.**

**p/a Reni Stein / Nicole Rousseau**

## RÈGLEMENT 7 – FONCTIONS DES DIRIGEANT(E)S NATIONAUX(ALES)

### ARTICLE 1 - FONCTIONS DU (DE LA) PRÉSIDENT(E) NATIONAL(E)

Le (la) président(e) national(e) :

- représente le syndicat au Conseil national d'administration de l'AFPC, conformément aux dispositions des Statuts de l'AFPC ;
- respecte en toutes circonstances les Statuts de l'AFPC et les Règlements du syndicat ;
- préside toutes les réunions du Conseil national du SSG et toutes les séances des congrès nationaux du SSG ;
- présente à chaque Congrès un rapport écrit sur la situation financière du syndicat et ses effectifs, sur les activités du Conseil national et de tout autre comité qu'il (elle) pourrait avoir présidé, et inclut toute recommandation que le Conseil national juge nécessaire pour répondre aux buts et objectifs du présent syndicat et de l'AFPC ;
- présente à chaque réunion annuelle prévue du Conseil national un rapport écrit de ses responsabilités et de ses activités depuis la dernière réunion du Conseil national;
- s'efforce de rendre visite à chaque section locale au moins une fois entre les congrès nationaux triennaux ;
- donne une interprétation des Règlements du syndicat, laquelle sera consignée et affichée sur le site Web et sera concluante et exécutoire à moins d'être renversée par le Conseil national ;

- h) assigne des fonctions aux membres du Conseil national, sous réserve de leur ratification par le Conseil national ;
- i) veille à ce que le Conseil national mette en vigueur les directives et les politiques adoptées par les congrès nationaux de l'AFPC et du syndicat ;
- j) fait fonction de premier (première) dirigeant(e) et de dépositaire de tous les biens du présent syndicat ;
- k) est responsable devant le Conseil national de toutes les sommes versées au syndicat et dépensées par celui-ci, et recommande et rend compte des dépenses à chaque réunion annuelle prévue du Conseil national ;
- l) se porte garant pendant son mandat d'une somme fixée par le Conseil national et que le syndicat prend en charge ;
- m) surveille les affaires du syndicat et signe tous les documents officiels ;
- n) garde un compte rendu exact des délibérations de toutes les réunions du Conseil national et du Congrès et en distribue des copies à toutes les sections locales et aux membres du Conseil national ;
- o) remet ~~tous les trimestres~~ un rapport écrit ~~de fin d'année~~ au Conseil national sur ses responsabilités et activités ~~à la fin de chaque année civile précédent le Congrès depuis le dernier trimestre~~, et
- p) effectue toute autre fonction dont peut décider le Conseil national.

## ARTICLE 2 – FONCTIONS DES VICE-PRÉSIDENT(E)S NATIONAUX(ALES)

Les vice-président(e)s nationaux(ales) :

- a) aident le (la) président(e) national(e) dans l'exercice de ses fonctions et le (la) remplacent en cas d'incapacité ou de non-disponibilité ;
- b) assistent à toutes les réunions du Conseil national ;
- c) assistent à toutes les séances du congrès national triennal ;
- d) remplissent les fonctions que peut leur attribuer le (la) président(e) national(e) ou le Conseil national, lesquelles peuvent inclure les comités internes du SSG et de l'AFPC, les comités nationaux de consultations ministérielles ou encore les comités nationaux de la santé et sécurité ;
- e) ~~présente à chaque réunion prévue du Conseil national un rapport écrit de leurs responsabilités et de leurs activités depuis la dernière réunion du Conseil national. Un rapport écrit sur leurs responsabilités et leurs activités est également soumis à chaque Congrès.~~ ~~font rapport des fonctions qui leurs sont assignées lors de chaque réunion du Conseil national et de chaque congrès.~~
- f) maintiennent ouvertes les communications conformément au Plan de communications du SSG
- g) saisissent les possibilités d'encadrer les nouveaux (nouvelles) dirigeant(e)s;
- h) en outre, le (la) vice-président(e) national(e) chargé(e) du portefeuille de l'équité, est chargé(e) des questions liées à l'équité pour le SSG, et
- i) remettent ~~tous les trimestres~~ un rapport écrit de ~~fin d'année~~ au Conseil national sur leurs responsabilités et activités ~~à la fin de chaque année civile précédent le Congrès.~~ ~~depuis le dernier trimestre.~~

**Vote consigné no 19. Motion adoptée.**

p/a Reni Stein / Nicole Rousseau

## RÈGLEMENT 12 – CONGRÈS NATIONAUX TRIENNAUX

### ARTICLE 7

~~Le nombre de délégué(e)s pouvant être envoyé(e)s à tout congrès ordinaire ou extraordinaire est déterminé par le nombre de membres pour lesquels le présent syndicat reçoit des cotisations 6 mois avant le congrès (y compris le mois même du Congrès).~~

Le nombre de délégués à un congrès ordinaire ou extraordinaire est déterminé à partir du nombre de membres pour lesquels le présent syndicat perçoit des cotisations au cours de l'année civile précédant le congrès, en tenant compte du mois au cours duquel le nombre de membre cotisants a été le plus élevé pour chaque section locale.

### ARTICLE 10

Au moins 2 mois avant l'ouverture du congrès, ~~le Conseil national~~ le Président(e) national(e), en consultation avec les vices-président(e)s nationaux, nomme, parmi les délégué(e)s accrédité(e)s, les membres qui composent les comités jugés nécessaires pour la conduite des affaires du congrès. Les délégué(e)s sont informé(e)s de leur nomination à un comité par le Conseil national au moins 6 semaines avant l'ouverture du congrès, et reçoivent toute information officielle nécessaire à l'exercice de leurs fonctions au sein dudit comité. Les comités ainsi créés peuvent être appelés à se réunir ~~à l'endroit où le congrès a lieu~~ avant la date de son ouverture.

**Vote consigné no 20. Motion adoptée.**

---

p/a Reni Stein / Nicole Rousseau

## RÈGLEMENT 14 – FINANCES

### ARTICLE 2

Les 3 dirigeant(e)s signataires du présent syndicat sont (la) président(e) national(e) le (la) vice-président(e) national(e) assigné(e) au Comité des finances du SSG et l'agent(e) de finances du SSG ~~et deux autres dirigeant(e)s nommé(e)s par le Conseil national. Tous les chèques portent deux signatures, dont l'une doit être celle du (de la) président(e) national(e), sauf dans des circonstances exceptionnelles.~~

**Note:** Cela ne s'applique pas à la version française

**Vote consigné no 21. Motion adoptée.**

p/a Reni Stein / Nicole Rousseau

## RÈGLEMENT 15 – DISCIPLINE

### GÉNÉRALITÉS

Le présent règlement s'applique à tous les membres, quel que soit le lieu où l'infraction a été commise.

#### ARTICLE 1

Le Conseil national du présent syndicat a le pouvoir de démettre de sa charge tout(e) dirigeant(e) d'une section locale qui enfreint une disposition quelconque des Statuts de l'AFPC ou des Règlements du présent syndicat, ou pour l'un des motifs énumérés à l'article 5 du présent Règlement.

#### ARTICLE 2

Tous les membres en règle du SSG ont le droit de déposer un grief contre un autre membre ou un(e) dirigeant(e) du SSG pour avoir enfreint une disposition des Statuts et Règlements de l'AFPC et des Règlements du présent syndicat, ou pour l'un des motifs énumérés à l'article 5 du présent Règlement.

#### ARTICLE 3

- a) Une section locale du présent syndicat a le pouvoir de suspendre de démettre de sa charge tout(e) dirigeant(e) d'une section locale qui enfreint une disposition des Statuts de l'AFPC, des règlements de la section locale, des Règlements du présent syndicat, ou pour l'un des motifs énumérés à l'article 5 du présent Règlement, en attente d'une enquête du Comité permanent chargé des d'enquêtes disciplinaires.
- b) Une section locale du présent syndicat a le pouvoir de priver de ses privilèges tout membre trouvé coupable d'avoir enfreint une disposition des Statuts de l'AFPC ou des présents Règlements, ou pour l'un des motifs énumérés à l'article 5 du présent Règlement.

**Vote consigné no 22. Motion adoptée.**

**Note:** Nicole Rousseau signale une erreur. Aucun changement dans la version française.

---

p/a Reni Stein / Nicole Rousseau

## RÈGLEMENT 17 – MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS

### ARTICLE 4

Après chaque Congrès, les présents règlements sont imprimés et distribués en français et en anglais aux membres Conseil national et au président(e)s des sections locales. Le présent document est également affiché sur le site Web du SSG. Toute modification subséquente sera mise à jour dans la version en ligne. ~~Les présents Règlements et toute modification qui y est apportée par la suite, sont imprimés et distribués en français et en anglais dans les 90 jours après leur adoption.~~

**a/a Kelly Bush / Azra Jusuf**

Ajouter un délai de quatre-vingt-dix (90) jours.

Avant de procéder au vote, Mike LeBlanc souhaite savoir le coût lié à l'impression des règlements. Le coût est d'environ 820 \$.

**Vote consigné no 23. Motion rejetée sur l'amendement.**

**Vote consigné no 24. Motion adoptée.**

---

**p/a Reni Stein / Nicole Rousseau**

## **RÈGLE 2 – STRUCTURE DES RÈGLEMENTS DES SECTIONS LOCALES**

### **RÈGLEMENT 11 – FINANCES**

#### **ARTICLE 2**

- a) Trois membres de l'exécutif de la section locale sont nommés signataires autorisés dont deux d'entre eux signent tous les chèques.
- b) ~~Le membre du personnel du SSG auquel incombe la responsabilité de signataire autorisé(e) devient un(e) signataire autorisé(e) additionnel(le) sur tout compte en banque d'une section locale du SSG.~~
- b) Aucune sortie de fonds ne peut être effectuée sans l'autorisation d'une assemblée générale des membres, sauf si les dépenses en question sont dans les limites du budget ou se conforment aux lignes directrices financières établies lors d'une assemblée générale des membres.

**Note:** Il est noté que dans la version anglaise que b) sera supprimé. (N'était pas biffé).  
Aucun changement dans la version française.

**Vote consigné no. 25. Motion adoptée.**

---

**p/a Reni Stein / Nicole Rousseau**

## **RÈGLE 5 – COMITÉS PERMANENTS DU SSG**

### **ARTICLE 4**

Il incombe au/à la président(e) de chaque comité de remettre à chaque réunion annuelle prévue du Conseil national un rapport écrit des activités de son comité depuis la réunion précédente du Conseil national. **Les rapports de Comités doivent également être publiés sur le site web du SSG.**

### **ARTICLE 5**

**Chaque comité a le droit de présenter des résolutions aux fins d'examen par le Conseil national. Les résolutions doivent être reçues au bureau national du présent syndicat au moins cinq semaines avant chaque réunion prévue du Conseil national ; les comités qui**

veulent présenter des résolutions doivent envoyer leurs résolutions au bureau national du SSG. Le (la) président( e) national(e ) s'assure que les résolutions sont en ordre.

## ARTICLE 6 5

Les comités ad-hoc ne sont pas assujettis à cette Règle.

**Vote consigné no. 26. Motion adoptée.**

p/a Reni Stein / Nicole Rousseau

### RÈGLE 7 – MEMBRE À VIE, MEMBRE HONORAIRE, ET PRIX D'EXCELLENCE DU SSG

#### ARTICLE 2 – MEMBRE À VIE DU SSG – DROITS, PRIVILÈGES ET OBLIGATIONS

- a) Un membre à vie du SSG, qui est admissible au titre de membre ordinaire du SSG, bénéficie de tous les droits et privilèges liés à sa qualité de membre.
- b) Un membre à vie du SSG est dispensé du paiement des cotisations syndicales au SSG.
- c) Tous les membres à vie qui ne sont plus délégué(e)s au congrès triennal du SSG seront invités à assister à un (1) congrès triennal du SSG, en tant qu'observateur(trice), aux frais du SSG.
- d) Tout membre qui a déjà assisté à un congrès triennal du SSG en tant que membre à vie et aux frais du SSG, ne peut se prévaloir de ce privilège.
- e) Le (la) président(e) national(e) établit et tient à jour la liste des membres à vie qui est publiée sur le site web du SSG ainsi dans le livret avec une courte biographie contenant les Règlements du SSG, avec une courte biographie.
- f) Les responsabilités des membres, énumérées au Règlement 4 du SSG, s'appliquent également aux membres à vie du SSG.
- g) Le titre de membre à vie du SSG sera suspendu lorsque le membre à vie est préposé à la gestion ou à des fonctions confidentielles, ou à tout autre travail lui interdisant de participer aux affaires d'une organisation syndicale en raison des modalités de l'emploi, ou de toute autre obligation découlant de la législation du travail.  
  
Le membre à vie reçoit un cadeau du SSG ~~de son choix (d'une valeur maximale de 200 dollars)~~ d'une valeur de 750 \$ sous la forme d'une carte-cadeau.
- h) Toutes les photos des personnes mises en candidature deviennent la propriété du bureau national dont il peut faire usage à sa discrétion.

## **ARTICLE 4 – MEMBRE HONORAIRE DU SSG**

- a) Les candidat(e)s au titre de membre honoraire doivent être inadmissibles au titre de membre ordinaire ou de membre associé du SSG. Le titre de membre honoraire du SSG se justifie si la personne proposée a rendu des services éminents au syndicat, c'est-à-dire si elle a fourni un service tout à fait considérable à l'occasion d'un événement isolé ou un service de haut calibre pendant une certaine période. Le service peut concerner n'importe quel palier du syndicat, mais il doit aussi avoir profité à des sections du syndicat.
- b) Une section locale du SSG peut proposer le nom d'un de ses membres méritant cet honneur. Le Conseil national du SSG peut lui aussi proposer un nom. Dans ce cas, l'opinion de la section locale concernée est recherchée et étudiée par le Comité des reconnaissances syndicales et, en cas d'approbation, communiquée aux membres du Conseil national.
- c) Toutes les recommandations au titre de membre honoraire requièrent un vote du Conseil national à la majorité des  $\frac{2}{3}$ , et le vote se fait par scrutin secret.
- d) Un membre honoraire du SSG n'a pas le droit de voter ou d'être élu à un poste, mais il bénéficie de tous les autres droits et privilèges de la qualité de membre, et il est dispensé du paiement des cotisations syndicales.
- e) Le (la) président(e) national(e) établit et tient à jour la liste des membres honoraires, qui est publiée **sur le site web du SSG ainsi que** dans le livret contenant les Règlements du SSG.
- f) Les membres honoraires recevront une plaque qui leur sera décernée à un événement local ou national, par un(e) dirigeant(e) syndical(e). Toutes les photos des personnes mises en candidature deviennent la propriété du bureau national dont il peut faire usage à sa discrétion.

## **ARTICLE 5 – PRIX D'EXCELLENCE**

- a) Un prix d'excellence se justifie lorsqu'un membre a consacré du temps et des efforts exemplaires au SSG.
- b) L'exécutif d'une section locale peut recommander l'attribution d'un prix d'excellence au Conseil national. Celui-ci peut, de son côté, envisager l'attribution d'un tel prix.

Toutes les décisions du Conseil national visant l'attribution d'un prix d'excellence exigent la majorité des  $2 \frac{1}{3}$  des voix, et le vote se fait par scrutin secret.

- c) Le (la) président(e) national(e) tient à jour la liste des membres qui reçoivent le prix d'excellence, et cette liste est publiée **sur le site web du SSG ainsi que** dans le livret contenant les Règlements du SSG.

- d) Les récipiendaires recevront une plaque qui leur sera décernée à un événement local ou national, par un(e) dirigeant(e) syndical(e). Toutes les photos des personnes mises en candidature deviennent la propriété du bureau national dont il peut faire usage à sa discrétion

**Vote consigné no 27. Motion adoptée.**

---

## **RÈGLE 9 – COMPTABILITÉ FINANCIÈRE DES SECTIONS LOCALES**

La consœur Martine Babcook, Vice-présidente nationale, occupe la présidence. (16 h 18 à 16 h 22)

**p/a Reni Stein / Nicole Rousseau**

### **~~ARTICLE 4 – POUVOIR DE SIGNATURE DU SSG~~**

~~Le membre du personnel du SSG auquel incombe la responsabilité de signataire autorisé devient un signataire autorisé additionnel sur tout compte en banque d'une section locale du SSG.~~

**Vote consigné no 28. Motion adoptée.**

Le Président national occupe la présidence à 16 h 23.

---

**p/a Reni Stein / Nicole Rousseau**

## **RÈGLE 10 – MESURES DISCIPLINAIRES GÉNÉRALITÉS**

La présente règle porte le nom de Règle – Mesures disciplinaires, et est établie en vertu du Règlement 15 du SSG.

### **ARTICLE 1 – PROCÉDURES GÉNÉRALES**

Les allégations d'inconduite faites à quelque palier que ce soit du Syndicat sont traitées selon les procédures suivantes décrites soit dans les paragraphes 1, 2 ou 3 de la présente règle.

- a) Les allégations d'inconduite contre tout membre sont rédigées et signées par le (la) plaignant(e) et indiquent l'article des Règlements du SSG ou de la section locale ou des Statuts de l'Alliance, en vertu duquel la plainte a été déposée. Toute action liée à l'inconduite sera clairement indiquée et une attestation de la preuve incluse dans la plainte.
- b) Une plainte doit être déposée auprès de l'organisme approprié et, au même moment, une copie en est remise au membre qui fait l'objet de ladite plainte.
- c) Délais à respecter :
  - i. Dans le cas d'une mesure disciplinaire à la suite d'une grève, les allégations doivent être déposées dans l'année qui suit la fin de la grève.

- ii. Dans le cas de mesures disciplinaires ayant trait à d'autres formes d'inconduite, les allégations doivent être déposées dans les quatre-vingt-dix (90) jours civils suivant l'incident.
  - iii. **L'enquête doit débuter au plus tard 30 jours civils à compter de la date de réception de la plainte.**
- d) Toute plainte ou accusation jugée frivole et destinée à harceler, à embarrasser ou à discréditer un ou des membres, peut donner lieu à une recommandation de mesures disciplinaires à l'endroit du (de la) plaignant(e) et sera incluse dans le rapport du Comité d'enquête.
  - e) Le membre qui est accusé et le (la) plaignant(e) auront le droit de se présenter devant le Comité d'enquête.
  - f) Un témoin peut comparaître devant le comité s'il y est invité. Un témoin est une personne qui a été témoin des allégations d'inconduite ou qui possède d'autres renseignements susceptibles d'aider à déterminer s'il y a eu infraction.
  - g) Les rapports du Comité d'enquête sont composés d'une ou de deux parties si les allégations sont confirmées par ledit comité.

Le paragraphe 1 comprend des éléments de preuve qui confirment ou pas que les membres ont violé les dispositions des Règlements de l'AFPC, les Règlements du SSG ou les Règlements de la section locale.

- i. Cette Partie peut également mentionner la démarche utilisée par le comité tout au long de l'enquête, la composition du comité et l'opinion du comité, à savoir si la plainte est frivole ou non. La section 1 du rapport ne peut être modifiée et est assujettie à un vote à la majorité claire.
  - ii. La section 2 peut recommander que des mesures disciplinaires soient prises advenant que le comité découvre que le ou les membres ont violé les Statuts de l'AFPC, les Règlements du SSG ou ceux de la section locale. La section 2 du rapport peut être modifiée et est assujettie à une majorité des  $\frac{2}{3}$ .
- h) Les allégations d'inconduite sont présentées à l'organisme habilité à la recevoir.
    - i. Au palier de la section locale, le (la) président(e) de la section locale est habilité à recevoir une plainte.
    - ii. Une plainte au palier de la section locale peut également être déposée auprès du (de la) vice-président(e) régional(e) ou du (de la) président(e) national(e), s'il y a une bonne raison de le faire.
    - iii. Au palier national, le (la) président(e) national(e) est habilité à recevoir une plainte.

- iv. Les allégations portées contre le (la) président(e) national(e) seront présentées au (à la) vice-président(e) national(e), délégué(e) comme remplaçant(e) du (de la) président(e) national(e) en vertu du paragraphe i) de la Règle 11 du SSG.
- i) Dans chaque cas, l'organisme habilité à recevoir une plainte s'assure que la plainte remplit les conditions définies dans les paragraphes a), b) et c) de la 1 de cette règle avant de la déposer auprès du Comité d'enquête.

## ARTICLE 2 – PROCÉDURE À SUIVRE PAR LA SECTION LOCALE

Une allégation d'inconduite soulevée au palier de la section locale du syndicat sera traitée selon les procédures établies aux paragraphes 1 et 2 de la présente règle.

- a) ~~La section locale met sur pied un comité d'examen impartial, interne ou externe, formé de 3 personnes chargées d'enquêter et d'évaluer les accusations, y compris la réception de témoignages écrits et oraux.~~
- b) ~~Le comité présente un rapport aux membres de l'exécutif de la section locale dans le format décrit au paragraphe 1 c), et si une mesure disciplinaire est recommandée, elle doit être approuvée par une majorité des  $2\frac{1}{3}$  des membres présents à une assemblée générale de la section locale, sauf que tout membre qui a demandé des mesures disciplinaires contre tout autre membre, ainsi que tout membre visé par des mesures disciplinaires, n'aura pas le droit de s'exprimer ni de voter au cours du processus de prise de décision.~~
  - a) ~~L'enquête doit début dans un délai maximum de 30 jours civils à compter de la date de la réception de la plainte.~~
  - b) ~~Si une action disciplinaire est recommandée, elle doit être approuvée par un vote à la majorité des 2/3 du Conseil national.~~
- c) Tout membre visé par des mesures disciplinaires peut interjeter appel de la décision **en suivant la procédure décrite à la section 5 de la présente Règle.** ~~auprès du Conseil national du SSG.~~
- d) Les résultats de toutes les plaintes et enquêtes sont remis **à l'exécutif de la section locale par le Président(e) national(e)** ~~(à la) président(e) national(e) par l'exécutif de la section locale~~ qui, en cas de recommandation de suspension, transmet ladite recommandation au Conseil national d'administration de l'AFPC

## ARTICLE 3 – PROCÉDURE À SUIVRE PAR LE CONSEIL NATIONAL

Une allégation d'inconduite soulevée au palier du conseil national du Syndicat sera traitée selon les procédures établies aux paragraphes 1 et 3 de la présente règle.

- a) Toute plainte déposée contre un ou des membres du Conseil national est présentée au Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires par le (la)

- président(e) national(e) suivant les modalités indiquées au paragraphe 4 ci-dessous.
- b) Le Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires examine la plainte conformément à la présente règle et remet un rapport au Conseil national du SSG dans le format décrit au paragraphe 1 c).
  - c) Si une mesure disciplinaire est recommandée, elle doit être approuvée par une majorité des 2/3 du Conseil national, sauf que tout membre qui a demandé des mesures disciplinaires contre tout autre membre, ainsi que tout membre visé par des mesures disciplinaires, n'aura pas le droit de s'exprimer ni de voter au cours du processus de prise de décision.
  - d) **Le ou les membres sanctionnés peuvent faire appel de la décision en suivant la procédure décrite à la section 5 de la présente Règle.**
  - e) Si le Conseil national confirme la recommandation de suspension à l'adhésion syndicale, ladite recommandation est présentée au Conseil national d'administration de l'Alliance par le (la) président(e) du SSG conformément aux Règlements du SSG, afin qu'elle soit réglée en conformité avec les Statuts de l'Alliance de la Fonction publique.
- 

#### **ARTICLE 4 – COMITÉ PERMANENT CHARGÉ DES ENQUÊTES DISCIPLINAIRES**

- a) Le Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires est composé de ~~6~~ **5** dirigeant(e)s au niveau national, régional ou local du SSG, nommés par le Conseil national, en vertu du Règlement 6, article 8 du SSG. Trois membres du comité feront enquête sur tous les types de plaintes.
- b) Le Comité élabore une structure d'enquête appropriée comprenant les éléments suivants :
  - i. Le Comité mène l'enquête de façon impartiale et discrète, dans un délai raisonnable, et fait passer des entrevues de façon appropriée dans un lieu confidentiel.
  - ii. Le Comité s'assure que le membre qui fait l'objet d'une accusation reçoit une copie écrite des allégations.
  - iii. Le membre qui fait l'objet d'une accusation et le (la) plaignant(e) auront l'occasion de nommer des témoins pertinents à leur cause pour que le comité puisse les interroger.
  - iv. Le Comité s'assure que tous les témoins, le (la) plaignant(e) et le membre qui fait l'objet d'une accusation sont au courant du mandat du Comité.
  - v. Les membres du Comité recevront une formation spécialisée de l'Élément.
- c) Le Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires peut inviter une personne neutre provenant de l'extérieur du SSG, à participer à une enquête en particulier. La raison d'une telle invitation sera incluse dans le rapport d'enquête du Comité.

- d) Le Comité fait rapport au Conseil national, conformément au paragraphe 1 c) de la présente règle, sur chacune des enquêtes dont il est chargé. De plus, il remet un rapport de nature plus générale sur ses activités à chaque réunion régulière du Conseil national du SSG.
- e) Si un membre du Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires est impliqué personnellement dans une plainte, il doit se retirer de l'enquête relative à ladite plainte et ne peut intervenir à moins d'être appelé à témoigner par le Comité.

## **ARTICLE 5 – PROCÉDURES D'APPEL**

Tout appel portant sur des mesures disciplinaires doit être reçu par écrit et signé par l'appelant( e), et présenter clairement les motifs sur lesquels l'appel est fondé, **au plus tard 30 jours civils après que la décision a été communiqué au plaignant.**

- a) Tout appel portant sur des mesures disciplinaire, jusques et y compris la destitution, au palier de la section locale, est présenté au (à la) **vice-président(e) national(e) délégué(e ) pour agir au nom du président(e) conformément à l'article 1 de la règle 11 du SSG.** Le (la) **vice-président(e) national(e) transmet l'appel au Comité d'appel, qui est composé des trois membres du comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires du SSG d'appel, qui n'ont pas enquêté sur la plainte.**
- b) Tout appel portant sur des mesures disciplinaires, jusques et y compris la destitution, au palier national, est présenté au (au (à la) **vice-président(e) national(e) qui le transmet au Comité d'appel, qui est composé des trois membres du comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires du SSG qui n'ont pas enquêté sur la plainte.** ~~À un tribunal composé de 3 personnes.~~
- c) **Le comité d'Appel rend une décision écrite au plus tard 30 jours civils à compter de la date à laquelle il a reçu les déclarations finales et transmet la décision aux parties concernées.**
- d) **La décision du Comité d'appel est définitive et contraignante pour toutes les parties concernées par l'appel.**

**Vote consigné no 29. Motion adoptée.**

---

**p/a Reni Stein / Nicole Rousseau**

## **RÈGLE 13 – SÉLECTION DES DÉLÉGUÉ(E)S AUX CONFÉRENCES ET AUX SÉMINAIRES**

Les délégué(e)s aux conférences et aux séminaires seront choisi(e)s par le (la) président(e) national(e) et le (la) vice-président(e) national(e) ou le (la) dirigeant(e) responsable du portefeuille pertinent. ~~Les critères de sélection des délégué(e)s accordent la priorité suivante :-~~

- ~~i. — aux dirigeant(e)s nationaux(ales) qui occupent cette fonction dans leur région ;~~
- ~~ii. — aux personnes qui occupent des postes et sont actives aux niveaux local et régional, tant au sein du SSG et de l'AFPC que dans la collectivité ;~~
- ~~iii. — aux membres en général.~~

La considération sera accordée en fonction du mérite de la demande. La répartition régionale sera prise en considération. Le (la) président(e) national(e) consultera les vice-président(e)s des régions d'où proviennent les demandeurs pour donner leurs avis sur le choix des délégué(e)s. Le SSG s'efforcera de donner aux membres l'occasion, à tour de rôle, d'être délégué(e)s aux conférences et séminaires.

### **Vote consigné no 30. Motion adoptée.**

---

p/a Reni Stein / Nicole Rousseau

## **~~POLITIQUE 4 — INDEMNITÉS PAYABLES AU PERSONNEL~~**

### **~~GÉNÉRALITÉS~~**

~~La présente politique porte le nom de Politique concernant les indemnités payables au personnel.~~

~~Rien dans cette politique ne peut supplanter les dispositions d'une convention collective existante.~~

### **~~ARTICLE 1~~**

- ~~a) Aux fins de la présente politique, il incombe au (à la) président(e) national(e) de déterminer les activités syndicales autorisées qui exigent le déplacement du personnel du bureau national.~~
- ~~b) Sous réserve du paragraphe a) ci-dessus, toutes les demandes de remboursement présentées par le personnel du bureau national doivent, aux fins de paiement, être approuvées par le (la) président(e) national(e).~~

### **~~ARTICLE 2~~**

~~Les dépenses sont remboursées conformément à la Règle 4 du SSG.~~

### **~~ARTICLE 3~~**

~~Le personnel du bureau national est autorisé à réclamer la rémunération des heures supplémentaires en conformité avec ses conventions collectives, auxquelles le Conseil national et les membres ont accès.~~

### **~~ARTICLE 4~~**

- ~~a) Les demandes de remboursement sont justifiées par les notes d'hôtel, les principaux reçus de transport et les autres factures ou reçus que le fournisseur de services accepte normalement de délivrer.~~

- b) ~~Nonobstant le paragraphe a) précédent, lorsqu'une personne engage une dépense à des fins de relations publiques, elle doit joindre une pièce justificative à la demande de remboursement si le montant dépasse 5 \$.~~

**Vote consigné #31. Motion adoptée.**

Le président national remercie les comités des finances et des règlements du SSG pour leur excellent travail.

**c) Comité d'éducation**

**p/a Kevin Hanson / Linda Harding**

Kevin Hanson, président du Comité d'éducation, dépose un rapport au nom du comité et présente les membres du comité qui sont mentionnés dans son rapport.

**Motion adoptée à l'unanimité. (Appendice « G »)**

**p/a Linda Harding / William Tait**

La réunion se termine à 16 h 46 et reprend à 9 h le mercredi 3 mai 2023.

---

**Le mercredi 3 mai 2023**

La réunion du Conseil national du SSG est déclarée ouverte à 9 h 08 le mercredi 3 mai 2023, et le Président national (PN) Bruce Roy assume la présidence, et les mêmes participantes et participants du 3 mai sont présents, tel qu'indiqué à la page 1.

**Question de privilège**

Heather Rawlins remercie le Président national pour le souper lié à l'esprit d'équipe et pour l'excellente soirée avec les membres du Conseil national.

**Communiqués**

Le Président national rappelle aux membres du Conseil national le souper social qui aura lieu ce soir au Harbour House. Il s'agira d'une excellente occasion de se rassembler et profiter d'une belle soirée. Tout le monde est bienvenu.

**d) Comité de mise en valeur des sections locales**

**P/A Kevin Hanson / Steve Colterman**

Kevin Hanson présente une mise à jour sur les manuels du SSG et le site web. Il informe également les membres du Conseil national que la présentation sur l'intégration est terminée.

Kelly Bush indique que les manuels ont été bien faits. Reni Stein souhaite savoir si des copies papier sont disponibles. Kevin Hanson indique que toute personne qui souhaite en recevoir une copie, de lui faire parvenir un courriel et que les manuels seront fournis dans les trousseaux du congrès.

Que soit adopté le rapport du Comité de mise en Valeur des sections locales, tel que présenté.

**Motion adoptée. (Appendice « H »)**

**p/a Kevin Hanson / Steve Colterman**

Martine Babcook, Vice-présidente nationale, occupe la présidence. (9 h 19 à 9 h 23)

**Motion : LDC-01-23**

**Objet : Alliance de la Fonction Publique Du Canada - étude sur le soutien en santé mentale pour les militant(e)s syndicaux**

**Auteur : Comité de mise en valeur des sections locales au Conseil national  
2-4 mai 2023**

**ATTENDU QUE** le militantisme syndical s'accompagne de risques et de défis pour la santé mentale, et;

**ATTENDU QU'UN** soutien limité est fourni aux militants syndicaux lorsque leurs rôles et responsabilités mènent à l'épuisement de la santé mentale, et;

**ATTENDU QUE** le syndicat perd des militants en raison de blessures et de problèmes de santé mentale;

**IL EST RÉSOLU QUE** l'AFPC mandate et finance un institut tiers pour mener une étude sur si et comment le syndicat peut mieux soutenir la santé mentale de ses militants au début du cycle 2024-2027, et;

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'UN** plan d'action sur la santé mentale pour les militants soit élaboré et mis en œuvre par l'AFPC à la fin du cycle 2024-2027.

***Justification** - Le SSG demande que l'AFPC mandate et finance une étude sur le soutien en santé mentale afin de fournir des preuves pour un futur programme de soutien en santé mentale pour les militants syndicaux. Les militants syndicaux sont sensibles à des choses comme les blessures présumées, l'usure de compassion, l'épuisement professionnel, l'incapacité de jongler correctement avec le travail, la vie personnelle et l'activisme syndical, parmi plusieurs autres blessures liées à la santé mentale. De plus, l'impact sur les membres de l'équité est accru en raison des obstacles auxquels les personnes de l'équité sont confrontées et de l'accès limité aux choses qui peuvent entraîner une détérioration de la santé mentale. En conséquence, les militants souffrent en silence, doivent quitter leur travail syndical ou leur travail régulier, deviennent apathiques ou en veulent au syndicat pour le mal qu'ils ont subi pendant leur implication. Une étude sur la santé mentale aiderait les syndicats à mieux soutenir les militants qui font du bénévolat et qui courent un risque élevé de troubles mentaux dans l'exercice de leurs responsabilités syndicales. Les recommandations d'une étude seraient mises en œuvre par le syndicat, ce qui améliorerait la santé globale du syndicat et limiterait les atteintes à la santé mentale des militants.*

**Vote consigné no 32. Motion adoptée.**

**Note :** Cette résolution sera transmise au Congrès de l'AFPC si elle est adoptée au 9e Congrès triennal du SSG.

#### **e) Comité des reconnaissances syndicales**

Anthony Drozdowski, président du Comité des reconnaissances, dépose un rapport au nom du comité et présente les membres du comité qui sont mentionnés dans son rapport.

**p/a Anthony Drozdowski / Heather Rawlins**

Que soit adopté le rapport du Comité des reconnaissances syndicales du SSG.

**Motion adoptée.**

**(Appendice « I »)**

Anthony Drozdowski présente les deux motions suivantes au Conseil national.

**p/a Anthony Drozdowski / Heather Rawlins**

**Motion : 01-23**

**Objet : Membres démissionnaires ou retraités du Conseil national du SSG**

**Auteur : Comité des reconnaissances syndicales au Conseil national -  
2-4 mai 2023**

Le CRS reconnaît le travail acharné et le dévouement des membres du Conseil national et recommande donc que le comité élabore, dans le cadre du nouveau cycle, des lignes directrices visant à récompenser les membres sortants du Conseil.

**IL EST RÉSOLU QUE** le Comité des reconnaissances syndicales élabore, au cours du nouveau cycle, des lignes directrices visant à récompenser les membres sortants du Conseil du SSG.

**Vote consigné no 33. Motion adoptée.**

---

**p/a Anthony Drozdowski / Heather Rawlins**

**Motion : 02-23**

**Objet : Membre à vie du SSG**

**Auteur : Comité des reconnaissances syndicales au Conseil national -  
2-4 mai 2023**

Le CRS recommande également d'augmenter le montant du cadeau des membres à vie du SSG à 750 \$ sous la forme d'une carte-cadeau.

**IL EST RÉSOLU QUE** le montant du cadeau offert aux membres à vie passe à 750 \$ ; et

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** le cadeau soit offert sous la forme d'une carte-cadeau au choix du membre à vie ; et

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** le règlement 7, section 2h) soit modifié en conséquence.

**Vote consigné no 34. Motion adoptée.**

---

**f) Comité d'équité**

Kelly Bush, présidente du Comité d'équité, dépose un rapport au nom du comité et présente les membres du comité qui sont mentionnés dans son rapport.

**p/a Kelly Bush / Heather Rawlins**

Que soit adopté le rapport du Comité d'équité du SSG.

**Motion adoptée.**

**(Appendice « J »)**

## **g) Comité des jeunes travailleurs et travailleuses**

Kevin Hanson, président du Comité des jeunes travailleurs et travailleuses, dépose un rapport au nom du comité et présente les membres du comité qui sont mentionnés dans son rapport.

**p/a Kevin Hanson / Steve Colterman**

Que soit adopté le rapport du Comité des jeunes travailleurs et travailleuses du SSG.

**Motion adoptée.**

**(Appendice « K »)**

## **7. Affaires en suspens**

### **a) Proposition liée au logo**

#### **De la réunion du Conseil national du 30 septembre 2022**

Anthony Drozdowski, président du Comité des reconnaissances syndicales (CRS) présente deux logos au Conseil national.

Que le Conseil national du SSG choisisse l'option 1 ou l'option 2. Après des discussions et un examen, le Conseil national décide d'adopter l'option 1 à titre de nouveau logo pour le SSG. Dorénavant, le SSG utilisera l'option 1 comme son logo officiel.

**Vote consigné no 35. Motion adoptée. (Option 1)**

#### **Communiqués**

Le Président national fournit une mise à jour aux membres du Conseil national à savoir que l'AFPC fournira la liste des membres ayant participé à la ligne de piquetage, ce, d'ici la fin de la journée ou demain. Il indique également que le SEIC encourage leurs membres à voter contre l'entente provisoire. Toutefois, le SSG encourage vivement les membres à voter en faveur.

### **b) Présentation portant sur l'enquête en matière de mobilisation**

Kevin Hanson présente l'enquête en matière de mobilisation aux membres du Conseil national. Le tout est fourni à titre informatif, et il sera partagé avec le Conseil national. Il est recommandé que cela devrait être fait une fois par cycle et fasse partie du plan d'action dans le cadre des prochaines réunions. Kevin Hanson répond aux questions et informe les membres du Conseil national qu'ils peuvent communiquer avec lui pour de plus amples renseignements.

#### **De la réunion du Conseil national du 9 décembre 2022**

### **a) Résolution no 2 sur l'équité / Bourses – renvoyée au Comité des reconnaissances syndicales**

**Motion : Équité-02-22**

**Objet : Bourses**

**Auteur : Comité d'Équité / renvoyée au Comité des reconnaissances syndicales**

À la suite de la réunion du CN du 9 décembre 2022, le Comité des reconnaissances syndicales (CRS) s'est réuni le 18 janvier 2023 pour discuter de la résolution d'équité n°2. La résolution se lit comme suit :

**ATTENDU QUE** le SSG veut assurer respect du principe d'égalité dans le processus d'attribution des bourses d'études, et

**ATTENDU QUE** le SSG veut offrir la plus grande souplesse possible pour permettre au/à la candidat(e) de faire son choix ; par conséquent,

**IL EST RÉSOLU QUE** le SSG dédie l'une de ses bourses d'études existantes du SSG à un membre des groupes d'équité.

**Recommandation du Comité : Rejet**

***Justification** - Le comité utilise déjà " l'équité " comme l'un des critères de sélection lors de l'examen de chaque bourse. Si elle était adoptée, cette résolution réduirait l'éligibilité des candidats du groupe d'équité de 4 à 1 bourse, ce qui limiterait la flexibilité voulue.*

**Vote consigné # 36. Motion adoptée sur recommandation du comité.**

---

**b) Résolution no 4 sur l'équité / Conférence d'équité**

**Motion :** Équité-04-22

**Objet :** Conférence d'équité

**Auteur :** Comité d'Équité / renvoyée au Comité des finances pour un estimé

**ATTENDU QUE** l'équité est dans l'avenir du mouvement syndical, et

**ATTENDU QUE** l'allocation d'un espace sûr aux groupes d'équité leur permettra de se rencontrer, de créer des réseaux et de se soutenir mutuellement, et

**ATTENDU QU'**il existe une conférence des jeunes travailleurs et travailleuses qui permet aux jeunes travailleurs/travailleuses de se réunir ; par conséquent,

**IL EST RÉSOLU QUE** le SSG convoque une conférence sur l'équité une fois par cycle, et que la sélection des délégué(e)s tienne compte de la représentation des cinq groupes d'équité (2ELGBTQIA+, Autochtones, Noirs/minorités visibles, femmes, personnes handicapées) ainsi que des régions et du sexe (hommes, femmes et non-binaires).

**Calcul du coût :**

**Suppositions :** Le SSG financerait une conférence sur l'équité à Ottawa, à chaque cycle budgétaire, pour 10 membres en règle du SSG, 7 membres du comité sur l'équité du SSG et 1 VPN, pour un total de 18 participants, afin qu'ils assistent à une conférence de deux jours entièrement financés.

Transport aérien	(18+2) X 1 000 00 \$	20 000 00 \$
Transport terrestre	(18+2) X 200 00 \$	4 000 00 \$
Salaire	(18+2) X 300 00 \$/par jour/4 jours	24 000 00 \$
Per Diem	(18+2) X 130 00 \$/par jour/4 jours	10 400 00 \$
Hôtel	(18+2) X 350 00\$/par nuitée/3 nuitées	21 000 00 \$
Salle de réunion	1 000 00 \$/par jour/2 jours	2 000 00 \$
Interprètes	2 000 00 \$/par jour/2 jours	4 000 00 \$
Technicien(ne)s		10 000 00 \$
Conférenciers(ières)		10 000 00 \$
Divers		14 600 00 \$

**COÛT TOTAL :**

**120 000 00 \$**

**a/a Leanne Moss / Heather Rawlins**

**IL EST RÉSOLU QUE** la Conférence d'équité soit entièrement financée et qu'un poste budgétaire soit ajouté au budget 2024-2025-2026.

**Vote consigné no 37. Motion adoptée sur l'amendement.**

**a/a Mélanie Hamel / Nicole Rousseau**

**IL EST RÉSOLU QUE** le SSG tienne une Conférence d'équité une seule fois en 2024-2025 ou 2026.

**Vote consigné no 38. Motion adoptée sur l'amendement.**

**Vote consigné no 39. Motion adoptée.**

---

**c) Résolution no 6 sur l'équité / Exigence**

**Motion :** Équité-06-22

**Objet :** Exigences – VPN, Équité

**Source :** Comité d'équité / renvoyée au Comité des règlements

**ATTENDU QUE** le SSG valorise l'équité et reconnaît que la diversité s'avérera bénéfique pour le Syndicat, et

**ATTENDU QUE** le SSG veut créer une place à la table pour les membres des groupes d'équité ; par conséquent,

**IL EST RÉSOLU QUE** le SSG modifie le Règlement 7 pour s'assurer que le/la VPN – Équité soit un membre d'un groupe d'équité ou un membre cherchant à être visé par l'équité, et que si aucun membre d'un groupe d'équité n'est disponible, un(e) candidat(e) ne faisant pas partie d'un groupe d'équité soit considéré(e).

**Recommandation du Comité des règlements :** Rejet

**Justification** - *La résolution ci-haut mentionnée suscite des inquiétudes en ce qui a trait aux barrières que celle-ci pourrait créer pour les membres cherchant à être visés par l'équité, qui ne souhaitent pas être identifiés, et soulève des questions liées à l'exclusion et à la protection de la vie privée. En outre, si une élection d'une VPN ou d'un VPN pour l'équité implique des candidates ou des candidats qui s'identifient et celles et ceux qui ne le font pas, les membres qui ne le font pas sont désavantagés, créant ainsi une division et va à l'encontre des valeurs fondamentales du syndicat, à savoir la solidarité sans établir de différence.*

*La résolution crée un système à deux vitesses pour lequel nous nous sommes battus en ce qui regarde la paye et les droits en matière de pension. Vous trouverez ci-dessous des exemples de cas :*

*Qu'arrive-t-il si un membre cherchant à être visé par l'équité ne souhaite pas s'identifier, en exemple, orientation sexuelle et conflit de famille ou de religion ? Qu'en est-il des membres ayant une déficience cachée qui ne souhaitent pas la révéler. Ou, les membres multiraciaux ou intersectionnels qui ne s'identifient pas à un groupe d'équité en*

*particulier et les membres qui sont autochtones mais qui n'ont pas la « preuve d'appartenance à une bande autochtones ou gouvernementale » quant à leur identité.*

*Si la résolution cherche à éliminer une exclusion présumée des membres cherchant à être visés par l'équité au sein du SSG, quelle étude ou statistiques a été réalisée dans le cadre de la composition du leadership national et local ayant trait à l'équité mettant en lumière la discrimination ?*

**Vote consigné no 40. Motion adoptée.**

---

## Séance de l'après-midi

### **8. Affaires nouvelles**

#### **a) Nomination: Membre à vie pour Randy Howard**

**p/a Anthony Drozdowski / Mike LeBlanc**

Anthony Drozdowski fait la lecture de la motion suivante au Conseil national.

La section locale 60018 reconnaît le dévouement et l'excellent travail que Randy Howard a consacré au cours des années en tant que militant syndical des plus passionnés et à titre de Président national. Par conséquent, la section locale 60018 souhaite nommer le confrère Randy Howard pour que lui soit décerné le titre de Membre à vie du Syndicat des services gouvernementaux pour son dévouement de toute une vie au sein du monde ouvrier et envers ses consoeurs et confrères du syndicat. Le confrère Howard a travaillé à une époque sans précédent alors que le monde a été touché par la COVID, avant que ne bascule vers le virtuel du jour au lendemain, il est demeuré concentré et déterminé en gardant à l'esprit les intérêts de ses consoeurs et confrères comme priorité.

**ATTENDU QUE** Randy Howard a occupé un poste au sein de l'exécutif de sa section locale 60018 du SSG, à titre de délégué syndical en 2006 et élu Président de la section locale en 2008, et

**ATTENDU QU'**en 2014, il a été élu Vice-président régional pour le Nouveau-Brunswick, l'I.-P.-É.; étant responsable des membres au sein de la Direction générale de la comptabilité, de la gestion bancaire au SPAC, poste qu'il a occupé pour quatre (4) années, et

**ATTENDU QU'**il a été élu à titre de Président national du SSG, de 2017 à 2022, il s'agissait de la première fois qu'un membre de la section locale 60018 était élu, et

**ATTENDU QU'**il avait toujours à cœur les meilleurs intérêts de ses confrères et consoeurs syndiqués, et

**IL EST RÉSOLU QUE** l'on décerne le titre de Membre à vie du SSG à Randy Howard, ancien Président national du SSG, pour son dévouement, ses engagements et son travail acharné au sein du monde ouvrier.

#### **Biographie de Randy Howard**

- Décembre 2023, embauché par la Direction des pensions de retraite, maintenant connue comme le Centre des pensions du gouvernement du Canada, à Shédiac, N.-B.

- Novembre 2006, est devenu délégué syndical de la section locale 60018.
- Novembre 2008, élu à titre de Président de la section locale 60018 du SSG.
- Septembre 2014, élu à titre de Vice-président régional du Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard : responsable des membres au sein de la Direction générale de la comptabilité, de la gestion bancaire des Services publics et Approvisionnement Canada.
- Septembre 2017, élu à titre de Président national du Syndicat des services gouvernementaux.
- Le confrère Howard est un membre chevronné de longue date de notre syndicat. Randy a débuté à titre de délégué syndical à l'exécutif de la section locale, a été président de la section locale pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'il soit élu Vice-président régional pour 6 ans, et en étant le premier membre de la section locale 60018 qui a été élu Président national en 2018 jusqu'à 2022. Le confrère Howard a toujours eu à cœur les meilleurs intérêts de ses consoeurs et confrères syndiqués.

**Scrutin secret. Motion adoptée.**

### ***Rappel au règlement***

**p/a Linda Harding / Mélanie Hamel**

**QUE** les bulletins de votes soient détruits.

### **b) Mise à jour portant sur le Congrès 2023 du SSG**

Le Président national présente une mise à jour liée au prochain Congrès du SSG de 2023.

- Les comités se réuniront au début juillet 2023, à l'hôtel Delta, à Ottawa.
- Les membres des comités seront informés à lequel des comités ils siégeront.
- Il rappelle aux membres du Conseil national que les lettres de créances des déléguées et délégués doivent être soumises d'ici la fin mai 2023.

### **c) Mise à jour portant sur la Conférence 2024 des présidentes et des présidents de section locale**

Le Président national informe les membres du Conseil national de la tenue de la prochaine Conférence des présidentes et des présidents de section locale en 2024. La conférence aura lieu la troisième semaine de septembre, à l'hôtel Westin d'Halifax, Nouvelle-Écosse. Le SSG célébrera également son 25ième anniversaire pendant la conférence. Il s'agira d'un événement passionnant à attendre avec impatience..

### **d) Rapport sur les griefs**

David Girard présente un rapport sur les griefs aux membres du Conseil national et répond aux questions. Nicole Rousseau demande une copie de la présentation. David Girard indique que celui-ci sera envoyé par courriel au Conseil national.

## **Comité des finances du SSG (Renvoyé)**

p/a **Martine Babcook / Mélanie Hamel**

Le Comité des finances recommande que le **Budget triennal amendé du SSG pour les années 2024, 2025 et 2026** soit approuvé et renvoyé au Congrès triennal national du SSG, tel que présenté.

**Vote consigné no 41. Motion adoptée.**

## **9. Table Ronde**

La réunion se termine par une discussion en table ronde.

Le Président national invite les observatrices et les observateurs à s'adresser au Conseil national.

**Joe Walsh**, Vice-président, section locale 20001 : Il remercie le Conseil national de lui avoir permis d'observer la réunion du Conseil national. Il est heureux d'assister au Congrès du SSG et il a confiance en l'avenir du SSG. Il indique que ce fut une expérience formidable pour lui.

**Ian Leblanc**, Président, section locale 70055 : Il remercie le Conseil national pour l'invitation et il partagera l'information avec sa section locale. Il indique que l'Élément est entre bonnes mains, et de continuer le bon travail.

**Sina Agah**, Président, section locale 70013 : Un grand merci pour cette expérience révélatrice – la vraie démocratie. Même si au sein du Conseil national, on y constate des opinions différentes, les débats sont toujours respectueux. Il indique que les membres qui ont formé la ligne de piquetage devraient être applaudis.

**Kevin Hanson** : Il remercie tout le monde pour une semaine formidable.

**Anthony Drozdowski** : Il a apprécié de voir tout le monde. Il remercie les membres pour leur travail acharné pendant la grève.

**Mike LeBlanc** : Il indique qu'il ne se sentait pas confortable de laisser les membres pendant la grève, mais se dit heureux que le tout s'est bien déroulé. Il souhaite à tout le monde un retour sécuritaire à la maison.

**Steve Colterman** : Il indique avoir été content de rencontrer tout le monde à Victoria et qu'il a hâte de voir tout le monde au Congrès du SSG, en septembre.

**Linda Harding** : Elle informe le Conseil national qu'il s'agissait de sa dernière réunion du CN et que le Congrès sera son dernier événement. Elle quitte son poste, prenant sa retraite dans vingt mois et déménagera à l'IPE. Elle remercie tout le monde et indique qu'elle va manquer chacun et chacune!

**Reni Stein** : Elle remercie tout le monde d'être venu à Victoria. Elle remercie le personnel du SSG pour tout leur travail acharné et attend avec impatience l'événement social de ce soir et le congrès. Ce fut de l'excellent travail.

**Will Tait** : Il remercie le personnel du SSG et le CN pour les belles occasions. Il est très fier de la RCN pour le travail effectué pendant la grève.

**Paul Paquette** : Il a bien aimé Victoria et remercie tout le monde pour cette occasion. Il a bien aimé rencontrer tout le monde en personne. Il attend avec impatience le congrès.

**Leanne Moss** : Elle se fait l'écho des commentaires de tout le monde et souligne que le SSG est comme une grande famille. Elle attend avec impatience le congrès. Leanne mentionne que les débats lors des réunions ont été tenus dans le respect, et le résultat global des réunions a été un succès. Elle indique qu'il est important de reconnaître les efforts de l'équipe de négociation, compte tenu notamment de la nature exigeante des négociations. Cela prouve que lorsque l'on travaille ensemble, nous pouvons obtenir de meilleurs résultats pour les membres et informe les membres du Conseil national que Troy MacDonnell, Président, section locale 60011, représentait la table PA. Elle reconnaît l'importance du soutien des membres et sans leur support, elle n'aurait pas pu accomplir cette tâche.

**Kelly Bush** : Elle remercie Leanne et Troy pour leur travail à l'équipe de négociation. Elle informe également qu'il s'agissait aussi de sa dernière réunion du CN et qu'elle démissionnera de son poste en tant que VPN de l'Équité. Elle indique que plusieurs changements se sont produits, et nous ne sommes pas toujours d'accord mais nous le faisons pour les membres. Elle remercie tout le monde.

**Azra Jusuf** : Elle indique que l'on manquera Kelly. Elle ajoute que Victoria est une belle ville. Elle remercie David Girard pour le soutien dans le cadre des griefs et Dominique Barrette pour son soutien pendant la grève. Elle remercie tout le monde.

**Heather Rawlins** : Elle a passé un beau moment. Bien qu'elle soit née à Vancouver, il s'agissait de sa première fois à Victoria.

**Nicole Rousseau** : Elle remercie tout le monde pour les débats respectueux. Elle indique que la région de la Capitale nationale n'est pas une région facile, et que les membres de la section locale 70019 ont pris les choses en main pendant la grève. Elle remercie le personnel du SSG pour l'organisation de cet événement et remercie les traductrices et les traducteurs.

**Mélanie Hamel** : Elle a apprécié les réunions en personne; la semaine a été formidable. Elle remercie tout le monde pour les bonnes discussions.

**Martine Babcook** : Elle mentionne que les quelques semaines menant à la réunion du Conseil national, elle était nerveuse et stressée. Toutefois, elle indique que le Conseil national a été en mesure de mener à bien toutes les affaires et a même terminé plus tôt que prévu. Elle exprime sa gratitude envers le personnel de l'hôtel, mentionnant que la nourriture était excellente. De plus, elle souhaite ses bons souhaits à Kelly Bush et Linda Harding et espère visiter Linda Harding à l'IPE.

**Bruce Roy** : Il remercie les observatrices et les observateurs ayant assisté en personne et les observatrices et observateurs en virtuel pour leur présence et leur participation. Il remercie les traductrices et les traducteurs, le personnel audiovisuel, le personnel de l'hôtel, et le personnel, soulignant leur excellent travail. De plus, il informe le Conseil national qu'il s'agissait de la dernière réunion du Conseil national pour Monique Desrosiers. Un grand merci à Kelly Bush et Linda Harding qu'il a appris à connaître au cours des années et apprécie leur amitié. Après l'achèvement des travaux du SSG, il annonce l'annulation de la réunion du Conseil national prévue la journée suivante, à savoir le 4 mai. Il encourage les membres du Conseil national de bien profiter de la journée et de s'amuser. Toutefois, il leur rappelle qu'en dépit de l'annulation, un petit déjeuner continental et un dîner seraient toujours fournis le 4 mai 2023.

## **10. Levée de la séance**

**p/a Linda Harding / Conseil national**

La levée de la séance a lieu à 15 h 31.

---

### **Mesures de suivi**

- Résolution amendée : Qu'une réunion extraordinaire du Conseil national soit tenue pour évaluer la possibilité d'une prestation supplémentaire pour les membres ayant été en grève. (Mesure complétée – courriel envoyé au CN le 2 août 2023).

### **6.e) Comité des reconnaissances syndicales**

- Élaborer des lignes directrices pour récompenser les membres sortants du Conseil national du SSG.

### **8.a) Membre à vie du SSG pour Randy Howard**

- Carte-cadeau de 750 \$ et lettre (Mesure complétée par M. Desrosiers).
- Ajouter biographie aux règlements du SSG (Mesure complétée par D. Barrette).

### **8.b) Congrès du SSG de 2023**

- Fournir une liste des comités du SSG aux membres des comités (Mesure complétée par M. Thomas).

### **8.d) Rapport sur les griefs**

- Fournir la présentation au CN. (Mesure complétée par David Girard).

## Votes consignés

<b>Legend / Légende:</b> 1. Yes / Pour 2. No / Contre 3. Abstain / Abstention 4. Absent / Absent-e	F-01-23 Modifié pour ajouter fonds de grève	F-01-23 Campagne d' action politique tel que modifié	F-02-23 – États financiers non vérifiés du SSG	F-03-23 – Modifié pour changer son/sa à « leur »	F-03-23 Modification Règle 4 – Dépenses pour les membres	F-03-23 – Tel que présenté	F-04-23 Modifier Politique 3 – Garde de membres de la famille – Réunions du SSG	F-05-23 Déplacer Rég. 4.9)bj, ii, iii – Frais divers pour membres du CN	F-06-23 Poste budgétaire – Budget Conf. PDSL 2024-2025	F-07-23 Motion pour modifier	F-07-23 Modifier Rég. 4.12a)b)c) Événements AFPC	F-08-23 Motion pour modifier	F-08-23 Modifier Politique 9 SSG, Subside pour CDPSL	F-09-23 Ajouter poste budg. 9 Conf. Rég. – Année budgétaire 2024 & 2025	F-10-23 Ajouter poste budg. 11. C – Campagnes act. pol.	F-11-23 Budget triennal SSG 2024-2025 & 2026	Réunion extr. CN: Prestations pour les membres	Règlement 6	Règlement 7
<b>Vote Number / Numéro de vote</b>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
<b>Babcock, Martine, NVP/VPN</b>	1	1	1	2	2	1	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1
<b>Bush, Kelly, NVP Equity/VPN, Équité</b>	1	1	1	1	1	1	2	1	1	2	2	1	1	1	1	2	1	1	1
<b>Hanson, Kevin, NVP/VPN</b>	1	1	1	1	2	1	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1
<b>Colterman, Steve</b>	1	1	1	2	1	1	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1
<b>Drozdowski, Anthony</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1
<b>Hamel, Mélanie</b>	1	1	1	2	2	1	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1
<b>Harding, Linda</b>	1	1	1	1	2	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Jacobs, Sheldon</b>	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
<b>Jusuf, Azra</b>	1	1	1	2	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>LeBlanc, Mike</b>	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Moss, Leanne</b>	1	1	1	1	1	2	3	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1
<b>Paquette, Paul</b>	1	1	1	2	1	1	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1
<b>Rawlins, Heather</b>	1	1	1	2	2	1	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1
<b>Rousseau, Nicole</b>	1	1	1	2	2	1	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1
<b>Stein, Reni</b>	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Tait, William</b>	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
<b>Tessier, Jeff</b>	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
<b>RVP MTL &amp; ON Vacant VPR MTL &amp; ON Vacant</b>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Roy, Bruce, NP/PN</b>	1	1	1	1	2	1	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1

<b>Legend / Légende:</b> 1. Yes / Pour 2. No / Contre 3. Abstain / Abstention 4. Absent / Absent-e	Règlement 12	Règlement 14	Règlement 15	Règlement 17 - modifié	Règlement 17	Règlements – Règle 2	Règlements – Règle 5	Règlements – Règle 7	Règlements – Règle 9	Règlements – Règle 10	Règlements – Règle 13 -	Règlements – Politique 4	CMVSL – 01-23 n	CRS 01-23	CRS 02-23	Logo #3	Équité 02-22	Équité 0-22 modifié	Équité 04-22 – modification unique
<b>Vote Number / Numéro de vote</b>	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38
<b>Babcock, Martine, NVP/VPN</b>	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Bush, Kelly, NVP Equity/VPN, Équité</b>	1	1	1	1	2	1	1	1	1	4	1	1	1	2	2	3	2	1	1
<b>Hanson, Kevin, NVP/VPN</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Colterman, Steve</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	1	1	1
<b>Drozdowski, Anthony</b>	1	1	1	3	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Hamel, Mélanie</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Harding, Linda</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2
<b>Jacobs, Sheldon</b>	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
<b>Jusuf, Azra</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	2
<b>LeBlanc, Mike</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1
<b>Moss, Leanne</b>	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	2
<b>Paquette, Paul</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Rawlins, Heather</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Rousseau, Nicole</b>	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1
<b>Stein, Reni</b>	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1
<b>Tait, William</b>	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1
<b>Tessier, Jeff</b>	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
<b>RVP MTL&amp; ON Vacant VPR MTL &amp; ON Vacant</b>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Roy, Bruce, NP/PN</b>	1	1	1	2	1	1	1	1	4	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1

Legend / Légende: 1. Yes / Pour 2. No / Contre 3. Abstain / Abstention 4. Absent / Absent-e	Conférence équité #04	06-22 - VPN Exigence	F12-23 Budget modifié	
<b>Vote Number / Numéro de vote</b>	39	40	41	
<b>Babcook, Martine, NVP/VPN</b>	1	1	1	
<b>Bush, Kelly, NVP Equity/VPN, Équité</b>	1	2	2	
<b>Hanson, Kevin, NVP/VPN</b>	1	1	1	
<b>Colterman, Steve</b>	1	1	1	
<b>Drozdowski, Anthony</b>	1	1	1	
<b>Hamel, Mélanie</b>	1	1	1	
<b>Harding, Linda</b>	1	1	1	
<b>Jacobs, Sheldon</b>	4	4	4	
<b>Jusuf, Azra</b>	1	2	1	
<b>LeBlanc, Mike</b>	1	1	1	
<b>Moss, Leanne</b>	1	3	2	
<b>Paquette, Paul</b>	1	1	1	
<b>Rawlins, Heather</b>	1	2	1	
<b>Rousseau, Nicole</b>	1	1	1	
<b>Stein, Reni</b>	1	1	1	
<b>Tait, William</b>	1	1	1	
<b>Tessier, Jeff</b>	4	4	4	
<b>RVP MTL &amp; ON Vacant VPR MTL &amp; ON Vacant</b>	X	X	X	
<b>Roy, Bruce, NP/PN</b>	1	1	1	

**Réunion du Conseil national du SSG**  
**Hôtel Inn at Laurel Point, Victoria, C.-B.**  
**Les 2 au 4 mai 2023 – Salon Spirit BCD**

**Appendice « A » – Ordre du jour**

1. Appel nominal et communiqués 9 h
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Horaire des séances
  - Le 2 mai 2023 9 h – midi, 13 h – 17 h  
(Affaires courantes)
  - Le 3 mai 2023 9 h – midi, 13 h – 17 h  
(Affaires courantes)
  - Le 4 mai 2023 9 h – midi, 13 h – 16 h  
(Affaires courantes)
4. Adoption de procès-verbaux précédents
  - a) Procès-verbal du 30 septembre 2022
  - b) Procès-verbal de la conférence téléphonique du 9 décembre 2022
  - c) Procès-verbal de la conférence extraordinaire téléphonique du 3 avril 2022
5. Rapports des dirigeantes et dirigeants
  - a) Rapport du Président national
  - b) Rapports des Vice-présidentes nationales et du Vice-président national
  - c) Rapports des Vice-présidentes régionales et des Vice-présidents régionaux
6. Rapports des Comités du SSG
  - a) Comité d'examen des finances
  - b) Comité des règlements, des règles et des politiques
    - i) Notes explicatives
    - ii) Modifications – Règlements, Règles et Politiques
  - c) Comité d'éducation
  - d) Comité de mise en valeur des sections locales
  - e) Comité des reconnaissances syndicales
    - i) Résolutions

- f) Comité d'équité
- g) Comité des jeunes travailleurs et travailleuses

## **7. Affaires en suspens**

### **De la réunion du Conseil national du 30 septembre 2022**

- a) Proposition liée au logo
- b) Présentation portant sur l'enquête en matière de mobilisation

### **De la réunion du Conseil national du 9 décembre 2022**

- a) Résolution no 2 sur l'équité / Bourses – renvoyée au Comité des reconnaissances syndicales
- b) Résolution no 4 sur l'équité / Conférence d'équité – renvoyée au Comité des finances
- c) Résolution no 6 sur l'équité / Exigence – VPN de l'équité – renvoyée au Comité des règlements

## **8. Affaires nouvelles**

- a) Nomination : Membre à vie pour Randy Howard
- b) Mise à jour portant sur le Congrès 2023 du SSG
- c) Mise à jour portant sur la Conférence 2024 des présidentes et des présidents de section locale
- d) Rapport sur les griefs

## **9. Table ronde**

## **10. Levée de la séance**

**Appendice « B » – Rapport du Président national, Bruce Roy**  
**Présenté au Conseil national du SSG**  
**Mai 2023**

Mes ami.e.s;

C'est avec grande fierté que je soumets mon dernier rapport au Conseil national et aux membres du SSG avant notre Congrès triennal de septembre 2023. Depuis la soumission de mon dernier rapport en janvier 2023, j'ai maximisé mes efforts sur nos consultations patronales-syndicales et participé à diverses rencontres avec les membres et les sections locales.

J'ai été à même de constater le travail de maître effectué par les comités permanents du SSG, du Conseil national et des activistes. Je suis extrêmement fier de tout ce que notre organisation a accompli et de la place que le SSG prend au sein de la grande famille de l'AFPC.

**Effectifs**

Lorsque j'ai pris la tête du SSG en octobre 2021, le SSG comptait officiellement tout près de 11 000 membres cotisants. Un an et demi plus tard, nous sommes en voie de dépasser les 12 000 membres. Évidemment qu'une augmentation de cette ampleur dans notre organisation entraîne également une augmentation des demandes de service. Maintenant plus que jamais, il est primordial de bien outiller nos activistes afin qu'ils soient bien équipés pour répondre à la demande.

En ce sens, nous travaillons à développer nos propres formations maison, en complément de ce que l'Alliance offre. En guise de projet pilote, nous offrirons aux délégué.e.s syndicaux de la Capitale nationale un atelier sur la gestion des griefs. L'atelier sera offert en anglais, dans un premier temps, puis en français et sera éventuellement déployé dans l'ensemble des sections locales.

Une autre initiative réalisée cette année par l'entremise du Comité de développement des sections locales est la tenue d'un sondage à l'ensemble de nos membres pour qui nous avons une adresse courriel. Le sondage permettra au SSG de mieux comprendre pourquoi certains membres se sentent interpellés par le syndicat alors que d'autres non et nous aidera à formuler un plan stratégique pour augmenter la mobilisation de nos membres. Je remercie le Comité pour leur travail dans ce dossier.

**Conseil national**

Au cours des derniers mois, le Conseil national a perdu quelques joueurs pour diverses raisons. L'un de ces départs fut celui d'une activiste chevronnée, Sue-Boone. Ainsi, en reconnaissance de son dévouement et activisme au cours des quinze dernières années, le Conseil national, dans un vote unanime, lui a octroyé le titre de membre à vie du SSG. Merci pour tout Sue.

## **Sections locales du SSG**

Encore cet hiver, j'ai eu l'occasion de rencontrer certains exécutifs de sections locales et participer, virtuellement, à plusieurs AGA. J'apprécie les échanges constructifs avec les membres et les sections locales; elles me permettent de prendre le pouls de ce qui se passe sur le terrain et ramener vos préoccupations auprès de l'employeur.

Je crois ne pas me tromper non plus en affirmant qu'en date d'aujourd'hui, toutes nos sections locales sont fonctionnelles avec des exécutifs complets. Vous trouverez ci-dessous les différentes réunions auxquels j'ai pris part entre janvier et avril 2023 :

<b>Date</b>	<b>Section locale</b>	<b>Type de rencontre</b>
<b>Janvier</b>		
14	70055	Rencontre avec l'exécutif
17	30001	AGA virtuelle
19	30401	AGA virtuelle
20	10161	Rencontre avec l'exécutif
<b>Février</b>		
16	70013	AGA virtuelle
20	90011	AGA virtuelle
28	70019	AGA virtuelle
	20001	AGA virtuelle
<b>Mars</b>		
2	20008	AGA virtuelle
	70055	AGA virtuelle
9	70017	AGA virtuelle
20	70013	AGA virtuelle
22	90031	AGA virtuelle
28	50002	AGA virtuelle
29	70020	AGA virtuelle
<b>Avril</b>		
26	80052	AGA virtuelle
29	50057	AGA virtuelle

Voici un aperçu des rencontres à venir en mai et juin 2023 :

Date	Section locale	Type de rencontre
<b>Mai</b>		
16	10011	AGA
	10011	Rencontre avec l'exécutif
17	10060	AGA
31	90011	Rencontre avec l'exécutif
<b>Juin</b>		
6	30001	Rencontre avec l'exécutif
7	30401	Rencontre avec l'exécutif
8	40007	Rencontre avec l'exécutif

### **Comités permanents du SSG**

En début de mandat, j'ai transmis aux différents comités permanents du SSG différents objectifs et je suis heureux d'affirmer que l'ensemble de comités a répondu à l'appel. Depuis que je suis impliqué dans le Syndicat, c'est la première fois que je vois l'ensemble des comités et ses membres autant engagés. Je vous invite à lire leurs rapports. Merci au président et présidente des comités pour avoir sus mener à termes votre mandat.

### **Conseil national d'administration de l'AFPC**

Dans le cadre de mon rôle en tant que président d'élément, je siège sur le Conseil national d'administration de l'AFPC. Au cours de la dernière année, je me suis attablé à bâtir des liens solides avec mes confrères et consoeurs du CNA et consolider notre crédibilité. La prochaine réunion du CNA aura lieu en juin 2023.

### **Consultations patronales-syndicales**

Évidemment, le cœur même de mon travail consiste à représenter nos membres auprès de l'employeur dans diverses consultations patronales-syndicales. Je crois fermement en la collaboration entre nos employeurs et notre Syndicat et suis d'avis que faire preuve de respect mutuel ne peut que bénéficier nos membres. Cela dit, je n'hésiterai jamais à défendre nos droits lorsque ceux-ci sont bafoués. Par exemple, après avoir pris connaissance que certaines informations contraires à la convention collective étaient véhiculées par la gestion auprès de nos membres, je n'ai pas hésité à contacter le sous-ministre de SPAC pour rectifier la situation.

Au début du mois de février, nous avons malheureusement dû faire face à une mise à pied temporaire de certains de nos membres de la Monnaie royale canadienne à

Winnipeg. Évidemment, ce genre de situation n'est jamais facile et le SSG et la gestion de la MRC ont travaillé ensemble afin d'atténuer les effets qu'une telle annonce peut avoir sur nos membres affectés.

### **Conclusion**

Difficile à dire où nous en serons lorsque vous lirez ce rapport. Serons-nous en situation de grève? Serons-nous de retour à la table des négociations? Aurons-nous une nouvelle convention collective?

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine, c'est que je serai là pour vous. Je salue le travail de tous nos membres, que vous travaillez pour SPAC, SPC ou la Monnaie royale. Ce que vous faites pour notre pays est important.

Je salue également le travail de nos activistes. Vous êtes l'épine dorsale du mouvement syndical et votre dévouement est pour moi une source d'inspiration. J'espère sincèrement être à la hauteur de votre engagement et souhaite de tout cœur avoir le privilège d'être votre président pour un deuxième mandat en 2024-2026.

Respectueusement présenté,



Bruce Roy  
Président national  
Syndicat des services gouvernementaux

## **Appendice «C » – Rapport de la Vice-présidente nationale,**

**Martine Babcook**

**Octobre, novembre et décembre 2022**

En guise d'introduction à mon rapport, je tiens à souligner la grande réussite de la Conférence des présidents et présidentes des sections locales et du Conseil national à Toronto en 2022. Ce premier face à face depuis la pandémie de la Covid a en effet remporté un immense succès. Je ne me limite pas aux sessions elles-mêmes, mais j'y inclus la partie de base-ball des Blue Jays, et surtout la possibilité que cette conférence nous a donné de retrouver des collègues et ami(e)s de longue date, et de pouvoir -- enfin -- rencontrer certains d'entre eux et certaines d'entre elles en personne pour la première fois. Personnellement, j'en suis repartie avec un sentiment renouvelé de fierté pour ce que nous faisons pour nos membres.

En octobre, dans le cadre de la consultation de la Direction générale des services numériques, nous avons reçu des informations sur divers sujets tels que la mise à jour M365, l'évolution de la plateforme de messagerie électronique, le logiciel Windows et la sécurité des points terminaux, la mise à jour de Cloud, ou encore les déplacements avec des actifs informatiques. Nous poursuivons nos réunions informelles tous les mois portant sur les points de service, auxquelles diverses préoccupations y sont soulevées, notamment sur le retour au bureau alors que l'employeur n'aurait pas assez d'équipement pour tout le monde (ordinateurs portables, chargeurs, etc.) si un(e) employé(e) a oublié le sien à son domicile.

À la réunion du 22 novembre 2022 du Comité de consultations syndicales-patronales de la Direction générale des services immobiliers, nous avons fait le point sur la culture des services immobiliers, l'évolution du travail, les mises à jour régionales, les contrats des services immobiliers et les projets du programme de perfectionnement professionnel (PPP). Nous organisons par ailleurs une brève réunion mensuelle pour nous pencher sur l'évolution de la situation.

En novembre, le Comité des consultations syndicales-patronales a rencontré la Direction générale des achats. Bien que nous n'ayons qu'un petit nombre d'employé(e)s à cette direction, l'engagement à participer à des consultations ne faiblit pas.

Bien que la conversion des PA ait été suspendue avant la pandémie, nous n'en avons pas moins relancé les choses avec un nouveau groupe de travail composé, outre moi-même, d'une personne du Centre de paye et d'un VPR de la RCN. Je recherche quelques autres personnes qui relèvent de ce programme. L'échéance précédente pour la conversion PA était fixée à juin 2024 mais elle a été repoussée ; toutefois, aucun calendrier n'a été arrêté.

En décembre, le Ministère a annoncé le retour au bureau à raison de 2 à 3 jours par semaine. Une grande partie de nos membres qui travaillent dans le domaine de la prestation des services immobiliers dépendent de l'occupation de notre bâtiment dans le cadre de leurs fonctions. Je comprends qu'il y aura des exceptions au cas par cas et

que cela ne sera pas possible pour certains membres, mais nous serons à leurs côtés pour les soutenir du mieux possible.

En tant que responsable du réaménagement des effectifs depuis décembre 2022, je m'occupe des dossiers de cinq employé(e)s à trois postes frontaliers qui seront tous/toutes sans emploi à partir du 15 février 2023.

Les mises à jour du Comité des finances, faites-en septembre à Toronto, vous ont donné un aperçu de la situation financière du SSG à cette période. J'ai hâte de vous présenter les états financiers vérifiés au 31 décembre 2022, à Victoria, ainsi que le budget proposé pour les années 2024, 2025 et 2026.

Martine Babcook  
Vice-présidente nationale du SSG

**Syndicat des services gouvernementaux (SSG)**  
**Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC)**

**Appendice «C » – Rapport du Vice-président national,  
Kevin Hanson**

**Janvier 2023 - Mai 2023**

Pour commencer l'année, j'ai eu l'honneur de participer à la formation des enquêteurs et enquêtrices donnée par l'AFPC. Ce cours d'une semaine m'a permis de rencontrer des dirigeant(e)s syndicaux/syndicales exceptionnel(le)s venu(e)s de tous les coins du pays. J'y ai acquis des compétences pour mener des enquêtes lorsque le Syndicat m'en fera la demande.

Immédiatement après cette formation, j'ai assisté à la Conférence nationale sur la santé et la sécurité de l'AFPC avec plusieurs autres délégué(e)s et observateurs/observatrices du SSG. J'ai pu ainsi me familiariser avec les problèmes systémiques du Canada en ce qui concerne les services de soutien en santé mentale, et ai écouté attentivement les histoires des conférenciers et conférencières invité(e)s sur la façon dont ils et elles ont surmonté les blessures et les maladies liées à la santé mentale. J'ai également eu l'occasion d'établir des contacts avec des collègues du Syndicat et ai apprécié les explications avancées par les participant(e)s du Syndicat sur la façon dont ils ou elles font face aux problèmes de santé mentale dans le cadre de leur travail syndical. J'ai hâte de m'attaquer à ce problème et de proposer une solution qui puisse aider notre Syndicat à soutenir ses bénévoles lorsque leur santé mentale s'épuise en raison du travail syndical.

Je continue à siéger au Groupe de travail sur le Projet de loi C-65 à Services partagés Canada (SPC), la prochaine étape consistant à déterminer si le Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité (CNOSS) acceptera la ligne de conduite suggérée pour l'ajout et le retrait d'enquêteurs/enquêtrices de sa liste. Je suis également à la recherche d'employé(e)s volontaires de SPC pour participer à leurs comités locaux de santé et de sécurité. Si vous avez connaissance de membres de SPC intéressés, veuillez me le faire savoir.

J'ai pu mettre au point la carte de consultation du SSG sur laquelle j'ai travaillé au cours des dernières années, avec l'aide de Dominique Barrette du bureau national du SSG. J'ai fait de mon mieux pour communiquer avec le plus grand nombre possible de représentant(e)s du SSG, afin de me faire une idée des diverses plateformes de consultation qui existent au sein des sections locales et des régions. Je m'excuse à l'avance si j'ai manqué de communiquer avec quelqu'un pendant ma période d'exploration des consultations. À la suite de mon travail, j'ai pu compiler le plus grand nombre de réponses que j'ai reçues et j'ai tracé les étapes de consultation du SSG par lieu de travail.

J'ai joint des annexes pour que les membres puissent les examiner, et j'invite les collègues à réfléchir à la nécessité de rétablir un système de consultation de pointe, et à la façon dont cela peut être fait pour améliorer nos processus pour les années à venir.

Un sujet que nous pouvons, je crois, rappeler à l'employeur lors de nos consultations actuelles et futures, est celui des 13 facteurs de risque psychosociaux sur le lieu de travail. Nos employeurs peuvent améliorer les conditions de travail de nos membres s'ils tiennent compte de ces facteurs de risque lorsqu'ils prennent des décisions concernant le lieu de travail. À noter que les facteurs de risque psychosociaux ont été circonscrits par des chercheurs de l'Université Simon Fraser sur la base d'une recherche approfondie et d'un examen des données empiriques des meilleures pratiques nationales et internationales.

Ces facteurs ont également été déterminés en fonction de la jurisprudence et de la législation canadiennes existantes et émergentes. Les facteurs de risque sont les suivants : équilibre, courtoisie et respect, clarté du leadership et des attentes, engagement, croissance et perfectionnement, participation et influence, culture organisationnelle, protection de la sécurité physique, compétences et exigences psychologiques, protection de la sécurité psychologique, soutien psychologique et social, reconnaissance et récompense, et gestion de la charge de travail.

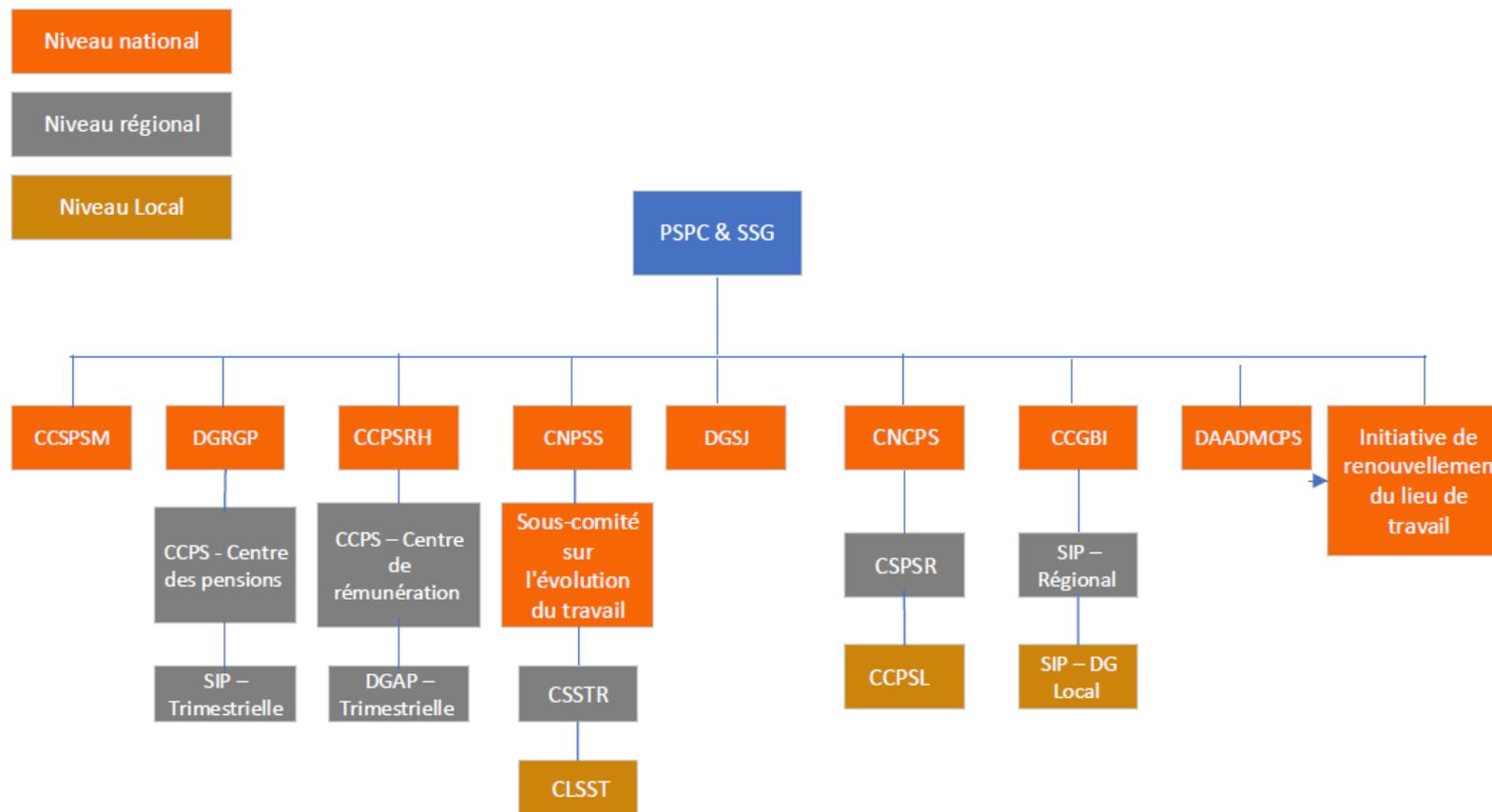
En conclusion, le SSG continue de donner l'exemple, et nous avons la possibilité d'améliorer nos services. Continuons à assurer un avenir durable pour les années à venir.

Sincèrement,

Kevin Hanson

Vice-président national (VPN) du Syndicat des services gouvernementaux (SSG)

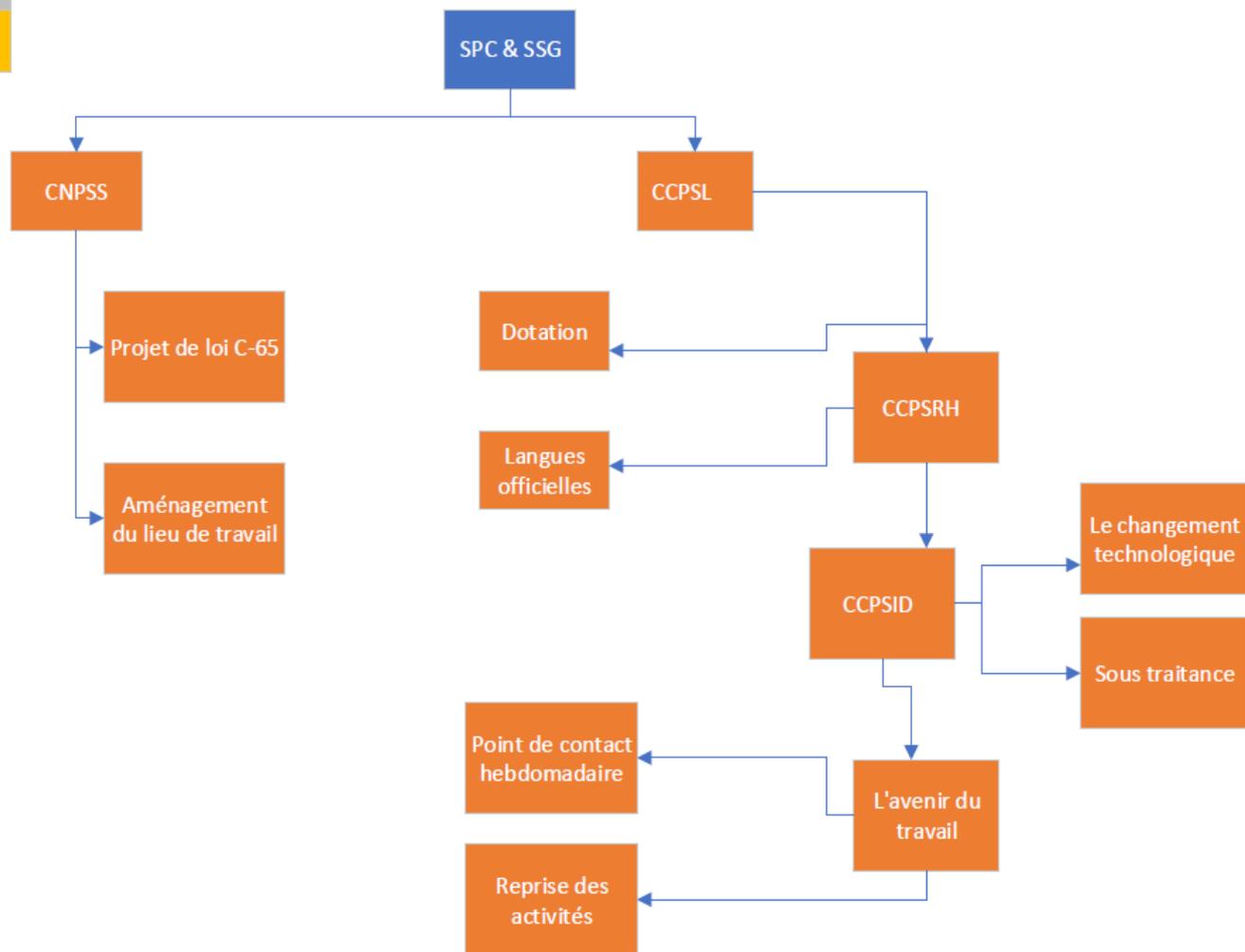
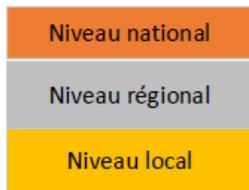
## Annexe 1 - Services public approvisionnement Canada



1. Les VPR représentant les membres au CPFPP se réunissent avec le DGR de leur région pour le CSPSRC et le CSSTR.

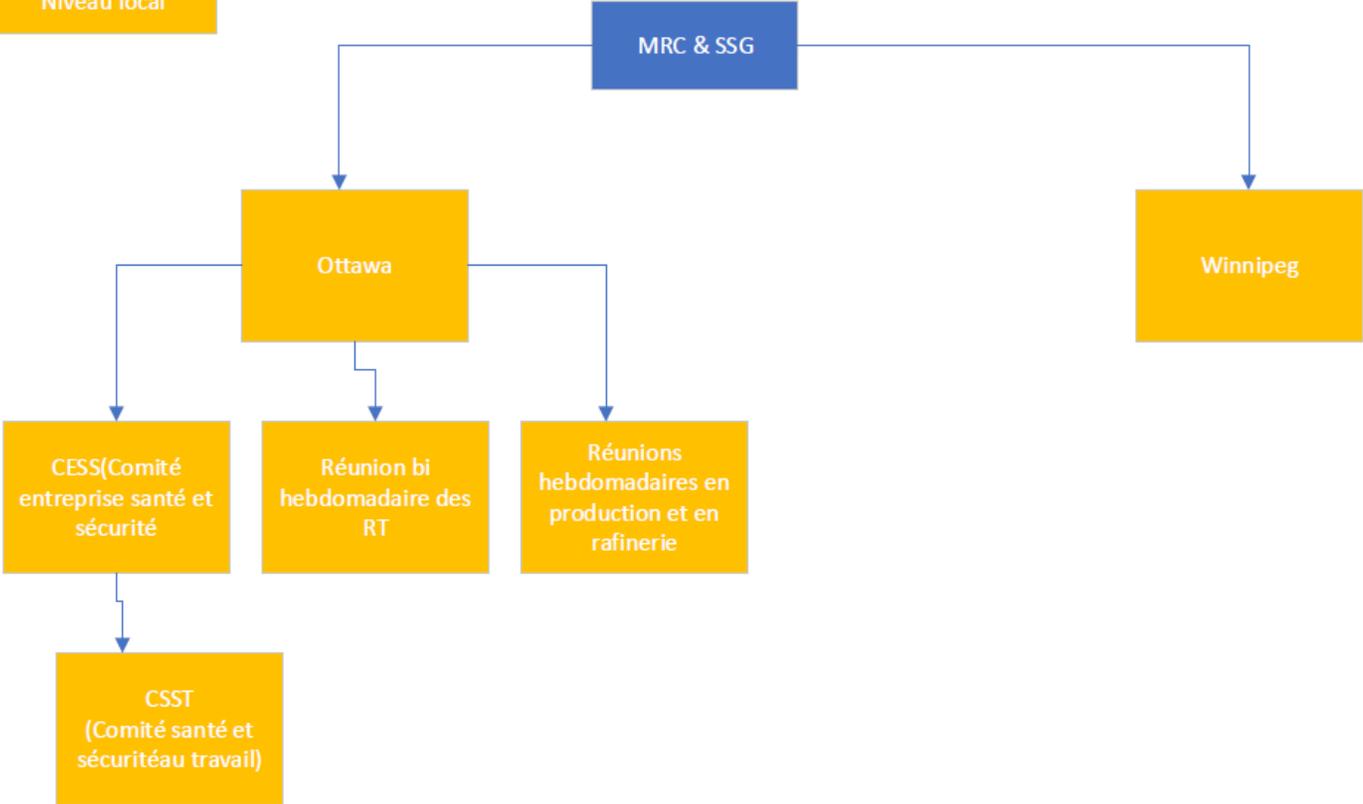
2. Pour certaines des directions générales, la consultation régionale peut différer d'une région à l'autre. À titre d'exemple, la Direction générale de l'administration de la paye mène des consultations à Ottawa et dans l'Atlantique à différents moments, avec différents intervenants syndicaux dans chacune de ces réunions.

Annexe 2 - Services Partagés Canada



Annexe 3 Monnaie royale canadienne

- Niveau national
- Niveau régional
- Niveau local



## **Appendice «C » – Rapport de la Vice-présidente nationale, Équité, Kelly Bush 2021-2023**

Cette période a été marquée par d'immenses changements et de grands défis du point de vue de l'équité. En effet, au cours de ce mandat, tous les ministères ont été confrontés à diverses tâches, telles que :

- les appels à l'action du greffier du Conseil privé,
- les fiches d'évaluation des progrès de la mise en œuvre du plan d'action d'Unis dans la diversité,
- la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, et la création d'un plan d'action,
- les groupes de travail sur la lutte contre le racisme et,
- le Projet de loi C-65, Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail.

Le SSG est parvenu à exercer une certaine influence sur la préparation du Plan d'action sur la diversité et l'inclusion (PADI) de SPAC. Ce plan de haut niveau permet à divers groupes de pouvoir créer des plans d'action individuels, une victoire en soi puisque dans mon rôle de présidente du Cercle des employés autochtones (CEA), j'ai préconisé un plan d'action pour les employé(e)s autochtones afin de répondre au rapport Unis dans la diversité.

Je me suis aussi engagée à faire en sorte que soit mis en place un plan visant à combler les écarts au sein du Ministère et ce, pour tous les groupes d'équité. En outre, un appel a été lancé pour obtenir des données désagrégées, ce qui a été fait. Plus nous disposons d'informations, plus nous sommes en mesure de déterminer ce que fait le Ministère pour combler les écarts en matière d'équité. Par ailleurs, nous avons demandé au Ministère de créer des plans de dotation en personnel afin d'adopter une position stratégique dans la façon de combler ces écarts.

Sur le plan de la consultation, le SSG est demeuré actif aux tables de négociation. Je siège aux comités et sous-comités de consultations nationaux suivants, auxquels je demande des comptes à l'employeur :

- Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité :
  - o Sous-comité du Groupe de travail sur le projet de loi C-65
  - o Équipe de rédaction de la politique pour le projet de loi C-65
  - o Évolution de la SST au travail
- Comité de consultation de la Direction générale de l'administration de la paye
- Comité national de consultations syndicales-patronales
- Comité de consultation patronal-syndical – Services ministériels
- Comité de consultation sur les biens immobiliers (pas un membre régulier)

- Comité mixte sur l'équité en matière d'emploi et la diversité (petit nombre de réunions ; il semble que ce comité a été relégué au second plan dans les priorités ministérielles)
- Réunions sur la Covid – ces réunions sont passées d'une semaine à deux semaines, puis à trois semaines, puis à un mois et maintenant elles se tiennent toutes les deux semaines. Elles ont lieu avec la DGRH et les SBI.

Le SSG est bien représenté au niveau national, surtout au sein du Comité des biens immobiliers. Les points à ces comités au cours des deux dernières années ont porté sur les mandats touchant les masques, les politiques sur les vaccins, la santé et à la sécurité au bureau, les dates de retour au bureau (début et fin), la signalisation, le programme d'accélération, les exigences en matière de santé et de sécurité au travail pour les chefs des services d'urgence et les gardiens d'immeuble, les préposé(e)s aux premiers soins, ce à quoi il convient d'ajouter un certain nombre d'autres points.

Je pense qu'il est logique de demander au CNSST de publier ses procès-verbaux, mais quiconque est intéressé est invité à me contacter pour que je lui fasse parvenir les procès-verbaux des années précédentes. Les thèmes abordés par la DGAP concernent principalement les problèmes de maintien en poste, les différents enjeux qui ont un impact sur ce point étant la formation, l'incohérence de la gestion, les divergences entre les formateurs/formatrices et les vérificateurs/vérificatrices, et l'environnement très stressant, tout ceci causant une baisse du moral du personnel. Les travaux entrepris par le Comité national syndical-patronal ont été, à mon avis, plutôt pauvres. Certes, il a présenté le Plan d'action sur la diversité et l'inclusion et discuté constamment de l'évolution du travail, mais les points à son ordre du jour pourraient inclure les systèmes de voyage, la situation présente concernant les voyages de la prochaine génération, les contrats de biens immobiliers (CBI) ou encore l'influence sur l'orientation de ces contrats. Les systèmes que nous utilisons changent constamment et ont un impact sur nos membres, parfois de façon négative.

Pour ce qui est des diverses activités de l'AFPC, j'ai eu la chance de siéger au Comité des résolutions générales du Congrès, et d'assister au Congrès national triennal et à la réélection de notre président national, Chris Aylward. J'ai été déçue par le peu d'affaires traitées au Congrès, mais j'espère que nous pourrions débattre davantage à l'avenir de questions importantes pour les membres. J'ai également assisté à la Conférence nationale sur la santé et la sécurité, où des conférenciers et conférencières fantastiques ont parlé de la santé mentale, de la santé des Autochtones, du harcèlement et de la violence sur le lieu de travail, et aussi de l'avenir du travail. J'encourage les membres à s'informer sur le Cercle du savoir sur l'inclusion autochtone et sur la Dre Adriana Berlingieri, enseignante à York, qui a fait une excellente présentation sur la violence familiale, ainsi que sur le panel sur la santé et la sécurité auquel participaient un représentant du SCT, de même que Andrea Peart, Patricia Harewood et plusieurs autres membres de l'AFPC. Le tout s'est terminé par une conférence sur la santé

mentale donnée par Stéphane Grenier. Les événements de l'AFPC auxquels j'ai pris part sont notamment les suivants :

- Congrès national triennal
- Comité national des droits de la personne
- Comité national de la santé et de la sécurité
- Comité national des femmes
- École de l'AFPC Atlantique
- Première Conférence sur l'équité de l'AFPC Atlantique
- Réunion du Conseil de l'AFPC Atlantique
- Comités des femmes et des droits de la personne de l'AFPC en Atlantique, ainsi que le Conseil régional. Les deux comités ne sont pas fonctionnels en ce moment, et le Conseil régional est en conflit avec d'autres réunions.
- Congrès du Congrès du travail du Canada
- Congrès triennal régional de la Colombie-Britannique
- Congrès triennal régional de l'Ontario
- Congrès triennal régional de l'Atlantique

Le travail à accomplir ne manque pas, chacun de ces événements, consultations et autres comités exigent une quantité incroyable de préparation et de lecture de documents. Comme je l'ai mentionné dans mes rapports précédents, je travaille actuellement à temps plein dans un rôle national auprès de Services publics et Approvisionnement Canada. Ce rôle de vice-présidente nationale chargée des questions d'équité mérite plus de temps que je ne suis en mesure de consacrer, c'est pourquoi je dois me retirer. Le choix a été difficile, mais le changement est bon pour toutes les organisations et de nouvelles idées fraîches aideront à faire avancer la question de l'équité au SSG. J'encourage toute personne passionnée et expérimentée dans le domaine de l'équité à se présenter. J'ai pu faire progresser ma carrière professionnelle tout en faisant avancer ma carrière syndicale. Je suis éternellement reconnaissante des possibilités offertes par mes activités syndicales et de l'humilité avec laquelle je défends mes consœurs et confrères dans le domaine de l'équité et au-delà. On peut sortir la femme du syndicat, mais on ne peut pas sortir le syndicat de la militante ! Je vous remercie de votre confiance et de votre foi. Je resterai disponible pour aider quiconque à s'orienter dans ce travail à l'avenir.

Kelly Bush  
GSU National Vice-President, Equity

**Appendice «D » – Rapport du Vice-président régional,  
Steve Colterman  
de la capitale nationale  
au Conseil national du SSG  
Mai 2023**

Consoeurs et confrères, j'ai le plaisir de vous présenter le présent rapport à titre de vice-président de la RCN.

J'apporte mon appui à la Section locale 70055 qui représente plus de 1100 membres des directions suivantes :

- Direction générale de la surveillance ministérielle,
- Direction des services numériques,
- Direction des approvisionnements maritimes et de défense,
- Direction des approvisionnements.

Les activités de cette section locale sont restées stables depuis mon dernier rapport, les membres de son Exécutif et moi poursuivons nos efforts pour servir les membres. Son Exécutif s'est mobilisé pour apporter son aide à l'exécution de tâches supplémentaires à la suite de démissions soudaines. Les membres continuent de s'adresser à leur section pour faire part de leurs préoccupations et demander du soutien pour toute une série de problèmes, et l'Exécutif fait de son mieux pour y répondre. Avec l'aide de membres d'autres sections locales, nous avons été en mesure de continuer à soutenir nos membres dans les périodes de lourdes charges de travail, ce qui a permis à l'ancienne vice-présidente, maintenant présidente, Edith Germain, de se concentrer sur l'engagement des membres et de la direction, sur la gestion de la Section locale et sur son travail régulier au sein du GC. J'aimerais remercier le SSG et les nombreuses sections locales pour leur soutien.

En mars 2023, lors de son AGA, la Section locale a de nouveau élu tous les membres de son Exécutif. J'ai pu ainsi commencer à travailler à l'organisation de consultations sectorielles avec la direction afin d'établir les ponts nécessaires pour travailler en collaboration sur les enjeux auxquels sont confrontés les membres et pour prévenir de façon proactive tout problème systémiques.

Je siège à divers comités de consultations syndicales- patronales et rencontre de manière informelle des partenaires de la haute direction au niveau du secteur, soit :

- des Services ministériels internes,
- de la Direction des services numériques,
- du Programme des approvisionnements.

Je rencontre également chaque mois la directrice générale des Services numériques pour discuter de manière informelle de questions propres à son secteur.

Bien que l'engagement des membres pendant la Covid n'ait pas été facile, avec le nouvel Exécutif de la Section locale 70055 et les contacts que j'ai établis lors des consultations ci-dessus, je vais pouvoir commencer à organiser des consultations entre elle et ses homologues au niveau des directeurs/directrices, ce qui renforcera l'Exécutif en question, lui donnera l'expérience et la confiance nécessaires pour s'épanouir dans ses nouvelles fonctions, et la renforcera, de même que notre Syndicat.

Je copréside par ailleurs le Comité de la mise en valeur des sections locales du SSG. J'ai eu des discussions fructueuses avec mes collègues de ce comité, et ai élaboré des plans pour des initiatives très intéressantes qui s'avéreront, à notre avis, bénéfiques pour renforcer les sections locales dans l'ensemble de notre Syndicat. Nous avons récemment lancé une enquête sur l'engagement des membres, grâce à laquelle nous espérons obtenir des informations sur leurs points de vue, ce qui nous aidera à cibler les domaines d'intérêt ou de préoccupation et à mieux concentrer nos efforts là où il faudra.

Enfin, je tiens à dire que j'ai bien hâte de participer au Congrès triennal du SSG de 2023 et d'y rencontrer tous et toutes les délégué(e)s en personne -- il s'agira de mon quatrième Congrès triennal du SSG ! Je désire encourager l'ensemble des délégué(e)s à profiter de l'expérience que procure la présence en personne à un congrès et à saisir cette occasion pour faire entendre leurs voix et leurs opinions. Ne perdons pas de vue que notre Syndicat ne devient plus fort que grâce à une conversation ouverte et à un débat convaincant. Votre voix compte ! Je me réjouis à l'idée d'échanger avec vous tous et toutes en septembre 2023.

En toute solidarité,

Steve Colterman

Vice-président régional SSG - Capitale nationale

**Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional,  
Anthony Drozdowski  
Nouvelle-Écosse**

Consoeurs et Confrères,

Depuis mon dernier rapport, la région de la Nouvelle-Écosse s'est activement impliquée dans le cadre du vote de grève de l'AFPC et dans les préparatifs en vue d'une grève possible et de la mobilisation de nos membres. Nous avons travaillé à résoudre les problèmes liés aux listes actuelles des membres, et mettre à jour les coordonnées personnelles des membres. La question de ligne de piquetage virtuelle et la planification quant aux possibilités que l'employeur permettent de travailler de la maison pendant la grève, continuent d'être au cœur des discussions en cours. Nous avons hâte de travailler dans le cadre de la mobilisation avec l'AFPC pour prodiguer des conseils et offrir un appui en vue de faire face aux défis.

J'ai participé à des consultations permanentes concernant le retour au travail et je continue de négocier pour une approche équilibrée et flexible pour nos membres. Le nombre de secouristes certifiés en Nouvelle-Écosse a baissé pendant le confinement / la période de travail à domicile. Avec le nombre à la hausse des membres retournant au bureau, la pertinence d'avoir en place des secouristes est quotidiennement contrôlée et la pénurie est abordée au besoin.

J'ai activement réglé ou présenté à la table de consultation un nombre de cas en matière de harcèlement. Les problèmes qui reviennent les plus souvent dans le cadre des discussions portent sur la gestion de rendement à savoir lorsque les superviseuses ou les superviseurs tentent de dissimuler leur conduite malveillante lors de « conversations individuelles » avec les membres. J'ai aussi eu la chance de travailler avec mes collègues VPR et autres représentantes et représentants de section locale pour résoudre des cas de harcèlement, au moyen du Centre d'expertise sur les valeurs, l'éthique et la prévention du harcèlement et de la violence du SPAC. Une fois que nous aurons finalisé certains cas en cours, nous prévoyons avoir la première ronde de leçons apprises dans le cadre des procédures d'enquête en matière de harcèlement conformément à ce processus.

Les difficultés persistent avec le dépôt et le signalement de cas en matière de harcèlement et de violence en milieu de travail au moyen du RESCR. Il n'y a pas de solution claire pour les cas où l'on a contourné le processus dans le cadre des Comités de santé et de sécurité au travail. Le cadre pour la préparation de rapports du CSSTR aura peut-être besoin d'être mis à jour pour inclure une catégorie distincte pour signaler des cas de harcèlement au moyen du RESCR. Nous poursuivons nos consultations pour régler ces problèmes. Sur une note positive, la mauvaise utilisation des « évaluations de l'aptitude au travail » avec une intention malveillante de la part des

superviseures et des superviseurs connaît un déclin constant (aucune n'a été signalée en Nouvelle-Écosse au cours de l'année dernière, il s'agit d'un progrès important). Nous continuons de suivre de près les problèmes pour veiller à ce que la tendance positive se poursuive.

J'ai consulté les membres du CN en ce qui a trait à l'initiative portant sur la présence des VPR aux réunions du Comité national de santé et de sécurité, à titre d'observatrice ou d'observateur et les co-présidentes et les co-présidents du CSST à titre d'observatrice ou d'observateur lors de leurs réunions respectives du CSSTR. La proposition vise la présence des observatrices et des observateurs par téléphone ou par MS Teams, ce, à aucun frais au SSG ou à l'employeur. La consultation se poursuit.

J'assiste aux réunions du Comité régional de consultation patronale-syndicale et du Comité régional de santé et de sécurité et j'ai réussi à établir une nouvelle relation de consultation avec la Directrice des RH, nouvellement nommée, et le personnel de SST et des RT. Je continue de collaborer avec mes collègues VPR de l'Atlantique, Leanne Moss (VPR NL) et Michael LeBlanc (VPR NB&IPE) à savoir soulever et résoudre des questions présentées par nos sections locales. Grâce à notre honnêteté, notre transparence, et notre fermeté, nous établissons et maintenons des relations professionnelles avec l'équipe de direction de l'Atlantique.

Je souhaite remercier Leanne et Michael pour leur soutien, leur collaboration soutenue et leur solidarité. J'aimerais également remercier notre personnel du SSG pour leur dévouement et leur soutien. Enfin et surtout, je remercie Bruce Roy pour son soutien continu et ses conseils.

Soumis respectueusement par,

Anthony Drozdowski,  
VPR, Nouvelle-Écosse

**Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale,  
Mélanie Hamel  
Québec Est**

Bonjour à vous,

En 2021, les représentants de Québec ont renouvelé mon mandat pour les appuyer au sein de leur section locale. J'en suis d'ailleurs encore une fois très honorée et les remercie de leur confiance.

Je suis impliquée dans le syndicat depuis 2003, mais en réalité je ne compte plus les années, les mandats, les comités ou le temps. Ce qui m'importe c'est d'être présente pour les membres quand ils ont des questions, des préoccupations, des problèmes ou tout simplement besoin de parler.

Mon rôle et mes responsabilités syndicales m'amènent à représenter les membres lors de griefs et d'enquêtes mais aussi principalement lors de diverses rencontres, qu'elles soient purement syndicales, patronales/syndicales ou organisationnelles. Je dois aussi mettre en avant la grande collaboration entre les sections locales du SSG de la région du Québec mais aussi avec les autres représentants syndicaux de tous les autres syndicats, ce qui est essentiel. Ça va faire cliché mais nous travaillons tous ensemble pour faire de notre milieu de travail et de notre organisation un endroit de choix où l'on se sent bien.

Pour vous mettre un peu au courant de mes activités, du moins une partie car je ne peux tout lister, voici ce que j'ai fait pendant mon mandat et continue de faire.

**Rencontres syndicales**

J'ai participé à plusieurs congrès SSG, AFPC-QC, AFPC et FTQ. La pandémie nous a obligé à tenir la majorité des congrès en virtuel. Pour tous les délégués ce mode virtuel fut toute une aventure. Nous avons tous convenu que d'être en présentiel est essentiel, que ce soit entre autre pour l'apprentissage, la compréhension ou les nombreux réseaux qui s'y créent habituellement. À peine terminé, nous sommes déjà en chemin pour les prochains congrès triennaux! prévus en 2023 et 2024.

Au niveau du SSG, les rencontres du Conseil National du SSG et des comités permanents ont eu lieu en présentiel mais aussi en virtuel. Les ordres du jour sont énormes et beaucoup de travail doit être accompli. Malgré tous les membres du CN ont une belle collaboration et de belles discussions. De mon côté, je suis impliquée dans le comité des Finances.

Étant à la région du Québec, nous avons diverses rencontres avec l'AFPC-QC qui regroupent des représentants de tous les ministères qui sont des plus motivés, mobilisés et impliqués. Ces derniers temps nos discussions sont orientées vers les négociations en cours et la mobilisation de nos membres. Pour le prochain congrès on m'a demandé d'intégrer l'équipe des statuts et règlements.

## **Rencontres patronales/syndicales**

Au sein de la région du Québec, plusieurs rencontres patronales/syndicales sont au calendrier des représentants syndicaux.

- Comité régional patronal/syndical
- Comité régional SST
- Comité sectoriel patronal/syndical – Biens immobilier
- Comité national patronal/syndical - Biens immobilier
- Comité national patronal/syndical - Direction générale du Receveur Général et de la gestion de la paye
- Autres ad hoc ou comme suppléante

De plus, en dehors de ces rencontres officielles, il y a plusieurs rencontres de type informelles ou ad hoc. Ainsi, régulièrement j'ai des moments avec les gestionnaires et directeurs pour discuter de nombreux sujets (RH, charge de travail, ergonomie, retour au travail, télétravail, COVID, etc... ou pour informer l'employeur de ce qui se passe sur le plancher pour que certaines actions soient posées. Aussi, des petits rappels sont faits quant à la convention collective ou aux directives/politiques. Le but est de maintenir le dialogue, de faire avancer les dossiers/cas mais aussi conserver une bonne collaboration entre les parties. C'est en se parlant qu'on se comprend !

## **Rencontres organisationnelles**

Je m'implique également depuis plusieurs années dans le comité mieux-être avec un double chapeau en tant que représentante de mon secteur et représentante syndicale.

Je fais également partie du comité des experts en lien avec le réaménagement des locaux des bureaux du 1550 D'Estimauville à Québec.

## **Conférences, formations et comités**

À toutes les années le SSG, l'AFPC-QC et l'AFPC organisent des conférences, des ateliers et des formations. Ainsi, j'ai entre autres participé à la formation d'investigateur interne à l'AFPC, à la Conférence des présidents/tes du SSG, conférence de Mme Hélène Langevin de la Maison Simone Monet Chartrand, j'ai proposé à l'employeur d'offrir la conférence sur le télétravail de Dr Sonia Lupien pour les employés, j'ai participé à une mobilisation de la section locale de Matane, diverses séances de l'AFPC-QC en lien avec les négociations et bien d'autres.

À la fin de tout ça le plus important est d'être présent pour les membres, de les écouter, de les entendre et aussi d'être disponible. On ne le dira jamais assez le syndicat ce sont les membres, je suis une membre de ma section locale qui s'implique pour le bien être, la justice, l'équité et le respect des droits de chacun en tant qu'individu mais aussi qu'en tant que groupe faisant partie d'une organisation.

Soumis respectueusement par,

Mélanie Hamel,  
VPR, Québec Est

**Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale,  
Linda Harding  
Vancouver et les basses-terres  
À la réunion du Conseil national, avril 2023**

Au moment où je rédige mon dernier rapport pour le Conseil national, je pense aux dernières huit années et je me demande où est passé le temps. Trois ans se sont écoulés depuis le début de la pandémie, et nous examinons présentement ce que sera la nouvelle normalité. Nous sommes passés de travailler à plein temps au bureau à travailler à temps plein à la maison (certaines exceptions) et sommes de retour au bureau deux jours semaine. Nos membres ont prouvé au ministère que nous étions en mesure d'exercer les fonctions au sein de nos différentes directions. De nouveau, un grand merci à tout le monde qui ont dû travailler à plein temps au bureau ou qui sont entrés périodiquement en raison des besoins opérationnels. Cela a été et est toujours un défi pour votre santé mentale, votre famille et votre routine. Nous continuerons de travailler avec la direction pour déterminer les prochaines étapes de l'évolution du travail / travail hybride.

Les réunions syndicales se sont normalisées ; toutefois, le nombre de réunions auxquelles j'ai assisté au cours de l'année dernière est toujours considérable. Je suis heureuse que la majorité des réunions sont virtuelles, ce qui sauve beaucoup de temps en matière de déplacement et me permet de faire plusieurs choses simultanément durant le jour. Ces derniers mois, plusieurs de mes rencontres syndicales sont retournées à des réunions en personne. Cela a été tout un défi puisque rester assise toute la journée dans une réunion en portant des masques et ne pas se déplacer peut s'avérer difficile. Je continue de rencontrer et de représenter le SSG, la CB de l'AFPC, la Fédération du travail de la CB et Centraide. De concert avec les autres leaders du monde ouvrier au palier local, nous continuons de rencontrer sur une base mensuelle la DGR afin de s'assurer qu'elle prenne connaissance des enjeux que vous nous avez présentés. Notre Comité de retour au travail s'appelle maintenant le Comité d'évolution du travail. Nous avons connu une période creuse, à savoir aucune réunion puisque la région attendait des précisions sur le retour obligatoire au bureau. Je continue de co-présider les réunions régionales de santé et de sécurité de même qu'assister aux réunions régionales du Comité de consultation patronale-syndicale.

Dans mon dernier rapport, je déclarais que : « Maintenant que la plupart des restrictions dans la province ont été levées, plusieurs se demandent à quel moment les restrictions dans le bureau reviendront à la normale ou à tout le moins, lever le mandat du port du masque », est toujours vrai un an plus tard. Nos ententes intérimaires de travail ont pris fin à la fin décembre et nous attendons toujours ce qui va les remplacer.

Notre DGR, Yvette-Monique Gray, est entrée en fonction l'été dernier. Bien que ses compétences en matière de gestion soient très différentes de notre ancien DGR, nous continuons d'avoir une relation de collaboration.

Heureusement, le nombre de conférences téléphoniques des dirigeantes et des dirigeants nationaux a considérablement diminué. Le nombre de conférences téléphoniques du Conseil régional de la C.-B. de l'AFPC et des conférences téléphoniques du Conseil national est revenu à la normale.

Au titre de mes responsabilités de l'AFPC, j'ai assisté aux réunions mensuelles du Comité permanent de la fédération du travail de la santé et de la sécurité de la C.-B. Je siège également au comité permanent de la Conférence nationale de santé et de sécurité de l'AFPC, laquelle a eu lieu du 27 au 29 janvier, à Montréal. Nous étions les derniers participants et participantes en-personne à la conférence nationale avant le début de la pandémie et nous étions les premiers par la suite.

Je suis également la représentante de Centraide au Conseil exécutif des basses-terres continentales et au Comité de travail du conseil de campagne, qui tient des réunions mensuelles. Nos réunions ont été tenues de façon virtuelle, sauf pour la réunion d'avril, qui a eu lieu en personne. C'était plaisant de voir des visages familiers et de nouveaux visages, puisque ce n'est pas tout le monde qui a sa caméra lors de nos rencontres en équipe. Les réunions ont lieu de nouveau à 7 h 30.

La section locale 20008 tiendra son AGA en mars. J'ai hâte de travailler avec l'exécutif, même s'il ne s'agit que pour une brève période.

Un dernier point, je souhaite dire un gros merci à tous ceux et celles qui ont continué de travailler du bureau, qui ont continué d'effectuer leur travail à distance, et qui ont souhaité la bienvenue à de nouveaux collègues de façon virtuelle.

En terminant, je souhaite remercier le personnel du SSG. À la consoeur Maria Thomas, je te remercie pour tout ce que tu accomplis, à savoir nos réservations en matière de déplacement, la logistique des réunions, etc. Ce n'est pas une mince tâche. À la consoeur Andrea Lima, je te remercie pour tout ton travail visant à soutenir nos membres. Il n'y a aucun doute, tu me facilites la tâche. À la consoeur Reni Stein, merci pour toujours couvrir mes arrières et me donner les mots que je veux employer.

Soumis respectueusement par,

Linda Harding,  
VPR, Vancouver et les basses-terres

Réunion du Comité de S&S de la Fédération du travail de la C.-B. – 3 mai	Réunion du Comité régional de S&S – 24 octobre
Réunion du Conseil régional – 5-7 mai	Réunion du Comité de S&S de la Fédération du travail de la C.-B. – 1 <sup>er</sup> novembre
Cabinet exécutif de Centraide – 18 mai	Réunion du Conseil régional – 4-5 novembre
Réunion du Comité régional des femmes – 18 mai	Réunion du CTCC – 17 novembre
Caucus des personnes ayant un handicap – 24 mai	Cabinet exécutif de Centraide – 22 novembre
Caucus régionaux et précongrès – 25 mai	Réunion des Leaders du monde ouvrier – 22 novembre
Congrès national de l'AFPC – 26 mai au 3 juin	Appel téléphonique avec David Girard – 25 novembre
Conférence téléphonique du Comité d'éducation – 13 juin	Réunion du Comité de S&S de la Fédération du travail de la C.-B. – 6 décembre
Cabinet exécutif de Centraide – 14 juin	Réunion du Comité régional de consultation patronale-syndicale – 7 décembre
Réunion du CCTC – 21 juin	Réunion régionale de S&S – 7 décembre
Réunion du Comité régional de consultation patronale-syndicale – 4 juillet	Conférence téléphonique du Conseil national – 9 décembre
Réunion du Comité régional de S&S – 4 juillet	Dîner des sollicitateurs de Centraide – 15 décembre
Sommet de formation – 7-8 juillet	Comité permanent du CNSS – 19 décembre
Réunion du Comité de S&S de la Fédération du travail de la C.-B. – 6 septembre	Réunion du Conseil régional des résolutions – 13 janvier
Réunion du Comité régional de consultation patronale-syndicale – 19 septembre	Conférence nationale de S&S – 26-29 janvier
Réunion du CCTC – 21 septembre	Réunion du Conseil régional – 10-11 février
Commémoration de l'amiante – 22 septembre – annulée	Réunion du Comité de la Fédération du travail de S&S de la C.-B. – 14 février
Conférence des présidentes et des présidents des sections locales – 27 au 29 septembre	Réunion des représentantes et représentants syndicaux avec l'Ombudsman – 20 février
Réunion du Conseil national – 30 septembre	Réunion du Comité national de S&S – 23 février

Réunion du Comité de S&S de la Fédération du travail de la C.-B. – 4 octobre	Réunion des leaders du Monde ouvrier – 24 février
Milieu de travail hybride – RAT et CET – 12 octobre	Réunion du Comité régional de consultation patronale-syndicale – 6 mars
Réunion du CCTC – 20 octobre	Réunion du Comité régional de S&S – 6 mars

**Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional,  
Sheldon Jacobs  
Manitoba et Saskatchewan**

Le 25 février 2023

**Objet : Rapport à la réunion du Conseil national du SSG**

Cette année, nous n'avons pas été confrontés à beaucoup de changements. La plupart des réunions ont été tenues de façon virtuelle, mais nous avons été en mesure de nous rencontrer en personne lors de notre réunion/retraite du Conseil national. La seule constante demeure que tout le monde travaille toujours de la maison.

La VPR de l'AB/TNO/NU et moi tenons une réunion mensuelle avec les Présidentes et les Présidents de section locale au sein de nos régions. Habituellement, cela se produit avant notre réunion du CCPSR et jusqu'à présent, celles-ci se sont avérées fructueuses pour présenter des questions au palier local.

La section locale 40007 de Saskatchewan a maintenu son nombre en matière d'effectif et a peut-être même connu une augmentation de son nombre de membres, grâce à l'embauche de nouvelles et nouveaux employés. Il y a eu une participation convenable à l'AGA tenue le 22 février 2023, à savoir neuf membres ont assisté en personne alors que trois membres y ont assisté de façon virtuelle et nous avons été en mesure d'élire un exécutif au complet.

La section locale 50002 de Winnipeg semble avoir en place un exécutif solide et semble prospère avec le nouvel exécutif de section locale. La section locale a connu des difficultés à combler un exécutif. Lors de l'AGA, un exécutif a été élu; toutefois, peu de temps après, le trésorier a remis sa démission, et la section locale est toujours à la recherche d'un trésorier ou d'une trésorière.

Les sections locales du Manitoba et de la Saskatchewan semblent éprouver des difficultés concernant la mobilisation des membres, malgré les efforts déployés par l'exécutif, ils trouvent cela difficile à savoir inciter les membres à assister aux AGA. Je crois que le fait que les membres ne travaillent pas du bureau contribue grandement au manque d'engagement. On peut espérer qu'avec le retour au travail, cela s'améliorera.

Il y a quelques membres qui connaissent des difficultés avec l'utilisation du code du congé 699 et certaines questions liées à Phénix ne sont toujours pas réglées.

Merci,

Sheldon Jacobs,  
Vice-président régional du Manitoba et de la Saskatchewan du SSG

**Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale,  
Azra Jusuf  
Région de l'Ontario**

Consoeurs, Confrères, Amies et Amis, il me fait plaisir de partager ce rapport pour notre réunion du Conseil national de mai 2023. J'ai présenté mon dernier rapport en août 2022, et depuis le dernier rapport, voici certaines activités dans lesquelles j'ai été impliquée :

Je suis la représentante du SSG au Comité de reprise des activités régionales de l'Ontario dont le mandat est d'assurer la coordination de toutes les questions liées à la reprise des activités ayant trait à la COVID-19. Avec la levée des mesures liées à la Covid (le port du masque est toujours en vigueur au sein du milieu de travail), les réunions sont devenues plus irrégulières maintenant, mais le comité se réunit toujours au besoin.

De concert avec l'autre VPR de la région de l'Ontario, Sue Soubra Boone, je fournis de l'aide à l'exécutif de la section locale 00027 du SSG de même que du soutien et des conseils. Le 6 décembre 2022, nous avons tenu notre AGA et notre section locale 00027 du SSG est formée d'une Présidente de section locale, d'une Vice-présidente et d'une secrétaire/trésorière. Notre dernière réunion de l'exécutif a eu lieu à la mi-décembre 2022, et nous nous réunirons également en mars 2023.

Je suis toujours impliquée dans le cadre de la représentation au sein de notre région. Je continue de fournir de l'aide aux membres lors de réunions d'information, d'obligation de prendre des mesures d'adaptation et des plans d'action. Je participe toujours aux discussions informelles avec les gestionnaires et je continue de fournir du soutien aux membres sur diverses questions.

Je suis membre de nos comités CCPSR et CSSTR, à titre de représentante du SSG. Ces réunions ont lieu sur une base trimestrielle. Nos prochaines réunions du CCPSR et du CSSTR auront lieu le 8 mars 2023. De plus, j'assiste une fois par mois aux réunions debout avec notre DGR, les RT et les représentantes et représentants des RH, de même que nos collègues représentants de l'IPFPC.

Nous continuons de tenir des réunions mensuelles avec nos collègues de l'IPFPC. Il s'agit d'un endroit où nous discutons de questions communes, partageons l'information, et nous discutons souvent de questions que nous souhaitons soulever lors de réunions avec la direction. Je participe également aux réunions trimestrielles avec le Directeur de la Direction des services

professionnels et techniques et les gestionnaires régionaux, de concert avec l'exécutif du SSG 00027 et les collègues de l'IPFPC. Notre prochaine réunion est prévue le 29 mars.

Je suis membre du Comité d'examen permanent des finances. Nous nous réunirons les 27 au 31 mars, à Gatineau, pour travailler sur notre budget pour le Congrès 2023 du SSG.

Je suis membre du Comité d'équité du SSG. J'assiste à nos réunions mensuelles, et nous prévoyons nous rencontrer en personne en juillet/août 2023, à Ottawa.

### **Événements passés**

- Conférence des présidentes et des présidents de section locale, Toronto, septembre 2022;
- Conférence régionale de la santé et la sécurité de l'Ontario, Toronto, octobre 2022;
- Conférence régionale des femmes de l'Ontario, Toronto, novembre 2022.

### **Prochains événements**

- Réunions du Comité d'examen des finances, Gatineau, mars 2023;
- Conférence nationale des femmes, Ottawa, avril 2023;
- Réunion du Conseil national du SSG, Victoria, mai 2023;
- Congrès régional de l'Ontario de l'AFPC, Toronto, juin 2023;
- Réunions du Comité d'équité du SSG, été 2023;
- Congrès du SSG, Ottawa, octobre 2023.

Je tiens à exprimer ma gratitude au Président national, aux VPN, aux collègues VPR et au personnel du SSG pour leur mentorat et leur soutien continu, de même que pour l'organisation des réunions du SSG et les événements lors desquels nous pouvons discuter de questions courantes de façon ouverte et respectueuse, partager les connaissances et réseauter. Je souhaite également remercier ma collègue VPR de l'Ontario, Sue Soubra Boone, pour son dévouement, son mentorat, et enfin, pour son amitié. Cela signifie beaucoup pour moi, et je suis triste de son départ, sachant ce que signifie le travail syndical à ses yeux. Elle va nous manquer énormément.

Soumis respectueusement par,

Azra Jusuf,  
VPR – Région de l'Ontario

**Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional,  
Mike LeBlanc  
Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard**

**Juillet 2022 – février 2023**

Je dois dire que mon entrée en fonction à titre de VPR du SSG pour le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard est une nouvelle aventure qui me ramène au point où j'étais lorsque j'ai quitté Parcs Canada et mon rôle de VPR au SEN.

Je ne vais pas dresser une liste de toutes les réunions et citer le nombre de membres avec lesquels j'ai parlé, mais je peux dire que nous représentons différents milieux de travail intéressants et de membres. La chose qui m'exaspère est que même si nous faisons tous partie du même ministère, chaque direction ou milieux de travail ont tellement de politiques et de directives différentes. Le tout a commencé avec l'assouplissement des protocoles liés à la COVID et le retour au travail. Je sais que le retour au travail s'est avéré des plus difficiles et nous essayons tous et toutes de nous adapter à la nouvelle réalité.

J'apprécie tous les échanges et les réunions comme les CCPSL auxquelles j'ai assisté et être le co-président du CRSST de TPSGC est vraiment enrichissant.

Mais comme l'été s'est transformé en automne, je me suis de plus en plus emballé par les bavardages concernant les votes de grève et les moyens de pression. J'ai siégé lors de deux rondes et demie à l'équipe de négociation de Parks Canada pour l'AFPC et je sais ce que vivent nos équipes de négociation. Ce n'est pas facile, vos nombreuses absences de la maison et le manque de volonté de l'employeur finisse par vous épuiser. Mais je suis heureux, nous sommes plus forts en tant que syndicat par rapport au début du processus. J'ai assisté en ligne aux mises à jour sur les négociations à Miramichi, Shediac, et celles de Moncton et j'étais heureux de constater la mobilisation des membres. Ne lâchons pas.

En septembre, la Conférence des présidentes et des présidents du SSG, tenue à Toronto, a été remarquable. Il s'agissait de ma deuxième et première à titre de VPR, et cela s'est avéré une expérience formidable avec nos militantes et militants locaux et les présentations étaient très intéressantes. Je souhaite remercier toutes les organisatrices et organisateurs de même que les participantes et les participants.

En janvier 2023, j'étais très heureux d'assister à la Conférence nationale de SST de l'AFPC, à Montréal, et de plus, on m'a demandé de coanimer une séance et j'étais très enthousiaste. Pour ceux et celles qui ne le savent pas, j'ai eu un accident en milieu de travail entraînant une invalidité avec laquelle je suis

confronté à tous les jours. Par conséquent, la question de la santé et la sécurité est très importante et s'avère l'une des raisons pour laquelle je me suis impliqué au sein du syndicat en 2000. C'était une expérience formidable.

J'ai également eu le plaisir d'assister au PAM qui portait sur la santé et la sécurité, à Dieppe, et aux réunions des exécutifs de section locale et aux réunions des membres. Note à l'intention de mes sections locales, je demande toujours et leur rappelle que je suis toujours disponible pour assister à toute réunion si vous souhaitez ma présence. Pour en terminer avec le mois de février, j'ai assisté à la réunion du Conseil de l'Atlantique de l'AFPC au bureau de l'AFPC, à Dieppe. C'était intéressant de voir la dynamique à titre d'observateur puisque je siégeais auparavant au conseil. J'aimerais souligner que le SSG était bien représenté par la consœur Leanne Moss et le confrère Darren Smith.

J'attends avec impatience d'assister au Congrès de l'Atlantique de l'AFPC, en juin et au Congrès du SSG, à Ottawa.

De nouveau, au besoin je suis disponible en tout temps. Je pense et j'ai toujours cru au travail d'équipe. C'est ainsi que nous réussirons à obtenir de meilleures conditions de travail pour nos membres et les travailleuses et les travailleurs.

Je ne remercierai jamais assez nos leaders nationaux élus au SSG, l'Exécutif national au complet, mes collègues de l'Atlantique, Anthony et Leanne, les sections locales 60009, 60011, 60018 et 90031, et tous les membres avec lesquels j'ai eu le plaisir d'échanger pendant presque un an. Je souhaite également remercier les membres du personnel du SSG qui sont toujours disponibles lorsque j'ai besoin d'eux. À mes yeux, la raison de notre implication est toute simple, c'est pour les membres.

Soumis respectueusement par,

Mike LeBlanc,  
Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard

**Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale,  
Leanne Moss  
Terre-Neuve-et-Labrador**

J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport en tant que vice-présidente de la région Terre-Neuve-et-Labrador (VPR-TNL) du Syndicat des services gouvernementaux.

En ma qualité de membre du Conseil national, j'ai participé à la formation de deux jours sur le leadership donnée en avril 2022, qui a été suivie d'une réunion du Conseil national d'une journée et ce, en personne. J'ai assisté à la Conférence des président(e)s des sections locales du SSG en septembre 2022, puis à la réunion du Conseil national d'une journée, elle aussi en personne. À la fin novembre et au début décembre, j'ai suivi la Conférence nationale des jeunes travailleurs et travailleuses du SSG à Ottawa. En outre, je suis présente à toutes les réunions virtuelles du Conseil national.

Je prévois continuer à travailler avec les autres VPR de l'Atlantique, les confrères Drozdowski et Leblanc, afin de coordonner une réunion informelle virtuelle avec les sections locales de cette région. De telles réunions se tiendront à l'heure du déjeuner et seront l'occasion pour les membres d'échanger des idées, de discuter de problèmes, de partager des suggestions et de mieux travailler ensemble, dans l'espoir de renforcer notre capacité à soutenir nos membres, notamment en offrant des possibilités de mentorat et d'éducation aux exécutifs locaux dans l'ensemble de la région.

J'ai participé à de nombreuses réunions de consultations avec la direction dans la région et ai assisté à des réunions du CSST et du CCSP au niveau régional, à des mises à jour sur le retour au travail et à des réunions de comités, entre autres sur les biens immobiliers, ainsi qu'à d'autres séances d'engagement entre le Syndicat et la direction. Je m'efforce de maintenir des communications régulières avec le directeur provincial de Terre-Neuve-et-Labrador. Je trouve que beaucoup de ces réunions sont très collaboratives entre le Syndicat et la direction et qu'elles donnent l'occasion de faire des commentaires, de discuter de problèmes et autres préoccupations.

La Section locale 90011 a réussi à élire un exécutif lors de son AGA en février 2023, lequel continue de croître et de se développer afin d'être mieux à même de perfectionner ses connaissances, et poursuit ses efforts pour faire participer ses nos membres à ses activités. Avec un exécutif local fort et enthousiaste, je suis persuadée que la Section locale sera en mesure de rester en bonne posture pendant un certain temps.

En tant que VPR, je continuerai à travailler en étroite collaboration avec l'exécutif, aussi je me réjouis à l'idée de collaborer avec les nouveaux membres qui se joindront à nous. J'ai aussi bien hâte de continuer à servir les membres de notre section locale en ma qualité de VPR-NL.

Je suis très engagée dans les activités de l'AFPC au niveau régional. Je suis directrice du Comité des jeunes travailleurs et travailleuses au Conseil de l'Atlantique de l'AFPC. Au Conseil national, je suis membre du Comité des finances et du Comité d'action politique. Je suis actuellement membre élu de l'équipe de négociation pour l'unité de négociation TC du Conseil du Trésor et représentante de l'équipe TC au sein de l'équipe des enjeux communs. Comme vous le savez certainement, les négociations ne vont pas très bien, aussi ai-je été extrêmement occupée par ce rôle alors que nous continuons à nous préparer à une grève potentielle. La médiation devrait reprendre en personne à Ottawa au cours des deux premières semaines d'avril. Les votes de grève se poursuivent pour les quatre unités de négociation du Conseil du Trésor (PA, TC, SV et EB) et devraient se terminer le 11 avril.

J'ai représenté le SSG à titre de délégué(e) à la Conférence nationale de l'AFPC sur la santé et la sécurité qui a eu lieu à Montréal en janvier 2023. Je prévois assister à la Conférence nationale des femmes de l'AFPC en mars 2023 à Ottawa, ainsi qu'à la Conférence nationale des jeunes travailleurs et travailleuses de l'AFPC en avril 2023 à Montréal en tant que déléguée du SSG. J'ai participé aux travaux du Comité des résolutions de la Conférence nationale des jeunes travailleurs et travailleuses de l'AFPC, et ai été élue présidente du Comité des résolutions de la Conférence. J'ai hâte de saisir cette occasion, car c'est la première fois que je préside un comité du Congrès.

J'aimerais remercier le président national, le confrère Roy, ainsi que tous les membres du Conseil national et le personnel du SSG pour leur soutien continu.

Respectueusement présenté,

Leanne Moss,  
VPR - T.-N.-L., SSG

**Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional,  
Paul Paquette  
de la capitale nationale**

J'aimerais commencer par remercier Grant Russell, Président de la section locale 70020, et Suzanne Sirois, Présidente de la section locale 70017, de même que leurs exécutifs pour tout le travail acharné qu'ils font dans le cadre de la représentation de leurs membres. Nous avons traversé la covid, travailler de la maison, vécu les exigences des vaccins, le retour au travail, la montée en flèche des taux d'inflation, laquelle commence vraiment à toucher toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, et il est à espérer qu'avec tout le travail acharné de nos équipes de négociation, celles-ci pourront conclure une entente qui nous aidera à faire face à la hausse du coût de la vie.

De mon côté, j'ai été occupé avec les griefs et les travaux de comité comme le Projet de prévention du harcèlement et de la violence, et l'équipe chargée de la rédaction de la Norme d'accès aux espaces clos, le Comité de santé et de sécurité de la RCN et le Comité des reconnaissances syndicales du SSG. J'ai l'intention de m'adapter à ce qui s'en vient et de répondre aux futurs besoins de tous les membre au sein du SSG.

En toute solidarité,

Paul Paquette  
VPR-Région de la Capitale nationale (RCN)

**Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale,  
Heather Rawlins  
Alberta, Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest**

Au cours de l'année dernière, les sections locales ont été actives. La section locale d'Edmonton et de Calgary ont tenu leur AGA de façon virtuelle en février, avec une bonne participation. Les deux bureaux ont répété la pratique d'utiliser certains des fonds pour l'AGA, qui servent habituellement à payer la salle de réunion et la nourriture, en donnant des cartes-cadeaux aux membres. C'est définitivement bien perçu par les membres. À Edmonton, en raison de la taille de la section locale, ils ont été en mesure de récompenser tous les membres, peu importe s'ils assistaient à l'AGA, à savoir une carte-cadeau de 50 \$ par courriel pour une épicerie ayant une historique syndicale. Par la suite des cartes-cadeaux ont été données au hasard aux membres présents à l'AGA. La section locale de Calgary a également donné au hasard des cartes-cadeaux de 50 \$ pour une épicerie ayant une historique syndicale aux membres présents à l'AGA.

Les deux sections locales ont également offert un incitatif pour avoir suivi le Cours sur la préparation à la grève et ont reçu une carte-cadeau sur présentation d'une preuve de leur présence.

La section locale d'Edmonton a maintenant inclus la section locale du TNO et du Nunavut au sein de leur propre section locale et un membre de Yellowknife assiste à toutes les réunions de l'exécutif à titre de représentant et le tout fonctionne bien. Des plans sont prévus pour que la section locale 30001 paye un voyage une fois par année au représentant du Yellowknife pour assister à une réunion de l'exécutif, à Edmonton pour renforcer l'esprit d'équipe.

Les sections locales d'Edmonton et de Calgary ont organisé un événement dans le cadre du retour au travail en offrant des biscuits et des beignes. C'était tellement formidable de revoir des anciennes et anciens amis et de rencontrer plusieurs nouveaux membres. Fort heureusement, je ne suis pas la seule qui disait parfois « bonjour et hochait la tête », alors que nous ne reconnaissons pas une ou un collègue de travail avec le port du masque, ce, trois ans plus tard.

Au cours de cette année, les réunions du CCPSR comprennent toujours toutes les présidentes et les présidents de section locale du CCPSL et il ne semble pas y avoir encore d'intérêt à rétablir le CCPSL. Les présidentes et les présidents de section locale de la région de l'Ouest et les VPR tiennent une réunion mensuelle et discutent d'enjeux importants et des initiatives au sein de nos bureaux. Nous

discutons également quels sujets ont besoin d'être soulevés dans le cadre du CCPSR. Nous avons d'excellentes relations avec les exécutifs du SPAC et nous maintenons la tenue de nos réunions trimestrielles avec les DR des directions lors desquelles nous discutons de la dotation et nous faisons des progrès lors de ces réunions avec les DR et les VPR et les présidentes et les présidents de section locale. Je crois vraiment que cela peut aider avec les questions liées à la dotation, qui sont une priorité absolue pour nos membres. Nous avons travaillé pour faire en sorte que nos présidentes et présidents de section locale soient invités aux séances d'accueil trimestrielles pour les nouveaux membres. Je suis heureuse d'annoncer que Simon Pazdor était notre Président représentant au cours de ce dernier trimestre et il était très enthousiaste à savoir que ça s'est très bien déroulé. Certainement la présentation la plus enthousiaste et qui fut bien accueillie. Bon coup de la part de Simon !

Je siège au Comité des reconnaissance syndicale et au Comité d'équité et j'espère en apprendre davantage en ce qui a trait aux résolutions et sur ses informations internes. Vous pouvez vous attendre à ce que j'appuie toutes les résolutions qui seront présentées par ces comités et je suis très enthousiaste de m'impliquer davantage dans ce processus. Je suis également heureuse de savoir que la journée que nous avons envoyé l'information ayant trait aux bourses, un membre a indiqué que sa fille présentera une demande. Nous avons une excellente question et je suis impatiente de tous les lire dans le cadre du processus de sélection cet automne.

En janvier, j'ai assisté à la formation des VPR pour la région des Prairies, à Calgary et j'ai appris énormément de choses et j'espère que nous, en tant que VPR de la région de l'Ouest, les mettrons en œuvre au cours de la prochaine année.

Je siège également au Comité des femmes d'Edmonton au sein duquel j'espère acquérir beaucoup d'expérience et des occasions d'aider dans le cadre des enjeux/causes touchant les femmes.

Je suis fière de travailler au sein de la région de l'Ouest et j'apprécie toute l'aide fournie par Martine Babcook. J'adore travailler avec mes présidentes et présidents de section locale et les autres VPR. Je suis vraiment honorée d'occuper ce poste et de représenter ma région.

Soumis respectueusement par,

Heather Rawlins,  
Alberta, Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest

## **Appendice « D » – Rapport de la Vice-présidente régionale, Reni Stein, VPR - Région du Pacifique, île de Vancouver, reste de la Colombie-Britannique (à l'exception des Basses terres de la C.-B.) et Yukon**

Nous ne cessons de démontrer au Ministère que peu importe où vous travaillez -- dans un café, à votre chalet, au bureau ou sur le bord de votre table de cuisine, les affaires se poursuivent et le travail se fait sans trop de perturbations. Cette année, nous constatons une lente augmentation du nombre de membres qui retournent à leurs bureaux, certains de leur plein gré, mais d'autres à contrecœur. Nombre d'entre eux sont confrontés à de nouveaux défis : garde des enfants, transports, frais de stationnement, coûts divers, ce à quoi viennent s'ajouter les pénibles trajets quotidiens pour se rendre au bureau et rentrer chez soi.

Les membres de la cale sèche d'Esquimalt sont toujours sur place, et travaillent d'arrache-pied depuis le début de la pandémie.

À la stratégie de retour au bureau viennent s'ajouter divers éléments : exercices de création de charte d'équipe, contrats de travail des employé(e)s, exceptions, obligations de prendre des mesures d'adaptation, ergonomie, affectations à un poste de travail particulier, voisinages, directives sur le port d'un masque, mises à niveau techniques, secouristes, coordonnateurs et/ou coordonnatrices du lieu de travail, ou encore directives sur la coopération.

La consœur Linda Harding et moi rencontrons régulièrement le DGR, le DR des RH et un délégué syndical de l'IPFPC pour discuter du retour au bureau, ainsi que de la santé, de la sécurité et du bien-être de nos membres. Kuldeep s'est entretenu avec le directeur du quai afin d'anticiper les problèmes, ce dernier ayant, depuis, délégué la plupart des pouvoirs courants au directeur des opérations, avec lequel Kuldeep maintient des relations.

La Section locale 20001 a récemment tenu son assemblée générale annuelle en février 2023 au cours de laquelle ont été élus la consœur Deol à sa présidence – par acclamation, le confrère Skinner en tant que nouveau deuxième vice-président, et la consœur Kelly au poste de nouvelle secrétaire. Le confrère Walsh revient pour sa deuxième année à titre de premier vice-président et le confrère Cleemoff en tant que trésorier. Ce sont les heures interminables de travail que consacrent les bénévoles élu(e)s du SSG, comme vous, qui permettent d'apporter de l'aide à nos membres et ce, tous les jours. Sachez que je me réjouis d'avance à l'idée de travailler avec chacun et chacune d'entre vous.

Les partenaires syndicaux de notre région ont récemment rencontré le nouvel ombudsman de la santé mentale lors de sa tournée dans la région du Pacifique. Nous en avons profité pour soulever de nombreuses questions portant entre autres sur les raisons pour lesquelles des gestionnaires sont nommé(e)s à des postes de direction alors qu'ils ne sont pas équipés pour le faire. Nous nous heurtons à la réticence des gestionnaires à nous parler pour essayer de résoudre les problèmes de harcèlement, de gestion de la charge de travail, d'absentéisme, de retour au bureau, d'employé(e)s occupant des postes intérimaires à court terme, etc. Nous nous sommes entretenus par le passé avec chaque ombudsman de la santé mentale au cours de leur mandat, mais nous avons le sentiment que ce que nous dirons à celui-ci ne fera aucune différence. Nous n'en continuerons pas moins cependant à nous présenter à la table des négociations pour y défendre nos membres.

Je copréside toujours le Comité de consultations syndicales-patronales de la région, siège au Comité régional de la santé et sécurité, et préside le Comité interne des Règlements, des Règles et des Politiques du SSG.

Je sais que nous passons tous et toutes beaucoup de temps à prendre des nouvelles de la santé des autres, mais n'oubliez pas de vous préoccuper de la vôtre... prenez soin de vous, peu importe ce que cela signifie pour vous -- prenez bien soin de vous !

Présenté respectueusement,

Reni Stein,  
VPR - Région du Pacifique

**Appendice « D » – Rapport du Vice-président régional,  
William Tait  
de la capitale nationale  
Rapport au Conseil national du SSG (annuel 2023)**

**Rapport au Conseil national du SSG**

<b>Nom :</b>  Will Tait	<b>Date :</b>  Le 24 février 2023
<b>Mandat (secteur, région, comité, etc.) :</b>	
VPR RCN (Section locale 70013)	
<b>Activités depuis la dernière réunion du Conseil national</b>	
<b>Activités :</b>	<b>De quelle façon j’acquies mon rôle au Conseil national</b>
Réunions régulières du CCPSL avec le Secteur d’excellence des pensions - 2022 à présent.  Réunions régulières du CCPS avec le Centre des pensions du gouvernement du Canada – 2021 à présent.  Réunions régulières du CCPSL avec les Directions de l’administration intégrée de la paye – 2022 à présent.	Je suis responsable de la consultation avec les membres de la direction appropriée au sein de leur juridiction. Des responsabilités peuvent m’être confiées en consultation avec le Président national et les autres VPR au sein de leur région.
J’assiste aux réunions de l’Exécutif et des déléguées et délégués syndicaux de la section locale 70013 sur une base mensuelle – 2022 à présent.	Mentorat de section locale –  Visite des sections locales dans leur juridiction, au moins une fois pendant les périodes entre les congrès; j’ai l’autorité d’assister à toute réunion de section locale et d’examiner les registres et les comptes de toute section locale, dans leur juridiction.
Retraite de la section locale 70013 – Gatineau (QC) – novembre 2022 – promotion du travail d’équipe en	Mentorat de section locale –  Visite des sections locales dans leur juridiction, au moins une fois pendant les périodes entre les congrès.

personne et formation pour les déléguées et délégués syndicaux.	
Ombudsman de la santé mentale du SPAC – rencontre avec l'Ombudsman pour discuter de la situation de la santé mentale concernant le refus d'effectuer un travail dangereux au sein de la RCN – octobre 2022.	Je suis responsable de la représentation des membres dans leur juridiction ou d'autres juridiction à la demande du VPR ou du Président national.
J'ai aidé le Bureau national dans le cas d'un licenciement – février 2023.	Je suis responsable de la représentation des membres dans leur juridiction ou d'autres juridictions à la demande du VPR ou du Président national.
Co-président du Comité de santé et de sécurité de la région de la Capitale nationale – 2022 à présent.	Représentation du SSG au palier régional – exercer des pressions sur l'employeur pour des listes exactes des membres du comité de S&S pour chaque immeuble au sein de la RCN. Exercer des pressions sur l'employeur pour clarifier l'espace lié au retour au travail concernant des questions en matière de S&S ayant trait à la Covid, premiers soins et agent de secours en cas d'incendie (sécurité des membres dans les « espace de travail » des « hôtels »), également mettre à jour la surveillance et le rapport des comités de section locale de S&S dans le cadre du retour au travail. Exercer des pressions sur l'employeur sur des questions liées à la qualité de l'air et d'analyses concernant les installations dans le cadre du retour au travail.
Membre du Comité des règlements du SSG – 2022 à présent – Examen des règlements de section locale de la RCN et du NB pour confirmer la conformité avec les règlements du SSG, avec des rapports aux VPR appropriés. Réunions pour examiner les règlements et les politiques – 2023.	Exécuter d'autres fonctions que peut me confier le Président national ou le Conseil national, qui peut inclure les comités internes du SSG.
Réunion des présidentes et des présidents des sections locales du SSG – Toronto – septembre 2022.	Mentorat de section locale – réunion annuelle des présidentes et des présidents de section locale dans leur région.

<p>Collège syndical du Canada en décembre 2021 à présent – fin du cursus d’ici l’été 2023.</p>	<p>Formation continue sur la théorie et la pratique des syndicats / établir des liens entre le SSG et les autres syndicats d’un bout à l’autre du Canada.</p>
<p>AGA de la section locale 70013 – j’y ai assisté en février 2023 – nouvel exécutif élu – les règlements de la section locale ont été harmonisés avec les règlements du SSG.</p>	<p>Examen des règlements de toutes les sections locales dans leur juridiction, au moins une fois à chaque mandat et/ou lorsque modifié, pour assurer la conformité avec les règlements cadres de section locale du SSG, les règlements du SSG, et les Statuts de l’AFPC, conformément à la politique 12.</p>
<p>Conseil de la RCN de l’AFPC – 2022 à présent – j’ai assisté à titre de délégué aux réunions tenues à l’automne et l’hiver.</p>	<p>J’ai pris le poste en partie pour assurer une plus grande visibilité du SSG au sein de la RCN de l’AFPC.</p>
<p>Directeur au Conseil régional d’Ottawa (CRO) de l’AFPC – 2022 à présent – j’ai travaillé sur les célébrations de la fête du Travail pour la RCN – Comité des élections municipales – Partenariat avec les Groupes communautaires du Fonds de justice sociale d’Ottawa – Organisateur de l’éducation pour l’action du Sommet.</p>	<p>Le CRO est un comité responsable de l’action politique au sein de la RCN. J’ai pris le poste en partie pour assurer une plus grande visibilité du SSG au sein de la RCN de l’AFPC.</p>
<p>Refus de travail en raison de substances potentiellement nuisibles – plus de 20 employées et employés ont déposé une plainte de refus pour travail dangereux – dossier de travail en tandem avec Paul Paquette, VPR RCN – mars 2022 à présent.</p>	<p>Responsable de la représentation de membres dans ma juridiction ou d’autres juridictions, à la demande du VPR ou du Président national.</p>
<p>Manifestations politiques – j’ai assisté aux manifestations politiques au CT, aux bureaux de députés et des sites de négociation au sein de la RCN en vue d’appuyer notre équipe de négociation, membres des Anciens combattants et travailleurs en</p>	<p>Solidarité syndicale</p>

éducation du SCFP, en septembre, octobre et novembre 2022.	
Conférence nationale de santé et de sécurité de l'AFPC – Montréal – janvier 2023.	Formation/Éducation
Réunion du DGRGP avec les DG et les SMA – Gatineau (QC) – décembre 2022.	Responsable de la représentation des membres de ma juridiction ou d'autres juridictions, à la demande du VPR ou du Président national.
Formation de l'AFPC – Contre le racisme / décembre 2022 – Violence familiale / février 2023.	Formation / Éducation
Comité de santé et de sécurité de la RCN de l'AFPC / février 2023 à présent – bénévole au comité d'organisation pour le Jour national de deuil le 28 avril - d'autres événements suivront.	J'ai pris le poste en partie, pour assurer une plus grande visibilité du SSG au sein de la RCN de l'AFPC.
<b>Ensemble de la section locale (70013)</b>	
<p>Un nouveau 2<sup>e</sup> délégué syndical en chef et un directeur ont été élus lors de l'AGA de la section locale 70013 en février 2023. L'exécutif fonctionne bien mais la section locale a connu un roulement parmi les déléguées syndicales et délégués syndicaux en raison de membres changeant de ministères. La section locale continue d'approcher les membres pour recruter de nouvelles et nouveaux délégués syndicaux et nous avons présentement 10 déléguées et délégués syndicaux actifs de niveau différent en matière d'expérience. La charge de travail a changé pour des demandes en mesures d'adaptation en raison du retour au travail et les cas d'harcèlement deviennent plus communs. L'effectif de la section locale a augmenté par 25 % depuis 2022 en raison des mises à jour des listes de membres de l'AFPC. Le nombre de membres Rands est toujours élevé mais nous continuons de mettre à jour le registre des membres pour les Membres en règle (MER). Je reste en contact quotidien avec l'exécutif et les déléguées et délégués syndicaux pour répondre aux questions et aider dans le cadre de cas au besoin. La communication et la collaboration avec les autres sections locales du SSG continuent de s'améliorer.</p>	

Soumis respectueusement par,

William Tait,  
VPR- Région de la Capitale nationale (RCN)

## Appendice « E » – Comité d'examen des finances du SSG



### Comité national d'examen des finances du SSG

---

GSU National Council / Conseil National du SSG

May 2-4, 2023 – Victoria, BC / Le 2-4 mai, 2023 – Victoria, C.-B.

#### National Finance Committee Members – Membres du Comité des Finances

Martine Babcook, Chairperson / Présidente	National Vice-President Vice-présidente nationale
Mélanie Hamel	Regional Vice-President, QC Vice-présidente régionale, QC
Azra Jusuf	Regional Vice-President, ON Vice-présidente régionale, ON
Sonia Gagné	Local President 10060, Matane Présidente, Section locale 10060, Matane
Monica Martin	Local President 70019, NCR, Office, Tech & Admin Présidente, Section locale 70019, RNC, Office, Tech & Admin
Monique Desrosiers, Technical Advisor	GSU Finance Officer Conseillère technique Agente financière du SSG

Le Comité a tenu une réunion depuis la dernière réunion du Conseil national en septembre 2022.

### **Réunion #1 – 27 au 31 mars 2023**

- A.** Le Comité a examiné les états financiers (non vérifiés) du SSG pour l'année se terminant au 31 décembre 2022.
  - 1. État des opérations
  - 2. État de la situation financière
- B.** Le Comité a également effectué un examen détaillé, poste par poste, et une comparaison de l'État des opérations du SSG pour l'année se terminant au 31 décembre 2022, dans le cadre du budget triennal adopté pour 2021-2022-2023.
- C.** Le Comité a examiné et élaboré le budget triennal du SSG pour les années 2024-2025-2026, lequel sera présenté lors du Conseil national du SSG pour fin d'examen dans le cadre de ce rapport.
- D.** Le Comité a examiné les heures supplémentaires et les congés compensatoires du Président national jusqu'au 31 décembre 2022, conformément à la Règle 5 – Comité d'examen des finances.
- E.** Le Comité a examiné le solde des congés annuels du Président national au 31 décembre 2022, conformément à la Règle 5 – Comité d'examen des finances.
- F.** Le Comité a examiné les demandes de remboursement de frais de voyage du Président national au 31 décembre 2022, conformément à la Règle 5 – Comité d'examen des finances.
- G.** Le Comité a examiné les règlements et les règles du SSG liés aux finances et le budget triennal du SSG pour les années 2024-2025-2026; les changements et/ou ajouts de motions seront présentés au Conseil national du SSG dans le cadre de ce rapport.

Diverses motions ont été présentées au Conseil national et sont reflétées dans le présent procès-verbal. :

**Appendice « F » – Rapport du Comité des Règlements,  
Règles et Politiques du SSG  
Mai 2023**

**Présidente :** Reni Stein, Vice-présidente régionale, le reste de la C.-B. et les Territoires du Yukon

**Membres :** Nicole Rousseau, Vice-présidente régionale, RCN  
Will Tait, Vice-président régional, RCN  
Troy MacDonnell, Président de la section locale 60011  
Joel Kowerko, Président de la section locale 50057

**Conseillère technique :** Dominique Barrette, SSG

Le comité des règlements du SSG s'est réuni en personne en février 2023 pour une réunion de deux jours, au cours de laquelle une révision approfondie des Règlements, des Règles et des Politiques du SSG a eu lieu. Le Conseil national verre le fruit de notre travail lors du Conseil du mai 2023.

Au total, 7 Règlements, 6 Règles et 3 Politiques sont visés par divers changements proposés par le Comité.

En rappel, alors que les changements aux Règlements peuvent seulement être adoptés lors du Congrès, le Conseil national a l'autorité d'adopté des modifications aux Règles et Politiques.

Ainsi, toutes modifications aux Règlements appuyées par le Conseil national seront soumises au Comité des résolutions des Règlements du Congrès. Les modifications aux Règles et Politiques, quant à elles prendront effet immédiatement suivant leurs adoptions par le Conseil national. Dans tous les cas, le Comité demande l'appui du Conseil national quant aux changements proposés aux Règlements, Règles et Politiques.

J'aimerais par ailleurs souligner le travail de collaboration qui s'est fait entre le Comité permanent des finances du SSG et le Comité permanent des Règlements du SSG. Je crois qu'ensemble nous avons accompli beaucoup de travail dont les membres seront les bénéficiaires. J'espère que cette expérience se répétera dans les années à venir.

Enfin, je voudrais remercier les membres du Comité qui, au cours des deux dernières années, ont fait preuve de dévouement et de professionnalisme. Je vous remercie pour votre travail acharné.

Respectueusement soumis,

Reni Stein,  
Présidente du Comité des statuts, règlements et politiques du SSG

**Syndicat des services gouvernementaux (SSG)**  
**Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC)**  
**Appendice « G » – Rapport du Comité de l'éducation**  
**Kevin Hanson**  
**Septembre 2022 - Mai 2023**

**Président :** Kevin Hanson VPN  
**Membres :** Mike Leblanc VPR  
Linda Harding VPR  
Liliana Manolache Présidente section locale 00027  
**Conseillère technique :** Dominique Barrette, SSG

Je suis ravi de partager avec vous le rapport du Comité de l'éducation, celui-ci ayant entrepris un large éventail d'initiatives au cours des derniers mois. Il a notamment décidé de ne pas se pencher sur l'élaboration d'un programme d'études du SSG mais plutôt de se concentrer sur la promotion des cours et des programmes existants qui sont offerts aux membres et aux dirigeant(e)s élu(e)s. Par conséquent, le Comité a recommandé que le SSG crée sur son site Web une section consacrée à l'éducation -- je suis fier de dire que nous avons maintenant une page dédiée à l'éducation dans la section 'Ressources pour les membres'. Sur cette page, nous faisons la promotion du cours de l'AFPC intitulé *L'ABC du Syndicat* par région, des options d'apprentissage en ligne de l'AFPC et du Programme d'apprentissage mixte (PAM). De plus, dans la section 'Ressources pour les sections locales' du site Web, le SSG a ajouté une sous-section sur l'éducation où sont affichés les déjeuners-causeries, ainsi qu'une sous-section sur la façon d'accéder à la formation du PAM sur la santé mentale en milieu de travail. Cette mesure fait suite à la dernière résolution adoptée par le Comité lors de la réunion du Conseil national de 2022.

À l'avenir, le Comité de l'éducation assurera la promotion d'autres options de formation. Par exemple, les nouveaux membres qui assistent aux assemblées générales annuelles (AGA) bénéficieraient d'un certain type de formation sur les AGA avant d'assister à celle de leur section locale. Une présentation générique du SSG sur ce sujet contribuerait grandement à mettre les nouveaux membres à l'aise lorsqu'ils assistent à une AGA. De plus, les nouveaux membres de l'exécutif d'une la section locale pourraient avoir besoin d'outils préchargés pour les aider à s'acquitter de leurs responsabilités électives, lesquels outils pourraient être mis à leur disposition sur un service de stockage du genre 'Cloud' ou même sur une clé USB. Ce ne sont là que quelques options auxquelles le SSG pourrait avoir accès pour aider les nouveaux membres et les nouveaux/nouvelles dirigeant(e)s élu(e)s dans leur formation syndicale.

Avant de déterminer si ces idées valent la peine, le Comité de l'éducation a jugé qu'il serait préférable de circonscrire les besoins et les lacunes en matière d'éducation des membres des exécutifs des sections locales et des membres qui siègent au Conseil national du SSG. Pour ce faire, le Comité a décidé d'élaborer une liste de questions qui

seront envoyées aux dirigeant(e)s élu(e)s du SSG par un sondage interne. Son but serait de recueillir des renseignements sur les besoins en matière d'éducation et de combler les lacunes au moyen de messages et de cours de formation adaptés après l'analyse des résultats du sondage. Par la suite, nous les informerons sur ce qui est disponible et où trouver ces ressources éducatives.

Une fois le sondage prêt, nous pourrions l'envoyer aux dirigeant(e)s élu(e)s après le prochain congrès du SSG. Le Comité a estimé qu'il était plus approprié de le faire à ce moment-là du fait que les participant(e)s peuvent changer autour de la table en fonction des élections, et nous ne voulons pas surcharger les ressources du SSG en envoyant le même sondage deux fois au cours de la même année. Le Comité est convaincu que lors du prochain cycle du SSG, les questions seront prêtes et qu'il sera en mesure d'envoyer un sondage sur l'éducation à ses représentant(e)s élu(e)s.

Je tiens à prendre le temps de remercier la coprésidente du Comité, Linda Harding, pour son expérience et son expertise en matière de formation syndicale, ainsi que les autres membres du Comité pour leur excellent travail et leur dévouement. L'éducation fait partie de la construction d'une base solide pour l'avenir de notre Élément. J'espère continuer à construire et à maintenir une telle base solide pour les années à venir.

Kevin Hanson

Président du Comité d'éducation du SSG  
Vice-président national (VPN) du Syndicat des services gouvernementaux (SSG)

**Syndicat des services gouvernementaux (SSG)  
Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC)  
Appendice « H » – Rapport du Comité de la mise en valeur  
des sections locales**

**Kevin Hanson**

**Septembre 2022 - Mai 2023**

**Président :** Kevin Hanson VPN  
**Membres :** Steve Colterman VPR  
Sheldon Jacobs VPR  
Andrea Lima Présidente section locale 20008  
Matthew Fields Président section locale 60018  
**Conseillère technique :** Dominique Barrette, SSG

Le Comité de la mise en valeur des sections locales du SSG a travaillé fort pour mettre en place un plan visant à prendre le pouls des membres du SSG. La mise en valeur des sections locales est un défi parce que la plupart de nos efforts sont le résultat du niveau d'engagement des membres. C'est pourquoi le Comité a décidé de demander au SSG de mener un sondage auprès de l'ensemble des membres, afin de savoir ce qui fonctionne et ce qui doit être amélioré lorsque nous essayons de faire participer les membres et de les mobiliser dans cette optique.

Jusqu'à présent, ce sondage a été un succès, et le Comité est impatient de partager une analyse des résultats lors de la réunion du Conseil national de 2023 à Victoria. Nous pensons que l'enquête nous aidera à entrer dans une nouvelle phase, celle de l'élaboration d'un plan stratégique national d'engagement afin de mieux servir et soutenir nos membres, et de permettre aux sections locales de se mobiliser.

Le Comité s'est réuni à plusieurs reprises au cours des derniers mois, où nous avons fait resurgir une résolution de 2008 qui n'avait pas été suivie d'effet, à savoir la mise en œuvre d'une présentation qui sera utilisée lors de l'accueil des nouveaux membres. Le processus d'intégration des membres est essentiel au succès de la mise en valeur des sections locales, car les nouveaux membres apprennent toute une série de nouvelles choses lorsqu'ils sont intégrés avec succès. Le Comité est impatient de voir la présentation de l'intégration pour une utilisation future.

Le Comité s'est également réuni pour discuter de la logistique du sondage qui a été envoyé en mars 2023. Ce sondage a été élaboré et lancé par une organisation tierce, et le Comité a eu l'occasion d'approuver les questions qui y sont posées. Nous espérons que les deux cartes-cadeaux Air Canada d'une valeur de 1 000 \$ inciteront les membres à y répondre et à nous communiquer ainsi des informations que nous pourrions utiliser dans le cadre de l'initiative de mise en valeur des sections locales afin d'accroître la mobilisation et l'engagement.

Au cours de la même réunion, le Comité a décidé d'appuyer une résolution sur le soutien à la santé mentale des militant(e)s. Le Comité a déterminé que la mise en valeur des sections locales est menacée lorsque des bénévoles, nouveaux/nouvelles et actuel(le)s, assument des fonctions syndicales au sein de l'AFPC et sont forcé(e)s de quitter leur poste en raison de risques et de défis liés à la santé mentale. Par conséquent, une résolution comme celle-ci aiderait à retenir les futur(e)s bénévoles du Syndicat, et les sections locales pourraient être mises en valeur en conséquence. La résolution est jointe au présent rapport à des fins d'examen, et nous espérons que l'engagement des membres augmentera et qu'ils se sentiront mobilisés pour soutenir ce type de résolution.

À l'avenir, le Comité aimerait utiliser les données recueillies dans le cadre du sondage sur l'engagement pour aider le SSG à élaborer un plan stratégique national d'engagement. Nous espérons trouver des moyens de mobiliser et d'engager nos membres et de maintenir cette méthode d'engagement de manière que nos membres l'appuient. Je crois qu'avec des membres engagés et mobilisés, nous avons une meilleure chance de développer et de stabiliser les sections locales.

J'aimerais prendre le temps de remercier les membres du Comité pour leur précieux travail et ceux du Conseil national pour les commentaires sur la résolution du Comité. Je tiens aussi à remercier Steve Colterman pour sa grande contribution et son soutien en tant que coprésident du Comité. Faisons en sorte que l'avenir reste brillant en ce qui concerne la mise en valeur des sections locales du SSG.

Kevin Hanson

Président du Comité de la mise en valeur des sections locales du SSG  
Vice-président national (VPN) du Syndicat des services gouvernementaux (SSG)

## **Appendice « I » – Rapport du Comité des reconnaissances syndicales**

Le Comité des reconnaissances syndicales est composé des membres suivants :

- Président :** Anthony Drozdowski, Vice-président régional, Nouvelle-Écosse
- Co-Présidente :** Heather Rawlins, Vice-présidente régionale, Alberta & Nord
- Membres :** Paul Paquette, Vice-président régional, RCN  
Edith Germain, Présidente intérimaire, section locale 70055  
Stéphanie Rochon, Présidente, section locale 10011

**Conseillères techniques :** Diane Rancourt et Maria Thomas SSG

Le comité s'est réuni en diverses occasions. Une fois lors d'une rencontre en personne et le reste des réunions a eu lieu de façon virtuelle.

### **Bourses d'études 2022 du SSG**

Le comité a attribué les **bourses d'études 2022 du SSG** aux gagnantes et gagnants suivants : Stéphanellie Parent (région du Québec), Eve O'Dea (région du Pacifique), Patrick MacDonnell (région de l'Atlantique), et Jean-Michel Riel (région de la Capitale nationale). Toutes nos félicitations aux gagnantes et aux gagnants!

Deux changements importants se sont produits en 2022 :

1. Le montant de la bourse a été augmenté de 1 000 \$ à 2 000 \$.
2. **SPAC** – Le site Internet de l'employeur « **Dans le coup** » a été utilisé pour promouvoir les bourses.
3. **SPC et la MRC** – l'employeur envoie un courriel au moyen de leurs courriels aux employées et employés.

Ces deux changements ont permis d'accroître la sensibilisation et la participation des membres et de leurs personnes à charge au sein du programme, traduit par un nombre record de demandes ayant été reçues en 2022. Le CRS a complété l'examen des demandes reçues pour les bourses 2022 et a entamé le processus des candidatures. Veuillez consulter notre **site web du SSG** pour de plus amples détails.

### **Articles de promotion**

Le CRS a examiné différents articles de promotion en 2022 et a choisi les chandails à capuchon comme étant l'option la plus appropriée. Les chandails à capuchon ont été bien appréciés par les participantes et les participants lors de la dernière Conférence des présidentes et des présidents de section locale.

## **Logo du SSG**

Le CRS a fait des recommandations visant à mettre à jour le logo du SSG. Une mise à jour sera fournie lors de la réunion du Conseil national en mai 2023.

## **Membres démissionnaires ou retraités du Conseil national du SSG**

Le CRS reconnaît le travail acharné et le dévouement des membres du Conseil national et recommande donc que la commission élabore, dans le cadre du nouveau cycle, des lignes directrices visant à récompenser les membres sortants du Conseil.

## **Conférence téléphonique du SSG du 9 décembre 2022**

Le CRS a tenu une conférence téléphonique pour discuter du renvoi de la résolution no 2 sur l'équité par le Conseil national ayant trait aux bourses (conférence téléphonique du 9 décembre) à titre de leurs recommandations. Le comité s'est réuni de façon virtuelle et pour donner suite à des discussions, il a été décidé de ne pas appuyer la résolution puisque le CRS prend déjà en considération le critère.

En terminant, je souhaite remercier les membres du comité, le Président national du SSG, Bruce Roy, et le personnel du SSG (Diane Rancourt et Maria Thomas) pour leur soutien et leur dévouement.

Sincèrement,

Anthony Drozdowski,  
Vice-président régional,  
Nouvelle-Écosse

## **Appendice « J » – Rapport final du Comité de l'équité du SSG**

**2021-2023**

Je tiens en premier lieu à remercier les membres du Comité pour l'intérêt qu'ils ne cessent de manifester envers ce thème, leur passion et leur dévouement à l'avancement de l'équité au sein de notre Syndicat. J'espère sincèrement que la formation et l'expérience que vous avez acquises vous ont permis d'approfondir votre compréhension des questions touchant l'équité, et vous ont aidé dans votre vie personnelle et professionnelle.

### **Composition du Comité :**

**Présidente :** Kelly Bush, Vice-présidente nationale, Équité

**Membres :** Heather Rawlins, Vice-présidente régionale, Alberta et Nord  
Azra Jusuf - Vice-présidente régionale, représentante de la région de l'Ontario SPAC  
Mohammed Abo El Ella – agent de l'équité, Monnaie royale canadienne, Ottawa  
Sarah Bolger - présidente de section locale, représentante de l'Atlantique de SPAC  
Belkacem Mahdoume - représentant de la région du Québec, SPAC  
Margarita Brovina - présidente de section locale, représentante de la RCN SPAC  
Shannon Boyd - agente de l'équité, région du Pacifique SPAC

Le Comité s'est concentré sur la formation et l'éducation. Nous organisons des téléconférences mensuelles et avons eu une réunion en personne en 2022 et aussi en 2023. Lors de celle en personne de 2022, Seema Lamba de l'AFPC a dispensé une formation, à savoir que pendant deux jours et demi nous avons suivi un cours sur la lutte contre l'oppression et élaboré un plan d'action dans le but d'examiner les systèmes et les structures du Syndicat, et de suggérer des changements. Il s'agit d'un travail permanent, car il est nécessaire d'éduquer à tous les niveaux du Syndicat et du lieu de travail. Le plan d'action et les résolutions ont été présentés lors de la réunion du Conseil national de 2023 à Victoria (C.-B.). Ce plan est inclus dans le présent rapport à des fins d'examen et de commentaires (Annexe A – Présentation, et Annexe B - Plan d'action). Le Comité accueille favorablement les commentaires et autres suggestions des membres. L'Annexe C donne les résolutions qui ont été soumises et, si elles sont présentées, nous espérons que vous chercherez à rencontrer l'un d'entre nous pour répondre à toute question ou assouvir les curiosités que vous pourriez avoir. Veuillez noter que les points en jaune représentent les priorités et que les autres seront traités par la nouvelle VPN de l'équité à sa discrétion.

La deuxième réunion en personne s'est tenue à Ottawa en août 2022, au cours de laquelle la formation proposée durant les sessions de trois jours portait sur la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, le rapport du Groupe de travail sur l'équité entre les sexes et la marche à suivre pour déposer une plainte devant la Commission canadienne des droits de la personne. L'engagement du Comité a été bon et la formation a été approuvée par ses membres avant l'établissement du calendrier.

Nous avons également modifié le mandat afin de permettre à un(e) coprésident(e) de prendre de l'expérience et de développer ses compétences au sein du Comité, et d'aider à couvrir le vide laissé lorsque des membres du Comité prennent des congés.

Nous avons souvent discuté des règles de procédure dans le but de bien les comprendre, et de mieux saisir la manière dont elles peuvent être utilisées. Nous avons pour objectif de créer un espace sécurisé lors de nos réunions, et de susciter à la fois la curiosité et l'audace. Nous n'avons pas toujours réussi, mais nous n'en avons pas moins un dialogue respectueux et ce, sans exception.

La Covid a fait des ravages chez beaucoup d'entre nous, ce qui peut expliquer le faible nombre d'articles présentés pour être affichés sur le site Web du SSG, mais nous en avons toutefois créé quelques-uns. En particulier, il faut citer une interview d'un ancien membre du Comité, Sue Soubra-Boone, un article sur la Journée nationale pour la vérité et la réconciliation, ainsi qu'un autre sur le Mois de l'histoire des Noirs.

Nous espérons que les résolutions qui accompagnent le présent rapport susciteront la curiosité sur ce que sont les structures coloniales, et comment elles se manifestent dans notre vie de tous les jours. Nous sommes tous et toutes des leaders à part entière, alors prenez les rênes du destin et dirigez ce navire dans la direction que vous le souhaitez pour notre Syndicat. Parlez à vos membres élus, posez votre candidature à un poste, faites preuve de curiosité et d'audace !

Le Comité de l'équité du SSG

# Exercice 202 2-2026 Plan de travail



Comité d'équité du SSG

## **OBJET**

Le comité d'équité du SSG doit être un point de contact central pour les questions, les préoccupations et les réussites des groupes en quête d'équité et d'équité.

## **LA VISION**

Un milieu de travail et un syndicat où tout le monde est valorisé et représenté

## **La mission**

Éduquer, conseiller sur les questions d'équité et encourager les groupes en quête d'équité et d'équité à participer à nos lieux de travail et à nos structures syndicales.

## **CALENDRIER**

Décembre 2022 – Octobre 2025

## **ACTIVITÉS CLÉS**

1. S'associer aux membres et aux dirigeants élus pour sensibiliser les gens aux questions, aux préoccupations et aux réussites en matière d'équité .
2. Collaborer avec l'employeur pour surveiller et tenir l'employeur responsable de ses régimes d'équité en matière d'emploi, peu importe le nom donné aux régimes.
3. Promouvoir et approuver les différentes journées liées aux actions.
4. Créer un plan d'action anti-oppression et le remettre au Conseil national.

Plan d'action contre l'oppression

## ***PRIORITÉS***

1. Créer une responsabilisation locale en matière d'équité
2. Accroître l'équité au sein du bureau national du SSG
  - a. Examen des systèmes d'emploi
  - b. Plan d'équité en matière d'emploi
3. Créer un espace sûr pour l'échange d'idées et un mandat d'équité pour la Conférence nationale sur l'équité de l'USG
4. Recueillir des données sur les capitaux propres pour l'ESG
5. Formation RVP pour les sections locales - formation et mentorat en équité ...

## **AUTRES PRIORITÉS :**

1. Créer une bourse d'études en équité dans les bourses existantes
2. Veiller à ce que les comités triennaux du SSG soient représentés par l'équité
3. Enchâssé dans les règlements administratifs, le NVP avec le portefeuille d'actions provient d'un groupe d'actions
4. Accroître la communication sur le Fonds pour l'accessibilité
5. Formation sur l'équité pour tous, pas seulement pour les dirigeants
6. Conférence des présidents locaux Représentation de l'équité
7. Langage clair et simple
8. Représentation triennale de l'équité de l'AFPC
9. Critères de la conférence et du séminaire
10. Représentation triennale du SSG
11. S'assurer que les budgets ont une optique IGBA en formant les membres du comité

## Plan d'action contre l'oppression : 2022-2023

PRIORITÉS	ACTIVITÉ	PLOMB(S)	SOUTIEN(S)	CHRONOLOGIE	ÉTAT D'AVANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer une responsabilité locale pour l'équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écrire la résolution #1</li> <li>Présenter au Conseil national</li> <li>Envoyer au Comité de la Convention</li> <li>Présent à la Convention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>NVP-Équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Shannon Whitney</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Septembre</li> <li>Décembre</li> <li>Mars</li> <li>Octobre</li> </ul>	●
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître l'équité au sein du bureau national de l'USG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écrire la résolution #3</li> <li>Présenter au Conseil national</li> <li>Effectuer un examen des systèmes d'emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>NVP-Équité</li> <li>Bureau national</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil national</li> <li>Membres du Comité d'équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Septembre</li> <li>Décembre</li> <li>Après la Convention</li> </ul>	●
<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un espace sûr – Conférence nationale sur l'équité de l'USG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résolution d'écriture #4</li> <li>Présenter au Conseil national</li> <li>Envoyer au Comité des finances</li> <li>Envoyer au Comité de la Convention</li> <li>Présent à la Convention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>NVP-Équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Membres du Comité d'équité</li> <li>Conseil national</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Septembre</li> <li>Décembre</li> <li>Mars</li> <li>Octobre</li> </ul>	●
<ul style="list-style-type: none"> <li>Recueillir des données sur l'équité pour l'ESG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présenter au Conseil national</li> <li>Mobiliser les sections locales</li> <li>Sujet de la Conférence nationale sur l'équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>NVP-Équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil national</li> <li>Membres du Comité d'équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Décembre</li> <li>En cours</li> <li>Après la Convention</li> <li>Après la Convention</li> </ul>	●

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Créer un groupe de travail</b></li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Bourse d'études en équité désignée</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Résolution d'écriture #2</b></li> <li>• <b>Présenter au Conseil national</b></li> <li>• <b>Mobiliser les sections locales</b></li> <li>• <b>Sujet de la Conférence nationale</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NVP-Équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil national</li> <li>• Membres du Comité d'équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Septembre</li> <li>• Décembre</li> <li>• En cours</li> <li>• Après la Convention</li> </ul>	●
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Enchâssé dans les règlements administratifs, le NVP-Equity doit être un membre du groupe en quête d'équité ou d'équité</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écrire la résolution #6</b></li> <li>• <b>Présenter au Conseil national</b></li> <li>• <b>Envoyer au Comité de la Convention</b></li> <li>• <b>Présent à la Convention</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NVP-Équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil national</li> <li>• Membres du Comité d'équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Novembre</li> <li>• Décembre</li> <li>• En cours</li> <li>• Après la Convention</li> </ul>	●
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'assurer que les budgets ont une lentille IGBA</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écrire la résolution #5</b></li> <li>• <b>Présenter au Conseil national</b></li> <li>• <b>Mobiliser les sections locales</b></li> <li>• <b>Sujet de la Conférence nationale sur l'équité</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NVP-Équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil national</li> <li>• Membres du Comité d'équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Septembre</li> <li>• Décembre</li> <li>• En cours</li> <li>• Après la Convention</li> </ul>	●

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accroître la sensibilisation au Fonds pour l'accessibilité</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Envoyez un courriel au président du comité des communications.</b></li> <li>• <b>Afficher sur la page Web de l'ESG</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NVP-Équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil national</li> <li>• Membres du Comité d'équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Novembre</li> <li>• En cours</li> </ul>	
---	---	--	--	--	---

## Plan d'action contre l'oppression : 2023-2024

PRIORITÉS	ACTIVITÉ	PLOMB(S)	SOUTIEN(S)	CHRONOLOGIE	ÉTAT D'AVANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accroître l'équité au sein du bureau national de l'USG</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Utiliser les résultats de la RSE pour rédiger le Plan d'équité en matière d'emploi, avec le syndicat.</b></li> <li>• <b>Négocier dans la prochaine convention collective le plan d'EE</b></li> <li>• <b>Rédiger un régime d'équité en matière d'emploi</b></li> <li>• <b>Suivre le Plan d'équité en matière d'emploi</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président national</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil national</li> <li>• Membres du Comité d'équité</li> <li>• Syndicat de l'AEU</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Représentation de l'équité à la Conférence du président local</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rédiger la résolution #9</b></li> <li>• <b>Présent à NC</b></li> <li>• <b>Soumettre au Comité de la Convention</b></li> <li>• <b>Présent à la Convention</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NVP-Équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil national</li> <li>• Membres du Comité d'équité</li> </ul>		

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Langage clair et simple</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rédiger une recommandation à NC</b></li> <li>• <b>Présent à NC</b></li> <li>• <b>Mettre en œuvre</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NVP-Actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil national</li> <li>• Membres du Comité d'équité</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Critères de la conférence et du séminaire</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Consulter le membre</b></li> <li>• <b>Consolider l'information</b></li> <li>• <b>Rédiger une recommandation à NC</b></li> <li>• <b>Présenter à NC pour l'adoption de la politique</b></li> <li>• <b>Mettre en œuvre</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NVP-Actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil national</li> <li>• Membres du Comité d'équité</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Formation RVP pour les sections locales</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>#TBD de résolution d'écriture</b></li> <li>• <b>Présenter au Conseil national</b></li> <li>• <b>Élaborer une formation avec le Comité de l'éducation</b></li> <li>• <b>Offrir de la formation</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NVP-Équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil national</li> <li>• Membres du Comité d'équité</li> </ul>		
<b>Plan d'action contre l'oppression : 2024-2025</b>					

PRIORITÉS	ACTIVITÉ	PLOMB(S)	SOUTIEN(S)	CHRONOLOGIE	ÉTAT D'AVANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> <li>Langage clair et simple en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au fur et à mesure que chaque règlement, comité et cadre de référence sont examinés, travaillez sur un guide en langage clair.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil national</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Membres du Comité d'équité</li> <li>Conseil national</li> <li>Tous les membres</li> </ul>	En cours	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Représentation de l'équité au congrès triennal de l'AFPC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédiger la résolution #10</li> <li>Présent à NC</li> <li>Envoyer à la résolution au Comité de la Convention</li> <li>Présent à la Convention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>NVP-Équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Membres du Comité d'équité</li> <li>Conseil national</li> </ul>	En cours	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Congrès triennal de la SSG Représentation de l'équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écrire la résolution #8</li> <li>Présent à NC</li> <li>Envoyer la résolution au Comité de la Convention</li> <li>Présent à la Convention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>NVP-Équité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Membres du Comité d'équité</li> <li>Conseil national</li> </ul>	En cours	

**Syndicat des services gouvernementaux (SSG)**

**Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC)**

**Appendice « K » – Rapport du Comité des jeunes travailleurs  
et travailleuses**

**Kevin Hanson**

**Septembre 2022 - Mai 2023**

**Président :** Kevin Hanson VPN  
**Membres :** Leanne Moss VPR  
Simon Pazdor Président section locale 50002  
**Conseillère technique :** Dominique Barrette, GSU

Les derniers mois ont été particulièrement passionnants pour le Comité des jeunes travailleurs et travailleuses du SSG qui a rempli avec succès son mandat en planifiant et mettant en œuvre la Conférence des jeunes travailleurs et travailleuses du SSG les mercredi 30 novembre et jeudi 1er décembre 2022.

Avant la Conférence, le Comité s'est réuni en personne pour examiner l'ordre du jour, préparer des notes d'allocution, planifier les responsabilités du maître de cérémonie et discuter de toute question de dernière minute qui aurait pu être oubliée au cours des réunions précédant la Conférence. Le Comité s'est également réuni pendant la Conférence de 2022 des président(e)s des sections locales pour renforcer les liens entre ses membres. Diverses idées y ont été échangées entre les membres du Comité et les observateurs/observatrices qui y ont participé.

Parmi les faits saillants de la Conférence, il convient de mentionner la présentation d'un atelier sur l'équité par le Programme d'apprentissage mixte (PAM), l'accueil de conférenciers invités de la région de la capitale nationale pour parler de questions relatives aux jeunes travailleurs et travailleuses, la formation sur la mobilisation offerte par l'AFPC, la participation à des activités de renforcement de l'esprit d'équipe et à des activités sociales, ainsi que la présentation de David Girard sur les griefs. Malheureusement, la météo n'a pas coopéré pendant les deux jours de la Conférence, ce qui fait que le groupe n'a pas pu sortir pour procéder à l'activité de mobilisation à l'extérieur qui avait été prévue. Nous avons toutefois pu nous adapter, et les participant(e)s ont appris à utiliser les fonctions de texte et d'appel pour contacter leurs membres. À l'avenir, il serait formidable d'organiser une activité de mobilisation en plein air lors d'une conférence des jeunes travailleurs et travailleuses, et j'espère que cette fois-ci la météo sera beaucoup plus clémente.

On m'a dit qu'avant et après la Conférence, quelques jeunes travailleurs et travailleuses ont décidé d'assumer des rôles de bénévoles dans leurs sections locales et leurs régions. Il est évident que cette Conférence est un bon moyen d'impliquer les jeunes travailleurs et travailleuses, de les éduquer sur des sujets et des processus importants au sein du Syndicat, de recueillir les réactions d'une main-d'œuvre et de membres plus jeunes. Par ailleurs, il s'agit d'un bon outil pour recruter de nouveaux et nouvelles bénévoles syndicaux(ales). C'est pourquoi je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de la Conférence des jeunes travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement tous/toutes les candidat(e)s qui y ont participé, de même que ceux et celles qui ont aidé à la promouvoir.

Maintenant que le Comité a rempli son mandat avec succès, je tiens à remercier chaleureusement sa coprésidente, Leanne Moss, et son membre, Simon Pazdor. Votre temps, votre énergie et vos connaissances sont très appréciés. Je suis convaincu que votre prodigieux travail contribuera à la réussite du SSG, alors continuez à faire du bon travail !

J'invite les membres et les alliés qui souhaitent prendre davantage part aux activités du Comité et de la Conférence des jeunes travailleurs et travailleuses à proposer des idées qui nous permettront d'accroître l'inclusivité dans les années à venir. Tout le monde a été, est ou sera un jeune travailleur/une jeune travailleuse, et j'espère que le Comité pourra combler les écarts entre tous les groupes d'âge, et surtout trouver des moyens de renforcer l'unité parmi l'ensemble des membres.

Kevin Hanson

Président du Comité des jeunes travailleurs et travailleuses du SSG  
Vice-président national (VPN) du Syndicat des services gouvernementaux (SSG)